Le "Courrier" est le seul Journal Francais de l'Ouest Ontario.

Le Courrier

"Tel Pere, Tel Fils" soyons Canadiens-Francais.

VOL. I. No. 1. WINDSOR, ONT., JEUDI, 2 AVRIL, 1908. PRIX $1.00 PAR ANNÉE

QUELQUES FIGURES CANADIENNNS FRANCAISES.

Sir Wilfrid, l'Eminent Homme d'Etat, a la tete de la serie----Les Honorables Rodolphe Lemieux et L.P. Brodeur, etc.

Au moment où commence à Windsor, la publication de ce nouveau journal français, ce journal qu'on a tant annoncé, dont on a tant parlé et que l'on attend depuis si longtemps, il nous semble opportun de mettre en évidence les principales figures canadiennes-françaises qui font leur marque dans notre monde politique.

Le Canada, malgré sa jeunesse, a fourni à toutes les sciences, toutes les professions et tous les arts, des représentants dignes et émérites. La musique-la peinture, les mathématiques, les sciences naturelles comme la géologie, la botanique, l'astronomie, etc, etc; ont au Canada, des représentants qui leur font honneur et dont la distinction n'est nulle part éclipsée. Le Canada a ses géologues, ses astronomes, ses botanistes, ses mathématiciens, ses compositeurs, ses peintres, ses docteurs en médecine, ses lauréats, ses gloires littéraires, etc, etc; mais ce pourquoi le Canadien et tout spécialement le Canadien-Français, dont nous nous occupons aujourd'hui, semble avoir le plus d'aptitude, ce pour quoi, il semble être né et fait, c'est le parlementarisme, Grâce à cette lucidité de l'esprit, cette vivacité de l'imagination et à cette ampleur de l'intelligence dont le sang français fait des qualités chez le Canadien-Français, ce dernier a des aptitudes toutes particulières pour le parlementarisme et ce sont ces qualités qui ont produit les Papineau, les Morin, les Cartier, les Dorion et les cent autres que l'histoire est fière d'enregistrer dans ses annales.



SIR WILFRID LAURIER

Nous laissons à l'histoire de rappeler la gloire des noms que nous venons de mentionner, et sans vouloir poser à l'historien, le public canadien-français appréciera sans doute à sa valeur, notre idée d'esquisser quelques figures canadiennes-françaises qui brillent dans l'atmosphére politique de nos jours.

A la tête de la série des hommes publics les plus en vue qui marquent notre époque de leur célébrité, est sans contredit l'imposante figure du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier.

Grâce à sa très haute position ainsi qu'au grand renom dont il jouit de par le monde entier, nombre d'écrivains, de chroniqueurs, de journalistes, etc, ont écrit, sur les vies, intime et publique, la carrière politique, et le caractère de Sir Wilfrid, et si, après tant d'efforts pour apprécier l'éminent homme d'état qui préside aux destinées du Canada, nous essayons de lui consacrer quelques lignes c'est moins pour nous mesurer avec ces admirateurs de Sir Wilfrid, que pour en augmenter le nombre.

Imaginez-vous un homme-grand, mince et presque osseux; imaginez-vous une physionomie presque semblable, c'est-à-dire, longue, étroite et osseuse et vous aurez une idée, de ce qu'est Sir Wilfrid Laurier dans sa chaire. Sa face semble se concentrer dans sa bouche, qui est grande,-comme celle des orateurs ordinairement,-mobile, et un peu ridée. Sir Wilfrid est toujours parfaitement bien rasé, ce qui lui donne en quelque sorte cette distinction académique du dix-huitième siècle. A qui ne le connait pas, Sir Wilfrid paraitrait comme un grand étudiant en sciences, un professeur de lettres, un haut ecclésiastique, ou même un encyclopédiste, enfin comme bien des choses, mais jamais comme quelquechose qui ne serait pas intellectuel, distingué et bien né.

Ajoutez à cela la grande modestie de Sir Wilfrid, dans ses manières, ses gouts, même ses idées et ses opinions et vous aurez un portrait a peu près exact du premier-ministre du Dominion. De prime abord et à son



HON. R. LEMIEUX

air, Sir Wilfrid nous semblerait un lutteur extraordinaire, mais réellement, il est peut-être le lutteur le moins ardent de la vie publique canadienne, "Il aime mieux gagner ses batailles, dit un écrivain canadien, par la paix.

Une attaque personnelle dirigée contre lui, le blesse au coeur mais ne le pousse pas à récrimiṇer et encore moins à se venger.

Jamais un mot malheureux n'est tombé de ses lèvres, quoiqu'en maintes occasions il aurait été excusé, s'il l'eut fait. Il est toujours calme, pondéré, et il ne peut souffrir de se faire un ennemi. Voilà qui explique, comment, étant Canadien-Français et Catholique Romain, il a plus d'amis chez les Méthodistes et les Presbytériens que n'en avait son illustre prédecesseur, Sir John Macdonald.

Quel sont maintenant les motifs du patriotisme de Sir Wilfrid Laurier? Pourquoi a-t-'il favorisé l'Angleterre d'un tarif si généreux? Laissons répondre Sir Wilfrid lui-même. Et cette réponse, nous la trouverons dans un éloquent discours qu'il prononça un jour à Montréal.

"Je suis d'origine française, comme vous savez tous," dit-il. "le sang qui coule dans mes veines est celui de cette nation qui a excité tout a tour, l'admiration, l'amour la pitié et la haine de l'Europe, mais jamai son indifférence, cependant, bien que je sois fier de mon origine française, j'aime l'Angleterre, j'aime les institution britanniques, Et Pourquoi? Parceque sous la bannière de St-George, mes concitoyens et moi-même, d'origine française, avons trouvé une liberté de beaucoup plus grande que jamais nous aurions pu espérer si nous étions demeurés sujets de la France.

"Si je voulais des examples et des préceptes d'art, j'irais en France. Si je voulais des conseils philosophiques j'irais en Allemagne. Mais pour avoir des moyens de gouvernement et des principes d'économie, j'irais dans la vieille Angleterre. C'est de cette terre que je tire mes théories. "je ne veux pas," dit il ailleurs, "d'une république de Sam Marino, ni d'une principauté de Monaco. Mon ambition est d'être citoyen d'un grand empire."

L'homme a qui nous devons ces paroles, imbues d'un patriotisme large et éclairé, est le seul fils de feu Carolus Laurier, et de feue Marcelle Martineau. Sir Wilfrid Laurier est né a St Lin en 1841 Il reçut sa première éducation aux écoles de sa paroisse natale. Plus tard il fit un cours complet d'études au Collège de l'Assomption, et, en 1860, commença l'étude du Droit dans le bureau de l'Hon R. Laflamme Q.C; qui devint collègues de son élève dans le cabinet libéral à Ottawa. Ayant terminé son Droit à l'Université McGill, Sir Wilfrid pratiqua trois ans, quand, en 1867 il fut fait éditeur du "Défricheur". Il retourna quelques années après à la pratique de sa profession à Arthabaskaville, où il a encore sa résidence d'été. Sir Wilfrid Laurier entra dans lu vie publique en 1871, Il siégea a l'Assemblée Législative a Québec jusqu'en 1874, quand il entra aux Communes, pour devenir deux ans âprès, ministre du Revenu de l'Intérieur dans



HON. L. P. BRODEUR

le Cabinet Mackenzie. Lorsque le parti libéral fut battu en 1878, il retourna avec lui dans les froides régions de l'opposition, et y attendit le retour de la vague, dix-huit années durant, c'est-à-dire jusqu'en 1896, alors qu'il devint premier-ministre du Canada. Sir Wilfrid a depuis conduit son parti dans deux victoires éclatantes, et aujourd'hui, plus qu'auparavant encore sa politique a l'approbation du l'électorat entier.

Sir Wilfrid Laurier est la figure la plus remarquable que le Canada pourra se flatter d'avoir fournie à l'histoire. Son oréole èclipse celle de tous ses prédécesseurs. Le pouvoir extraordinaire et l'influence si considérable qu'il a, il les tient de l'étonnant prestige dont il jouit partout où son nom est connu. Son pouvoir n'est pas celui d'un "leader" sans scrupule, de parti. Il est le pouvoir d'un grand homme-d'Etat, un homme d'Etat prévoyant, patient, intègre, qui commande l'affection et le respect. Son nom glorieux est attaché à tous les évènements et toutes les mesures politiques qui sont entrés au Parlement depuis 1871, mais le point de mire de tous ses efforts, pendant toute sa carrière a été de promouvoir la la bonne entente et l'harmonie entre les diverses classes de Canadiens. L'on peut déceler a Sir Wilfrid Laurier le titre de "pacificateur" car, par son esprit de conciliation, il est parvenu à faire régner dans tous les coeurs canadiens cet esprit d'union dont dépendent le progrès et la prosperité du Canada.

La semaine prochaine nous parlerons des honorables Rodolphe Lemieux, L.P. Brodeur, et quelques autres citoyens qui font honneur a la nationalite Canadienne-Francaise dans tout le Dominion.

COMMISSION NON RESPONSABLE

En substance, la résolution de M. Foster que la Chambre a adoptée mercredi soir, mais avec un amendement qui en détruisait la teneur, demandait la gestion de toutes les dépenses de l'administration par une commission indépendante.

Etant donné que toute dépense supérieure à cinq mille piastres est faite par voie de soumissions publiques, il est difficile de concevoir de quelle utilité serait la commission demandée par l'ex-ministre des finances.

C'est un peu le tort de l'opposition quand elle prêche une réforme quelconque de rester dans les généralités, de condamner une organisation mais de ne proposer rien de clair et de précis pour corriger des anomalies, d'ailleurs plus souvent fictives que réelles. Ainsi, M. Foster dit simplement que les dépenses de l'administration devraient être faites sous la direction d'une commission compétente. C'est vague. Et il ne précise pas beaucoup sa pensée quand il ajoute qu'il vaudrait peut-être mieux pour cette commission être nommée à vie.

Le premier ministre a mis en pleine lumière ce que signifierait la prétendue réforme de M, Foster. Une commission responsable nommée pour un temps déterminé, n'a pas sa raison d'être car elle ne ferait que se substituer au gouvernement, pour jouir des même prérogatives qu'il jouit à présent. Une commission nommée à vie, comme le lieutenant de M. Borden en voudrait une, serait sans responsabilité aucune. L'argent du peuple doit être dépensé par des hommes comptables au peuple de leur gestion du trésor. Et M. Foster qui aime tant à prôner les droits du peuple, et le respect des institutions britanniques aurait dû s'apercevoir sans qu'on le lui mit sur le nez, que sa résolution allait a l'encontre de l'esprit de la constitution et du sens démocratique.

UNE OPINION ANGLAISE.

Les Fetes du Tricentenaire De Quebec.

"Le premier ministre a announcé mardi aux Communes que le Prince de Galles assisterait aux grandes fêtes historiques que Québec célèbrera en juillet prochain. Il est, à tout point de vue, convenable que l'héritier présomptif du Trône rehausse de sa présence un évènement d'un si haut interêt dans les annales du Canada et de l'Empire. La célébration des fêtes destinées à représenter et à commémorer la naissance et la développement de la plus grande des jeunes et vigoureuses nations qui vivent librement sous le drapeau de l'Empire, est bien propre à séduire tous ceux qui ont au cerveau une étincelle d'imagination historique. L'histoire que l'on veut illustrer abonde en incidents pittoresques et émouvants et il faut en conserver le souvenir sur cette terre classique surtout en cet anniversaire doublement mémorable dans l'histoire du monde. Trois siècles se sont écoulés depuis le jour où Champlain, l'explorateur francais, chercha le site qui devait servir de berceau à notre colonie. Il ne pouvait trouver rien de plus convenable et de mieux situé que le promontoire appelé Québec par les sauvages, et couvert de coudriers. L'éstablissement dont il jeta les bases, devint la capitale du Canada francais, le centre de cette colonie française qui nous disputa si longtemps la suprématie dans le Nord de l'Amérique. Pendant plus de la moitié de la période qui s'est écoulée depuis, le drapeau des Bourbons flotta audessus des murs de Québec. Alors, après un de ces combats qui font un égal honneur aux vainqueurs et aux vaincus, le génie, l'audace et la bonne étoile de Wolfe abattirent ce drapeau La victoire des Plaines d'Abraham,——que le Canada veut transformer en parc public,—obligea les troupes francaises à quitter le Canada et, en délivrant nos colonies du nord de l'Amérique de la crainte d'une conquête francaise rendit possible la révolte des Etats-Unis. Tandis que nous perdions la plus grande partie de nos colonies nord-américaines, à cause de notre aveuglement et de notre incapacité, les colons francais nouvellement conquis, acceptaient loyalement la domination anglaise. Le dernier assaut que Québec eut à soutenir se termina par la défaite d'Arnold et de Montgomery, en 1775. La période historique qui sera représentée ne s'étendra pas audelà de la grande lutte qui eut lieu sous Lord Chatham; cependant il est opportun de rappeler ce dernier épisode, pour se rendre compte de l'union qui existe entre l'histoire de la vieille cité française et celle de tous les peuples du nord de l'Amerique.

Les fêtes seront célébrées d'après d'exactes recherches historiques que l'on fera à cet effet dans le nouveau département des documents publics, à Ottawa. Ces recherches sont confiées au colonel W. Wood, l'auteur bien connu de "The Fight for Canada." C'est dire qu'elles seront faites avec toute l'érudition et le zèle d'un vèritable antiquaire. Peu de villes de l'univers pourraient présenter un plus noble théâtre pour une cérémonie de ce genre. Québec a toujours conservé son vieux caractère moitié militaire, moitié ecclésiastique caractère que lui ont imprimé ses fondateurs. Là furent les quartiers généraux des soldats et des prêtres qui aspiraient à la conquête, pour la France, du Nord de l'Amérique; les batteries et les casernes, les églises et les monastéres qui s'élèvent encore sur les deux rives du Saint Laurent, témoignent du caractère des hommes qui ont fondé cette cité, il y eut parmi eux de grands hommes, guerriers et apôtres, des hommes aux vues larges et éclairées, courageux jusqu'à l'intrépidité et administrateurs habiles. Ils portèrent au loin la civilisation fancais et la durée de leur oeuvre est un témoignage en faveur de leur pureté. Ils occuperont nécessairement la place d'honneur dans la célébration du passé de la province qu'ils ont sagement administrée et si courageusement défendue pendant si longtemps: et lorsque les Canadiens-francais admireront les fêtes ils y verront avec orgueil la part glorieuse que leurs ancêtres ont prise à l'édification du Canada d'aujourd'hui. Quelques-uns de ces grands hommes furent dans leur mentalité et leurs sentiments plus canadiens que francais même dans ces temps éloignes. Ils aimaient la France, comme leurs fils l'aiment encore aujourd'hui, mais les plus chères affections de leus coeurs étaient pour laterre qu'ils avaient adoptée pour patrie.

La nouvelle que le prince de Galles visitera le Canada une seconde fois, à l'occasion des fêtes de juillet, a été accueillie avec une grande satisfaction par tout le pays, comme on devait s'y attendre. Il a déjà parcouru une grande partie de l'Empire sur lequel il sera appelé à régner un jour, dans l'ordre naturel des choses. Encore duc d'York, il fut en Australie pour y inaugurer le premier parlement. Sa visite en Afrique-Sud à une heure difficile pourtant, a produit d'heureux résultats. Plus tard son séjour dans les Indes produisit un effet considérable sur l'imagination de ces millions de sujets anglais. La présence des escadrons du nord de l'Atlantique de la France et probablement des Etats-Unis, réunis à cette occasion, apportera un nouvel intérêt et une plus importante signification au séjour nécessairement trop court du prince de Galles au Canada. Il est bon que les drapeaux de Wolfe et de Montcalm flottent tous deux à l'heure où leurs decendants fêtent les héros d'une nation qui ne serait pas ce qu'elle a contractée dans le passé envers l'Angleterre et la France."—Du "London Times."

JOIE INESPEREE

On cite comme des exceptions ceux qui ont bu ... et qui ne boivent plus. Le peuple toujours porté à généraliser, n'admet pas même d'exception : Qui a bu boira,, dit-il dans son énergique concision.

Oui, il y a des exceptions. Elles ne sont pas nombreuses, mais elles donnent quelquefois aux amis de la tempérance de bien douces consolations.

Feu le grand vicaire Mailloux, cet apôtre si dévoué de la tempérance, aimait à raconter une touchante histoire au sujet de la conversion d'un ivrogne.

Une bonne et sainte femme avait pour mari un de ces ivrognes comme on en voit tant aujourd'hui dans nos villes. Ce sans-coeur buvait tout ce qu'il gagnait. Non content de priver sa femme et ses enfants de nourriture et de vêtements, il les battait quelquefois jusqu'a leur faire porter des marques. Ces petits martyrs en étaient venus a craindre tellement leur père qu'ils regardaient sans cesse aux fenêtres, pour se cacher dès qu'ils le verraient arriver.

Une grande retraite de tempérance fut annoncée dans la paroisse. La mère et les enfants se mirent en prière pour demander au ciel de faire un miracle en faveur du chef de la famille. La pauvre femme espérait que si son mari suivait la retraite, les sermons auraient peut être pour effet de le toucher et de l'amender.

Mais le diable travaillait de son côté. L'ivrogne, en apprenant qu'on allait distribuer des croix de tempérance dans la paroisse, entra dans une fureur indescriptible. Il maudit et blasphéma la croix, le curé et le prédicateur.

Les deux premiers jours de la retraite, il passa son temps à l'auberge. Il revint les deux soirs chez lui, ivre, furieux, et battit cruellement sa femme et ses enfants.

Le troisième jour, lorsque les enfants virent revenir leur père plus enragé que jamais, apeu près affolés, ils se réfugièrent au grenier.

Ce jour-là, la brute avait remplacé l'homme dans notre ivrogne. Il entra en proférant d'horribles blasphèmes. Son premier cri fut pour ses victimes : Où sont-ils ? Il les chercha sous les lits, dans les garde-robes. Enfin, ne les trouvant pas, il se décida a monter au grenier. Les pauvres petits, en l'entendant venir, s'étaient blottis dans un coin. L'ainé, âgé d'un peu plus de dix ans, par une inspiration de son ange gardien sans doute, tenait à la main une petite croix noire qu'il s'était fabriquée lui-même. L'ivrogne, a la vue de son enfant qui semblait protéger ses petits frères a l'abri de le croix, qu'il avait maudite et juré de ne jamais laisser entrer dans sa maison, resta interdit, comme épouvanté.

Aprés quelques instants d'hésitation, il redescendit et s'éloigna de la maison en courant.

La mère, temoin de ce manége, ne sachant trop ce qui allait se passer, se jeta a genoux en s'écriant : "O mon Dieu, ayez pitié de moi ! Miséricorde pour mes enfants !" Dans son angoisse, elle croyait que son mari rentrerait avec une hache pous les exterminer tous.

Un quart d'heure plus tard, la porte s'ouvrait. La brute de tantôt revenait non plus de l'auberge, mais de l'église. Il portait fièrement une croix de tempérance !

La malheureuse femme n'en pouvait croire ses yeux ! Le mari et le père coupable se jeta alors a genoux et, en versant des larmes abondantes, demanda pardon a ceux qu'il avait martyrisés. Il jura sur sa croix de tempérance que jamais plus il ne prendrait d'alcool.

Cet homme tint parole. La paix, l'aisance et le bonheur devinrent le partage de cette famille si long-temps éprouvée par l'intempérance de son chef.

Divorce dane Essex

Lse deux Tilbury pourrait subir un changement:

Au moment où nous allons sous presse une nouvelle de Toronto nous arrive, qui est presque une confirmation d'une récente rumeur qui voulait ranger Tilbury nord dans Essex-nord. Il parait que ce sont là les intérêts du docteur Anderson, le porte étendard du parti conservateur contre l'Hon John A.Auld. Aux dernières élections provinciales, 25 janvier ,1905, Mr. Auld reçut une majorité de 140 votes sur le docteur Anderson, dans Tilbury Nord.

De fait, Tilbury Nord appartient à la parte nord d'Essex, et si une ligne de séparation était tracée, il en serait ainsi de Tilbury Ouest, tandis que Anderson serait renvoyé dans Essex-Sud. Ce n'est là, il est vrai; qu'une rumeur, qu'une nouvelle de coulisses, mais rien n'empèche qu'il en est grandement question. Les derniers changements furent opérés sous le gouverne-Ross, dans les intérêts de feu W. C. Balfour.— Au tour du docteur Anderson maintenant, A chacun le sien

A la Legislature

Denonciation precise d'un depute de l'opposition liberale

C'est le gouvernement d'Ontario qui paie les frais de transport de neuf chevaux, du Canada en Angleterre, pour un de ses ministres.

L'opposition libérale à la Législature vient de dénoncer un scandale conservateur. M. C. Smith, député libéral dans un discours qu'il a prononcé récemment à Hamilton, dénonçait violemment le gouvernement Whitney parce qu'il avait payé les frais de transport de neuf chevaux appartenant au ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Beck, du Canada en Angleterre, pour l'exposition Internationale de Chevaux à Londres.

L'hon. M. Beck a voulu ralever hier à la Législature cet avancé de M. Smith, mais ce dernier avec en mains le livre des conptes publics, prouva que le gouvernement avait payé $1.710.99 pour le transport de neuf chevaux. Or ces chevaux appartenaient à M. Beck et à Mme Beck. De plus ce sont les seuls chevaux qui ont eté envoyés à Londres. M.Smith ajouta que les éleveurs de chevaux de la Province auraient eté enchantés de participer à l'Exposition s'ils avaient su que le gouvernement payait les dépenses; l'hon. M. Beck nia avoir reçu l'argent.

Mais M.Smith répondit ironiquement que ce n'était pas trés cher de payer $190.11 pour le transport d'un cheval qui doit là-bas soutenir l'honneur de la province. Mais puisque M. Beck n'a pas reçu l'argent, où sont allés les $1,700 dollars demanda M. Smith?

Le trésorier, M.Montieth prit la défense de son collégue en disant que M Beck n'avait pas reçu cet argent.

M. Smith continua ses questions disant qu'il ne voulait pas savoir qui n'avait pas reçu l'argent mais qui l'avait reçu.

Alors M. Whitney et ses collègues dirent à l'encontre des livres que l'argent n'avait pas été payé.

L'opposition est indignée de cette maniére d'agir.

L'HEURE DE LA MORT.

Un médecin américain qui a relevé l'heure de la mort pour 24,000 habitants de New-York arrive à la conclusion qu'il y a une mortalité plus forte vers cinq heures du soir.

Poúr M. Finlayson, médecin à Glasgow, d'après 13,000 décès, la mort est plus fréquente entre cinq et six heures du matin. La statistique de M. Finlayson vient à l'appui d'une opinion très répandue d'après laquelle la mort est plus fréquente de nuit, et surtout entre minuit et six heures du matin.

Une statistique allemande, donnée par Schneider, dans les Archives de Virchow, parle dans le même sens ; à Berlin il y aurait un maximum de mortalité de quatre à sept heures du matin d'après une étude portant sur 57,000 cas.

Une seconde statistique américaine contredit formellement les résultats de la premiére ; N. Berens, d'après mille cas, à Philadelphie, constate une mortalité plus forte de six à sept heures du matın.

Dans les chiffres qui précèdent, il s'agit de la mortalité des deux sexes, et probablement à tous âges. Mais dans ceux qu'a donnés M. C.-F. Beadles, on a considéré séparément les hommes et les femmes. Et il semble y avoir une différence notable selon le sexe. Pour un total de 1,000 femmes en effet, on constate une mortalité plus grande de six à sept henres du soir ; pour 3,424 hommes, l'heure où l'on meurt le plus tombe entre cinq et six heures du matin.

Resume Des Reglements Concernant Les Homestead Du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de puissance du Manitoba, ou des provinces Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être pris comme homestead, par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou pour tout individu de 18 ans sur un espace d un quart de section de 150 acres plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le sollciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néan-moins, une entreé procuration peut être faite dans des certaines conditions par le pere, mère, fils ou filles, frères ou soeurs du futur colon.

Une demande d'entrée de cancellation faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à local par le sous-agent, aux frais du sollciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la recpetion du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une cancellation doit le faire personnellement. Le solliciteur doit posséder les titres requis pour la possession d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de cancellation d'un individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancellée ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'en trée.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite endue forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministre, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS.— Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un colon, s'il le désire, peut remplir les conditions pour son hemestead en ce qui concerne la résidence en demeurant sur autre terre dans les environs lui appartenant et ayant au moins une superficie de 80 acres. Les colons propriétaires en commun sont pas sujets à cette condition.

(3) Si le père —ou la mère, si le père est décédé — de tout homesteader, demeurant sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplie par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "environ" dans les deux paragraphes précédents signifie pas plus loin que neuf milles en ligne directe, à l'exclusion de la largeur du chemin permis.

(5) Un colon qui a l'intention de vendre une ferme et soumettre aux conditions exégéés, tout en demeurant avec ses parents ou en demeurant sur une autre ferme lui appartenant, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres pa tentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaires des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce fairie.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD—OUEST CANACIAN

CHARBON.— Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,520 acres. Une royauté de 5 cents la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dixhuit ans ou plus ayant decouvert un minérai dans un endroit peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim et de $5.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $600 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1 après avoir rempli toutes les autres conditions.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour cha mille de rivière loué, Loyauté de 2 ½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous ministre de l'Intérieur

Les Benjamins et des doyens des chefs Etat

Le noueau roi de Portugal, Manuel 11, âgé seulement dedixhuit ans, se trouve être le plus jeune des chefs d'Etat de l'Europe. Le roi d'Espagne lui-même en effet, est son aíné, car il acomplira, le 17 mai prochain sa vingt deuxième année, et la reine Wilhelmine des Pays-Bas finira le31 août ses vingt-huit ans:

Les plus jeunes souverains sont, après eux, le roi Haakon de Norvege, qui, le 3 août, aura trente-six ans; le roi d'Italie, qui entrera le 11 novembre dans sa quarantième année, et le Tsar qui aura 40 ans le 18 mai.

Les plus d'âgé est, d'autre part, est l'empereur François-Joseph, dont en célébrera le soixante-dix huitième anniversaire, le 18 août prochain. Après lui, viennent le roi des Beges, né le 9 avril 1835; puis le Souverain-Pontife, né le 2 uin 1838, puis le roi de Roumani, né le 20 avril 1839; enfin M. Fallières, né le 6 novembre 1841, et qui est l'aîné, de trois jours seulejment, du roi Edouard VII, né le 9 novembre 1841.

François-Joseph II est, en même temps que le doyen d'âge, le deyon d'avènement des chefs d'Etat de l'Europe: lempereur d'Autriche depuis le 2 décembre 1848, il monta sur le trône à dix-huit ans, l'âge du jeune roi de Portugal. On fêtera cette année le jubilé de ses soixante ans de règne.

LES MARIAGES CATHOLIQUES.

L'Arhevêque Farlay, de New-York, vient de faire parvenir au clergé de son diocèse une lettre pastorale expliquant la nouvelle législation ecclésiastique qui, suivant un récent décret de Pie X, viendra en force à Pâques. Ce décret, dont voici les arrêtés, défend les mariages civiles:

1.—Aucun mariage ne sera valide s'il n'est accompli par un prêtre dûment autorisé et devant moins deux témoins.

2—Un mariage entre deux catholiques ou entre un catholipue et une personne baptisée mais non catholique, célébré par un magistrat civil, un échevin, un notaire public ou un ministre protestant, sera nul et sans effet.

3Aucun mariage ne sera licite s'il n'est accompli par le curé des époux ou par un prêtre délégué par lui ou par l'évêque du diocèse.

4.—Les fidèles, qui ont l'age du mariage ou qui doivent se marier à brève échéance, devraient se procurer des renseignements certains et positifs, sur la date de leur baptème et l'endroit où ils ont été baptisés.

Les assasinants des chefs d'Etat depuis cinquante ans

L'attentant dont viennent d'être victimes le roi de Portugal et son fils remet en mémoire la liste rouge des assassinats commis sur les chefs d'Etat. Un journal anglais publie leurs portraits rois, reines, tzars, shah, impératrice voisinent avec les chefs d'Etats républicains dans cette galerie sanglante des victimes du pouvoir. Les présidents Lincoln Garfield, MacKinley, le président Carnot ont signé de leur sang, dans l'histoire des pages non moins tragiques que celles des régicides dans les annales des monarchies.

FEUILLETON

Le Medecin des Pauvres



Grand Roman

par

Xavier de Montepin.



I

PIERRE PROST

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien remonter avec nous de près de deux siècles et demi dans le passé, ce qui nous reportera vers le commencement du dix-septième siècle,—et nous leur demandons de nous accompagner dans cette vieille province de Franche-Comté. qui, depuis Charle-Quint, appartenait à l'Espagne.

En l'an 1620,une demeure modeste, moitié maison,moitié chalet, s'élevait à l'entrée d'un vallon boisé, à deux ou trois portées de mousquet del'endroit où commence la déclivité de cette colline sur laquelle se disséminent encore aujourd'hui les chaumières du hameau de Longchaumois.

Cette maisonnette, plus vaste que les huttes voisines, ne se composait cependant que d'un rez-de-chaussée formant deux pièces.

Le grenier se trouvait immédiatement au-sessus de ces pièces.

Autour de la maison s'étendait un enclos planté d'arbres fruitiers d'une médiocre venue, et dont une clôture de houx défendait l'approche au bétail et aux maraudeurs. —Une porte à clairevoie, ou plutôt une barrière mobile, se fermant avec un système de chevilles tout à la fois très incomplet et très compliqué, donnait accès dans la basse-cour,car on y voyait quelques poules y picorer ça et là; une chèvre attachée au tronc d'un poirier par une corde lâche, y tondait l'herbe touffue, de manière à former autour de l'arbre un cercle dépouillé, aussi parfaitement régulier que s'il eût été tracé par les deux branches d'un grand compas.

Ce rustique logis était la demeure d'un homme qui jouissait à Longchaumois,et danstous les villages des alentours, à trois ou quatre lieues à la ronde, d'une estime et d'une popularité parfaitement méritées.

Cet homme, fils de simples cultivateurs et presque paysan lui-même, se nommait Pierre Prost.

Il n'était pas riche, tant s'en fallait; mais,outre sa maisonnette, il possédait quelques champs dont le produit lui permettait de vivre sans demander au travail manuel son pain de chaque jour.

Pierre Prost appertenait à la famille de ces hommes marqués au front d'un sceau divin et de qui l'on peut dire au jour de leur mort:—Ils ont passé sur la terre en faisant le bien, quelle que soient d'ailleurs la position sociale dans laquelle le hasard ou la Providence les ait fait naître.

Faire du bien!.. telle avait été,en effet, la constante préoccupation de Pierre Prost dès sa jeunesse, et il n'était presque qu'un enfant encore que déjà il pourrait s'y prendre pour être sans cesse utile à ceux qui l'entouraient et à l'aide desquels l'extrême médiocrité de ses ressources ne lui permettrait point de venir d'une certaine façon.

Pieux et même exalté dans ses croyances, comme le sont généralement les paysans des montagnes, vivant loin des villes et du contact du monde—(comme ils l'étaient surtout à cette époque),—Pierre Prost songea d'abord à se faire prêtre.

Mais il y avait en lui je ne sais quels vagues instincts d'indépendance que la rigidité de la discipline ecclésiastique épouvantait.—Le jeune montagnard renonça donc à devenir le médecin de l'ame et résolut de se faire le medecin du corps.

A dix-huit ans, et sachant seulement lire et écrire, il s'en alla à Dôle pour y étudier.— Dôle, aujourd'hui pauvre petite sous-préfecture fort modeste et presque ignorée, possédait alors une très réelle et très sérieuse importance.—Cette ville était le chef-lieu du principal des trois bailliages de la Franche-Comté. —Elle était, en outre, le siège du parlement dont les Etats généraux nommaient les membres et qui administraient la province.

Au bout de quatre années d'un travail assidu, Pierre Prost revint à Longchaumois.—Sa science aurait fait sourire dédaigneusement tout étudiant de nos jours, de moyenne force. —Mais à cette époque et dans ces montagnes sauvages et profondément inconnues, Pierre était en vérité un médecin très habile et trés savant.

Ce jeune homme de vingt-deux ans vécut, à partir de ce moment, non pas pour lui, mais pour les autres.—Il se fit le médecin des pauvres.—Il passa ses jours et ses nuits à courir de la plaine à la montagne, portant ses secours et ses soins à tous ceux qui les réclamaient, et n'acceptant aucune rétribution pour ses fatigues et ses ordonnances.

En medecine, l'habitude et l'expérience sont les deux tiers du talent;—aussi Pierre Prost, dont l'intelligence était belle et l'entendement développé, ne tarda-t-il guère à devenir un praticien remarquable.—Il fit des cures extraordinaires la voix du peuple les grossit encore et cria presque au miracle;— bref, la réputation du médecin paysan grandit de telle sorte qu'il fut appelé dans quelques manoirs, et qu'il compta dans sa clientèle des dames châtelaines et des gentilshommes.

Il se faisait en aucune façon prier pour accepter l'argent de ces nobles clients; mais, tout aussitôt, cet argent était déposé par lui entre les mains du vénérable curé de Longchaumois, avec prière de le répandre en aumônes.

Les médecins de ce genre ont été rares à toutes les époques, et très sincèrement je crois que la race en est aujourd'hui tout à fait perdue;—cependant il n'est peut-être pas impossible que je me trompe,— et je souhaite me tromper.

Le jeune Franc-Comtois menait depuis dix années cette admirable existence de charité et de dévouement, quand il se prit d'amour pour une jeune fille des environs de Saint-Claude.— Cette jeune fiille n'avait pour dot que sa grande beauté, ses vingt ans et sa bonne réputation :—elle se nommait Tiennette Levillain.

Pierre Prost la demanda en mariage.—Il avait alors trente-deux ans, mais il paraissait en avoir au moins quarante, par suite des fatigues et des privations de toutes sortes qu'il supportait avec une héroïque insouciance.—Sa taille était haute,—sa figure expressive et belle, mais bronzée par le soleil et les vents,son front dégarni, ses épaules légèrement arrondies.

L'été Pierre Prost portait un sarrau de toile bise.—L'hiver, il s'habillait comme les paysans, d'un droguet gris très épais et grossièrement coupé par une une tailleuse du village.

En somme, il n'avait rien de ce qui pouvait séduire une jeune fille,—mais Tiennette Levillain, qui n'était point romanesque, consentit avec bonheur et reconnaissance à devenir la femme du médecin de Longchaumois.

Le mariage fut célébré le 14 janvier 1618.—Pierre Prost put comprendre, ce jour-la, à quel point il était populaire et adoré dans le pays.—Une immense multitude, venue de toutes les paroisses environnantes, se pressait autour de la petite église dans laquelle les deux époux recevaient la bénédiction nuptiale.—Quand ils sortirent,—lui fier et joyeux,—elle toute rougissante sous sa blanche couronne de mariée,—d'unanimes acclamations retentirent, et c'était à qui leur souhaiterait le plus haut longue vie, prospérité, beaux enfants, bonheur sans nuage et le reste..

Certe, les populations n'ussent point témoigné cet empressement ardent et venu du cœur,au premier président du parlement de Dôle, le plus important magistrat des trois bailliages.

Ce que furent, dès l'abord, les joies ardentes et chastes de cet intérieur, je ne saurais en aucune façon le raconter;—c'est une lyre et non point une plume qu'il faudrait pour chanter ce doux poème d'amour honnête et félicité domestique.

Au bout d'un peu plus d'un an de mariage, Tiennette se trouva dans un état intéressant.

Pierre Prost attendait ce moment avec une impatience facile à comprendre.—Il avait toujours aimé les enfants plus que tout au monde, et l'idée d'avoir un enfant de sa Tiennette adorée, lui chatouillait le cœur d'une façon délicieuse.

Hélas! l'homme sait bien ce qu'il désire,—mais souvent une main inconnue se complaît à le frapper avec une sanglante irorie dans l'accomplissement même de ses vœux les plus caressés

Le 14 janvier 1620, c'est-à-dire deux ans, jour pour jour, après son mariage, Tiennette mourut en mettant au monde une petite fille.

Comment,—en regardant se fermer pour toujours les beaux yeux bleus de cette femme bien-aimée,—en voyant le dernier souffle s'exhaler de ses lèvres pâlies,—en appuyant la main sur son cœur qui ne battait plus,—en comprenant qu'il était à tout jamais séparé de la douce et pure compagne de sa vie,—comment Pierre Prost ne devint-il pas fou?..

C'est le secret de Dieu.

Il est permis seulement de supposer que le montagnard ainsi fourdoyé se souvint qu'il ne restait pas absoulument seul en ce monde, et que Tiennette expirée lui léguait une pauvre petite créature, faible et chétive, pour laquelle il lui fallait vivre et combattre.

Aussitôt qu'un homme, dans l'une de ces effroyables crises de l'existence, a triomphé de premières étreintes de la folie, cet homme est sauvé!

Tiennette était morte à onze heures du soir.

Le lendemain au matin, après une nuit de lutte indicible et de tortures sans nom, Pierre Prost avait triomphé.— Il semblait calme.— Seulement, des rides profondes se creusaient sur son front,—ses yeux disparessaient à demi sous l'arcade sourcilière agrandie.—Son visage dévasté était celui d'un vieillard, et ses cheveux avaient blanchi.

Le premier paysan qui vit cette figure étrange,— cette pâleur de cadavre,—ces yeux mornes et secs,—recula avec épouvante et crut qu'un spectre lui apparaissait.

Mon ami, lui dit Pierre Prost tandis qu'un déchirant sourire contractait ses lèvres,—si je te parais changé, c'est que je suis bien malheureux..Tiennette est morte cette nuit..

Quelques heures après, tout le pays savait quel coup de tonnerre inattendu venait de frapper le médecin des pauvres, et, comme au jour de son mariage, mais vêtues de deuil et les yeux en pleurs, les populations des pa-

(à continuer page 5)

PENSION AUX VIEILLARDS.

La Nouvelle Loi.

Le Courrier croit devoir parler de la loi présentée au parlement fédéral par l'hon' M. Fielding au sujet de la pension aux viellards.

La résolution ministérielle qui a été adoptée et sur laquelle un projet de loi sera basé' se lit ainsi :

Qu'il est expédient d'autoriser la vente d'annuités du gouvernement ou rentes viagères à capital réservé, afin d'encourager les habitudes d'épargnes et de donner à la populatiou du Canada l'occasion de pourvoir aux besoins de la viellesse au moyen de rentes de pas moins de $50 et de pas plus de $600 par année ; les rentes pouvant être acquises soit en payant en une seule fois ou en versant périodiquement une somme stipulée à des intervalles fixes et déterminés ; le Gouverneur en conseil, par règlement, devant fixer le taux de l'intérêt à allouer suivant le calcul des valeurs d'après les tarifs qui formeront les bases de ces acquisitions ; les dites rentes devant êtres payables après que le bénéficiaire aura atteint l'âge de 55 ans ou qu'il sera atteint d'incapacité permanente;les deniers versés par un bénéficiare devant être remboursés, si le bénéficiare décède avant que la rente soit payable, aux héritiers du bénéficiare,avec intérêt composé à 3 pour cent ; l'intérêt du bénéficiaire dans le contrat ne sera pas transférable, et sera exempt de saisie à moins que le contrat n'ait été passé et que les versements n'aient été faits avec l'intention de frauder des créanciers, et si une telle intention est prouvée devant une cour de juridiction compétente, les créanciers auront droit de recevoir, dans le cas où la rente n'est pas encore due, le montant versé avec intérêt simple à 3 pour cent, et dans le cas où la rente est due, la valeur réelle de la rente ; les deniers reçus devant êtres versés au fonds consolidé du revenu et les deniers à payer devant être payés à même le dit fonds; il sera tenu un compte appelé "compte des rentes viagères du gouvernement ", de toutes les sommes reçus et payées en rapport avec les contrats de rente, et de l'actif et du passif se rapportant à l'octroi des rentes, en incluant dans le passif la valeur présente des rentes à échoir jusqu'à la clôture de chaque année fiscale. "

Le ministre des finances a expliqué son projet au moyen d'illustrations. Un homme qui donnera 25 cents par semaine à partir de 20 ans, jusqu'à ce qu'il ait atteint 55 ans, aura droit à une pension annuelle de $87.25. S'il laisse sa contribution en dépôt jusqu'à l'âge de 60 ans, il recevra $126 ; à 65 ans, $189.47 et à 70 àns, $391.71. Le paiement de 50 cents par semaine doublera cette pension ; $1 par semaine à partir de 30 ans assurera à 55 ans, une pension de $349.02 et à 60 ans de $504.

Deux piastres par mois de 20 a 55 ans donneront une pension de $161.47 ; à 60 ans $233.22 ; à 65 ans, $350.83 ; à 70 ans $559 .03.

Cinq piastres par mois, donneront une pension de $403.67 à 55 ans ; $583.05 à 60 ans.

Cinq piastres tous tous les trois mois donneront une pension de $135.25 à 55 ans ; $95.37 à 60 ans $494.11 à 65 ans, et $469.23 à 70ans

Le bill permet aussi à un homme de payer $100 à 20 ans et la même somme tous les cinq ans jusqu'à 55 ans, ce qui lui donnera droit à une pension de $149.28.

Si une personne contribuant au fonds de pension meurt avant 55 ans, sa famille recevra tout l'argent déposé plus l'intérêt composé à 3 pour cent.

Le grand avantage de ce système est la garantie absolue que possèdent les intéressés de retirer le plein montant de l'argent déboursé.

Les impressions reçues dans la jeunesse se retiennent jusque dans la vieillesse.

Le Courrier

Journal essentiellement Canadien-Français

Publie par la

Cie de Publication du Courrier, Limitee

	Prix.
Canada,	
Un an - - -	$1.00
Six mois - - -	.50c.
Etats-Unis.	
Un an - - -	$1.50
Six mois - - -	.75c.

Bureaux:

White Block, Phone 68.

F. X. Chauvin, Redacteur et Gerant.

Jeudi 2 Avril 1908.

NOTRE PROGRAMME

Au moment où un journal commence sa publication, il est d'usage pour le rédacteur de soumettre au public un aperçu de ses intentions et de son but c'est à-dire, de lui soumettre un programme. Nous sommes heureux aujourd'hui, à l'aurore de notre carrière journalistique, de faire part aux Canadiens-Français d'Essex et de Kent, de l'esprit qui nous anime en assumant les responsabilités qui tombent sur les épaules d'un éditeur.

La tâche est lourde, et, nous l'avouons sans crainte nous en resterons bien audessous, mais nos présents devoirs nous y invitent et nous obéissons.

Nous prenons aujourd'hui la rédaction du Courrier, et ce n'est pas sans mure réflection.

Le journalisme est une rude carrière, une carrière laborieuse et ingrate, féconde en écueils et en déboires. Toutefois, nous sommes décidés à y entrer, et, en écrivant cet article, nous franchis sons notre Rubicon. En entran dans la presse, nous obéissons aux conseils d'amis sérieux et é clairés, et à certains penchants naturels qui nous poussent de ce coté.

Nous savons que le condition du journalisme canadien-français dans cette partie du pays est très difficile et faite de labeurs; nous savons que plus d'une fois les heures matinales nous surprendront, courbé sur les colonnes rébarbatives des rapports publics et officiels nous savons que maintes fois, les premiers rayons de l'aube feront pâlir la lueur de la lampe qui é clairera notre travail nocturne, nous savons que souvent la lumière de jour nous trouvera pres qu'endormi sur la traduction des dépêches, la rédaction des fait divers, des comptes-rendus, des annonces ou des réclames, nous savons tout cela et cependant, nous n'hésitons pas, nous ne reculons pas, parceque nous avons la science du devoir, et la résolution d'être à la hauteur de nos présentes et futures obligations.

Voici une déclaration que nous tenons à faire, mais il en est une autre que nous ne craignons pas d'énoncer, c'est que jamais, dans l'accomplissement de nos devoirs, nous manquerons à la sincérité, qui est la première des lois du journalisme honnête, que jamais nous accuserons un adversaire, sans être persuadé de la raison d'être de notre accusation que jamais nous oserons affirmer sciemment une fausseté, que jamais nous soutiendrons une opinion sans la croire vraie et juste. Nous ne voulons pas dire par ce la que nous nous tromperons pas, non, car nous sommes comme tous, homme, mais si nous avons le malheur de commettre quelque péché d'inexactitude ou d'ou trance, nous aurons au moins la satisfaction de dire, que ce sera de bonne foi.

Puisque nous en sommes au chapitre des réflections, qu'il nous soit permis de rappeler qu'en assumant la charge de rédiger l'organe des Canadiens-Français de l'Ouest-Ontario, nous entendons être à la hauteur de notre de position.

La plainte semblait se généraliser à travers le comté, de ce que la population canadienne française des comtés d'Essex et de Kent, n'avait pas de feuille qui fût l'écho fidèle de ses opinions, de ses vues, de ses besoins et de ses aspirations. Avec l'assentiment du public canadien-français de ces comtés, nous avons le désir d'être cet organe.

Notre journal ne sera pas un journal à sensation, mais nous voulons en faire un crédit à la nationalité canadienne-française en même temps qu'à notre langue maternelle.

Nous nous occuperons de tout, de politique, de religion, de critique, de science vulgarisée, de discussion, de sport, de mondanités, de dépêches de partout d'informations variées et générales, et le tout amoncelé dans huit pages, sera distribué au prix d'une piastre par année.

En politique, nous tenons, à en faire l'aveu sincère nous ne serons l'adulateur de personne, et, en politique comme en toute autre matière et sur toute autre question, nous voulons conserver la franchise de nos coudées, c'est-à-dire que nous entendons dire notre façon de pensée sans ambages, avec précision et clarté. La politique est le champ des controverses et des discussions passionées. Peut-être alors qu'il nous arrivera de porter de rudes coups, mais jamais nous dépasserons les limites de la justise et de la courtoisie.

En religion, nous sommes catholique, nous ne le sommes pas plus que le pape, mais les princi pes établis par L'Eglise Catholique sont les nôtres. En religion surtout nous sommes inébranlable.

Voila notre programme. Nous le soumettons sans crainte à l'appréciation générale des Canadiens-Français. Nous attendons leur réponse.

F. X. Chauvin

LE COURRIER

Une rumeur est dernièrement parvenue à nos oreilles, taxant certains personages intéressés et connus à leur mérite à travers le comté, de repandre le bruit que le Courrier est tout simplement un journal de circonstance. Nous tenons à répondre à cet te calomnie d'une manière catégorique. Il est absolument faux que notre journal ne soit qu'un auxiliaire, institué pour vaquer aux intérêts politiques de certains politiciens. Le Courrier n'est pas l'organe d'une faction quelconque d'hommes publics, c'est le journal des Canadiens-Français en général. Dans notre feuille hebdomadaire, tout le monde se coudoie, sans égard aucun au drapeau politique. Nous n'avons donné à personne, le droit de dire que notre feuille est absolument une feuille libérale, ayant pour but unique de défendre la politique libérale au temps d'élections, et ceux qui se sont faits colporteurs de ce canard aussi ridicule que faux, ont insulté de la manière la plus vivante à l'honneur des initiateurs du mouvement patrioti que et national qui donne aux Canadiens-Français de l'Ouest Ontario, non seulement une feuille "pro forma", mais un journal accrédité, Il existe toujours dans des occasions comme celle-ci, les agents secrets, qui se font mandataires de la jalousie et de la vengeance, mais nous croyons sincèrement que ces boues émi-saires recevront l'accueil qu'ils méritent devant le public intelligent auquel nous nous adressons, et qu'au lieu de leurs sympathies, ils recevront leur dédain.

Un Journal Francais

Les Canadiens-francais de la partie ouest d'Ontario auront bientôt le plaisir de posséder un journal publié dans leur langue.

Nos compatriotes sont tres nombreux dans cette partie de la province, sur tout dans Essex et Kent. Depuis longtemps ils etaient anxieux d'avoir un organe public dans leur langue maternelle. La compagnie d'imprimerie Le Courrier, qui vient d'obtenir son incorporation à la législature satisfera dit-on, ce désir. Le bureau chef de cette compagnie sera établi à Windsor.

Nous détachons cet entrefilet du"Canada", grand quotidien de Montréal. Plusieurs journaux de la métropole canadienne se sont joints au Canada "pour saluer l'apparition du Courrier" C'est qu'à Montréal aussi bien que sur les lieux mêmes, on reconnait la nécessité qui s'impose aux Canadien-Français d'Essex et de Kent, de posséder un organe qui soit l'écho fidèle de leur nombre, de leur influence et du rôle que les deux premiers objets leur assignent. Mais nous qui sommes et vivons dans le centre même où existe cette lacune, nous avons encore une idée plus nette de la situation précaire des Canadiens-Français de l'Ouest-Ontorio, et, obéissant à un sentiment patriotique, qui toujours guidera nos faits et gestes, nous avons jeté les bases d'un journal qui, par sa rédaction, son administration et sa forme, sera un haut crédit à la nationalité canadienne-française de cette région.

C'est un fait indéniable, et per sonne l'a encore nié, la population canadienne-française de l'Ouest Ontario est assez nombreuse pour soutenir un journal de sa langue, de sa foi, de ses opinions, et de ses idées. Notre situation géographique ellemême nous impose ce journal. Entourés comme nous le sommes, de l'élément anglo-saxon, dont la fierté et la fidèlité aux traditions sont en quelque sorte proverbiales nous devons sans cesse être sur la brèche et prêts à la revendication de nos droits politiques, civiques et religieux et à la sauvegarde de notre langue maternelle, la langue française.

Nous faisons donc appel aux Canadiens-Français, à nos compatriotes d'Essex et de Kent, et nous espérons, sans crainte d'être deçu dans nos espérance, que notre cri ne passera pas inaperçu Combien de familles canadien nes françaises souscrivent aujourd'hui à une feuille de la pro vince de Québec? Pourquoi? Parceque, jusqu'à maintenant les Canadiens Français de cette partie du pays n'ont pas eu chez eux ce que les sentiments patriotiques qui les animent, exigent.

Cet encouragement de nos compatriotes aux grands quotidiens de notre province-soeur, nous sommes convaincus qu'il sera, à l'avenir, donné à notre feuille, qui, nous le répétons, est aussi la leur.

Dans Essex seulement, nous formons presque la moitié de la population.

Comment dans ce cas ne pouvoir soutenir un journal, quand nos frères de langue anglaise en soutiennent dix, n'ayant pour cela, que quelques milliers de po pulation de plus que nous?

Sommes-nous moins fiers d'être des rejetons français, qu'eux d'être des rejetons anglo-saxons? La réponse est à vous, compatriotes d'Essex et de Kent.

F. X. Chauvin.

TOUJOURS PLUS HAUT

Nous reproduisons ci-après un excellent article de M. Aegidius Fauteux, dans lequel il est parlé du journalisme, et nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs.

TOUJOURS PLUS HAUT!

C'est la devise de l'Association des Journalistes Canadiens-français. Je n'en connais pas de plus belle ni qui résume mieux le grand rôle de la presse.

Le journaliste remplit aujourd'hui, dans la société humaine, une fonction nécessaire à côté du poète, à côté du soldat. "Le métier peut être obscur, disait Cuvillier-Fleury, l'oeuvre rapide le bruit éphémère, l'instrument imparfait, la mission est grande!"

Cette mission, c'est précisément d'aiguiller l'humanité sur la route du bien, celle qui monte toujours plus haut. Elle a été souvent trahie hélas! et trop d'écrivains, ravalant la dignité de la presse, ont mis au service des passions mauvaises son énor me influence. Et c'est pourquoi il est devenu presque ridicule de parler de ce sacerdoce de la presse autrefois tant vanté.

Mais le mépris dont le peuple poursuit le journaliste vénal montre que mieux l'admiration qu'il réserve au journrliste sincère. Corruptio optimi pessima. Le journalisme est encore la car rière qui offre le plus d'attraits aux âmes enthousiastes, qui sollicite le plus vivement les jeunes ambitions.

Voyez ce jeune homme; il vient de quitter son collège et il brûle de mettre au service de quelque noble cause son énergie et son dévouement. S'il sent quelque chose dans son cerveau et dans son coeur c'est à la porte d'un journal qu'il ira d'abord frapper. Lui aussi, il sera journaliste. Hélas! il ignore les déboires qui l'attendent et verra s'évanouir beaucoup de ses illusions au choc de la réalité.

Cependant le naif jeune homme n'était pas trompé; ce sont les hommes qui l'ont trompé. Il avait rêvé le journalisme tel qu'il doit être, la véritable chevalerie des temps nouveaux. Cet idéal ne peut pas être atteint, peut-être, mais la grandeur du journaliste se mesure à la distance qui l'en sépare. Notre Association a été fondée pour aider ses membres à s'approcher davantage de ce glorieux idéal, toujours plus haut!

Le beau médaillon qui sert de champ à notre devise officielle me parait symboliser admirable ment la noble mission de journaliste. La presse y est représentée sous les traits d'une Liberté ailée qui élève au-dessus de sa tête un flambeau allumé; elle gravit d'un pas rapide un roc abrupt et semble, du geste, inviter à la suivre une foule invisible, en criant: Excelsior!

La presse, c'est bien la liberté éclairant le monde; elle montre le chemin et l'humanité la suit. C'est à tort qu'on appelle le journaliste, le porte-voix de l'opinion: il n'est pas un écho, il est la voix elle-même; il ne suit pas l'opinion, il la crée. En 1827, à Navarin, c'est un coup de canon parti sans qu'on ait jamais su comment qui engagea la bataille entre les deux flottes. On a dit que le canon de Navarin était bourré d'articles de journaux. C'est la presse qui avait délivré la Grèce.

On n'ignore pas en effet quelle extraordinaire influence la presse peut exercer sur les destinées des nations. Elle est le quatrième pouvoir, et le plus formidable de tous. C'est cette influence que l'Association des Journalistes voudrait mettre toute entière au service de notre race française en Amérique.

C'est par la presse que les Bédard et les Etienne Parent entretenaient vivace autrefois, cet te passion de liberté qui fit de nos pères des héros et des vainqeurs. Cette mission n'est pas finie. La presse canadienne-fran çais doit encore diriger notre ra ce dans son ascension vers le mieux.

Tout journaliste, depuis le plus grand jusqu'au plus humble, doit travailler à cette oeuvre commune. Et il le fera, s'il a toujours devant les yeux, sa noble devise: Toujours plus haut: Que le journaliste monte lui-même le premier, plus haut dans le respect des consciences, plus haut dans la sincérité, et il sera sûr d'entrainer ses compatriotes, avec lui, toujours plus haut dans la liberté, toujours plus haut dans la gloire!

AEGIDINS FAUTEUX,

LE JOURNALISTE

Rarement, le public est-il indulgent envers le journaliste, malgré la tâche bien épineuse de celui-ci. Critiquer est chose qui demande peu d'effort à la na ture humaine; c'est d'ailleurs si facile.

Si un journeliste traite beaucoup de politique, il passe pour ennuyeux, pour répéter toujours les mêmes choses et poser à l'homme compétent; s'il ne s'occupe pas ou presque pas de politique, le journal est insipide, sans intérêt, celui qui le dirige n'entend rien aux questions de législation et d'administration.

Si le journal publie des articles originaux, on dit qu'ils sont d'un prétentieux, qui gagnerait à transcrire les articles des autres plutôt; s'il donne les opinions d'autres journaux, on conclut qu'il n'en a pas lui-même, qu'il écrit avec des ciseaux. Si le jour nal publie beaucoup de nouvelles peu d'articles de fond, il est rempli de mensonges, n'est pas assez sérieux; s'il supprime des nouvelles et se mêle de philosopher un peu, il cache les vérités au public, veut imposer son jugement plutôt que de raconter les faits.

Si le journaliste fait des mots et des nouvelles gaies, il a la pré tention de faire de l'esprit s'il n'en fait pas il est trop sérieux, ne sait pas se rendre intéressant et recréer ses lecteurs.

S'il appuie un gouvernement, il désire un subside; s'il l'attaque c'est qu'il est payé pour cela. Bref, quoiqu'il fasse, le directeur d'un journal peut s'attendre à mecontenter à peu près tout le monde; ceux mêmes qui pensent comme lui sur tel sujet trouveront qu'à sa place ils défendraient mieux leur cause et il n'échappera pas au crible de leur critique.

L'HON. M. SIFTON ET LA REFORME

L'hon. M. Sifton, dans son discours sur le budget a parlé entre autres choses de la réforme du service civil. L'ancien ministre de l'Intérieur désirerait voir Sir Wilfrid se joindre à M. Borden pour rendre au peuple canadien le grand service de retrancher complètement le patronage du service civil. "Nous savons tous ce que c'est dit-il, nous suivons toutes les affaires du parlement et il arrive fréquemment que certaines personnes sont nommées à tel emploi sans que le ministre ne sache rien d'elles. C'est de même qu'agissaient les conservateurs, c'est un peu de même que nous agissons. Probablement à cause de l'honnêteté naturelle des Canadiens, les résultats n'ont pas été aussi mauvais qu'ils auraient pu l'être mais il n'y a aucun doute, ce n'est pas le meilleur système pour le service civil." M Sifton a proclamé qu'il était du devoir d'un parlement progressif d'améliorer l'état de choses actuel, car avant longtemps le peuple réclamera un changement. Mieux vaut agir avant d'y être contraint.

M. Sifton n'a fait qu'une suggestion, celle de faciliter aux jeunes gens des universités canadiennes l'accès du service civil, permettant ainsi aux universitaires que n'attirent ni les professions ni les affaires, de se trouver aisément un emploi.

La réforme du service civil est certainemənt une de ces choses que réclamera le peuple canadien et il est certain que notre système n'est pas parfait, mais il faut bien se rappeler que c'est le même système dans tous les pays du monde qui sont gouvernés comme le nôtre. De plus, il y a cer taines hautes positions qu'on ne peut confier qu'à des hommes de parti, et cela au moyen du patronage; aussi pour faire appliquer une politique, il est bien légitime de placer à la tête des départements des hommes qui ont confiance en cette politique. Des partisans de l'idée contraire pourraient être en trainés à enfausser l'application ce qui jetterait de la confusion et du désordre dans l'administration du pays.

Cette observation s'applique aussi à un bon nombre d'autres fonctionnaires sur qui pèse une certaine responsabilité; et M.Borden lui-même a admis, dans son fameux programme de Halifax, que certains emplois devaient nécessairement être laissés à la discrétion du gouvernement.

Le parti libéral est, par principe, favorable à l'établissement d'un service civil en dehors des partis; et cette politique il l'a mise en pratique en convervant leurs emplois à une foule de fonctionnaires nommés par les conservateurs. Il peut dont sincèrement applaudir les belles et bonnes idées de M. Sifton. qu'il espère, avec le temps. pouvoir appliquer de plus en plus intégralement.

Car, ce n'est pas en un jours que l'on l'on peut réformer un système que trente ans d'administration conservatrice ont enraciné dans nos moeurs politiques.

Le "Canada."

UNE OPINION SUR LA SITUATION FRANÇAISE DANS ONTARIO.

La population d'Ontario est aujourd'hui d'environ 2,300,000 âmes. Les catholiques sont au nombre de plus de 400,000, dont près de 200,000 Canadien-francais.

Nous empruntons ces chiffres aux livres bleus du recensement de 1901. Donnent-ils la véritable force numérique des nôtres de l'Ontario? Nous en doutons.

Dans le nord d'Ontario, l'on voit des établissements composés presqu'-exclusivement de nos compatriotes. Les nôtres seront avant longtemps la majorité dans cette partie de la province-soeur.

Nous comprenons bien que le gouvernement se trouve en présence d'une situation assez délicate. Mais M. Whitney et ses collègues, ne peuvent plus longtemps fermer les yeux aux besoins d'un élément aussi considérable que celui dont les ramifications s'étendent un peu partout et qui réclame le privilege de parler francais.

Les minorités en ce pays ont des droits que les hommes publics avisés ne sauraient méconnaitre. Tôt ou tard, l'équité et la justice établissent leur règne bienfaisant. Pourquoi le gouvernement d'Ontario persisteraitil à refuser aux Canadiens-francais les avantages dont jouissent les autres citoyens pour l'instruction de leurs enfants? Ne sont-ils pas aussi respectueux des lois que leurs concitoyens d'origine différente? Ne contribuent-ils pas comme eux au développement et au progrès de leur province?

A l'Hon. Dr. Rhéaume incombe le devoir de réclamer auprès de ses collègues, pour les siens, les réformes scolares dont tout homme éclairé, exempt de prejuges, ne peut faire autrement que de reconnaitre l'urgence et la nécessité. Ces réformes permettront à nos compatriotes de s'outiller pour les luttes de l'avenir, de travailler dans la paix et l'harmonie, à côté des autres races, à la prospérité génerale.

Pourquoi nous vous demandons de souscrire.

Parceque le "Courier" contient exactement toutes les informations que les circonstances progressives que nous traversons exigent que vous ayiez.

Parceque notre journal est essentiellement canadien-français.

Parceque notre journal est la seule feuille nationale dans cette partie d'Ontario.

Parceque nous donnons et don nerons toujours les nouvelles les plus justes et plus fraiches.

Parceque un journal français dans une famille française est la sauvegarde de la langue.

Parceque les Canadiens-Français d'Essex et de Kent doivent avoir à coeur et à honneur de posséder une feuille qui représente fidèlement leurs opinions et leurs sentiments.

Parceque la lecture c'est la civilisation, et qu'elle est partunt une nécessité.

Parceque "Le Courrier" en un mot est le journal le mieux fait, le mieux rédigé du comté d'Essex.

De bonnes paroles à la bouche et le chapeau à la main ne coûtent rien, mais gagnent l'amitié des gens.

Aie dans la vie la douceur de l'agneau, la force du lion et la sagacité de l'éléphant.

Pour réussr dans le monde, il faut avoir l'air fou et être sage.

Qui des siens s'éloigne, Dieu l'abandonne.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1 Toute personne qui retire régulièrement un journal au bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2 Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement, autrement l'éditeur peut continuer de le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal au bureau de poste.

3 Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le distric ou le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4 Les tribunaux ont decidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve " primafacie " d'intention de fraude.

AVIS

Contrairement à ce que nous avions en vain espéré, et comme notre confrère du "Record" l'avait annoncé, le "Courrier" n'a pas pu paraitre la semaine dernière, le 26 mars, et cela à cause d'un retard dans l'envoi des matériaux, de la part des fondeurs de caractères d'imprimerie de Toronto, avec qui, la Compagnie de Publication du Courrier fait affaires. Nous regrettons amèrement d'avoir apporté ce retard, mais nous en faisons la promesse solennelle aujourd'hui, le "Courrier" parai tra régulièrement toutes les semaines, sous son présent format.

Temporairement les bureaux du "Courrier" sont établis dans le White Block, Chambre 2. Rue Sandwich. Bell Téléphone No. 68, mais dès que les frères Thomson auront terminé leur établissement sur la rue Pitt, le "Courrier" en fera ses quartiers généraux. Ce sera probablement à la fin de juin.

L'Administration

Echos et Commentaires.

Coïncidence curieuse! Il n'y a que deux journaux dans Wind sor, Le Record et Le Courrier, et Mr. McNee est le président des deux.

S'il faut croire aux rumeurs qui circulent, la jalousie et la vengeance ont supplanté l'orgueil, qui, est considéré comme le premier des péchés et le plus grand.

Nous commençons notre circu lation avec 1200 abonnés! Et les souscriptions nous arrivent tous les jours. Cela montre que le public Canadien-Français sait apprécier nos efforts. Nous le remercions cordialement.

Les bureaux du Courrier sont dans le White Block, Chambre 2, 15 rue Sandwich, ouest. Prière d'y adresser vos commandes.

Nous demandons à nos corres pondants au "Courrier", de nous faire parvenir, autant que possible, des nouvelles de leurs locali tés respectives, toutes les semaines.

La rumeur qui voulait la démission de l'Honorable L. P. Brodeur, a été officiellement niée par le ministre de la marine et des pêcheries.

L'inauguration de la navigation a été ouverte hier matin par le steamer "City of Detroit" qui est parti pour Cleveland.



(suite de la page 5)

roisses voisines accouraient pour conduire jusqu'à sa dernière demeure, dans son suaire et dans son cercueil, cette belle et jeune femme qu'elles avaient accompagnée à l'autel, souriante et radieuse sous sa virginale parure.

Contre l'usage, Pierre Prost voulut assister à la sinistre cérémonie et conduire lui-même le deuil.

Tant que le convoi fut en marche,—aussi longtemps que durèrent les prières de l'Eglise,—le médecin fut impassible.—A peine si par intervalles un tressaillement convulsif des muscles du visage venait révéler ses tortures intérieurement combattues.

Mais lorsqu'on arriva dans le cimetière,—lorsqu'on descendit le cercueil, avec des cordes, au fond de la fosse fraichement creusée,—quand les premières pelletées de terre tombèrent sur la bière avec ce bruit sourd et sinistre qui n'a pas d'équivalent parmi les autres bruits de ce monde,—Pierre Prost ne put contenir les impétueux sanglots qui montaient de son coeur *à* sa gorge, en soulevant sa poitrine comme le vent soulève les vagues de l'Océan...

Il enfonca son mouchoir dans sa bouche pour comprimer les cris inarticulés qui jaillissaient de ses lèvres haletantes,—il se prosterna, ou plutôt il se précipita tout étendu sur la terre couverte de neige;—il appuya son front sur cette neige qu'on vit fumer et se fondre au contact de son crâne ardent.

Lorsque la fosse fut comblée,—lorsque le dernier verset du *De* **profundis** eut retenti, et, vaguement répété par les lointains échos des montagnes, se fut éteint dans le silence, Pierre Prost se releva.

Il était redevenu calme,—il venait de triompher pour la seconde fois.

Alors plusieurs femmes l'entourérent.—C'étaient de jeunes et vigoureuses paysannes, tenant dans leurs bras de frais marmots dont quelques-uns se suspendaient *à* leurs mamelles.

Et chacune d'entre elles lui demandait, comme une faveur spéciale et enviée, de la choisir pour être la nourrice de la petite fille.

Le médecin des pauvres les remercia avec effusion, mais n'accepta point. Il avait décidé que la pauvre orpheline, privée du lait de sa mère, ne toucherait de ses lèvres le sein d'aucune autre femme et n'aurait pour nourrice que la belle chèvre aux pis gonflés, qui l'été, tondait l'herbe autour des poiriers de l'enclos, et l'hiver, dans une petite étable attenant au logis, grignotait d'une dent délicate quelques poignées du foin aromatique recueilli sur les plateaux de la montagne, et qu'embaumaient de leurs senteurs le thym et le serpolet desséchés.

Quelle que fût la volonté de Pierre Prost, chacun dans le pays s'était accoutumé *à* la regarder et *à* la respecter comme une volonté sage. Personne n'insista donc, et le médecin paysan regagna solitaire cette humble maison où, quelques jours auparavant, il trouvait à son retour le bonheur souriant, l'attendant sur le seuil, et où, maintenant que la moitié de sa vie venait de s'en éloigner, il ne restait plus qu'un berceau près du foyer désert.

Et qui sait même si ce berceau ne serait pas bientôt vide à son tour, car, nour le répétons, l'orpheline était chétive et faible,—elle ne semblait point, comme certains enfants, s'attacher à la vie par des racines vigoureuses,—et l'une des principales raisons du refus de Pierre Prost de la confier aux soins d'une nourrice, avait été le désir et presque la nécessité de veiller sur elle jour et nuit, jusqu'au moment du moins où sa constitution semblerait avoir repris un peu de cette force et de cette vitalité qui lui manquaient d'une facon si complète.

Du cimetière de Longchaumois *à* la demeure du médecin, il n'y avait qu'une distance de quelques centaines de pas sur la pente raide de la colline.

Abîmé dans sa douleur,—le front baissé,—les mains inertes,—le regard vague et perdu, Pierre Prost franchit lentement cette courte distance.

Il poussa la porte de l'enclos sans même songer *à* la refermer derrière lui.—Il entra dans la maison...

Un vagissement plaintif l'accueillit.—L'enfant pleurait.

—Pauvre innocente créature,—murmura le médecin en la prenant dans ses bras,—*à* peine vivante, et la douleur t'assaille déjà!...—Ah! puisse Dieu, dans sa bonté, te rappler *à* lui tout de suite, si tu dois souffrir un jour ce que ton père souffre aujourd'hui!...

II.

Une Visite Etrange.

C'etait la troisième nuit après la mort de Tiennette, et, depuis trois jours, la nature entière, comme si elle eût voulu se mettre à l'unisson du déchirement de l'âme de Pierre Prost, se livrait *à* d'effroyables convulsions.

Cette nuit-*là*, la tourmente, déchainée depuis déjà soixante et douze heures sur les sommets du Jura, semblait redoubler d'impétuosité de minute et presque de seconde en seconde.

La neige qui tombait sans relache, et dont s'emparaient an passage des tourbillons comparables à de gigantesques trombes d'air, formait de dangereuses avalanches sur les pentes abruptes des montagnes, comblait *à* demi les vallées et détournait de leurs cours les torrents que ces barricades glacées forcaient à rebrousser chemin vers leurs sources.

En traversant les forêts de noirs sapins séculaires qu'elle courbait comme des gaules flexibles sous son vol dévastateur, la tempête avait des bruits étranges, des sonorités presque fantastiques.

Tantôt c'étaient des sifflements pareils *à* ceux d'une armée de dragons volants emportés dans les airs par leurs ailes de feu,—tantôt de grandes rumeurs poignantes et désolées,—On eût dit alors que les montagnes gémissaient, que les pics pèrdus dans les nuages se plaignaient lamentablement et que les rochers poussaient de longs sanglots.

Puis retentissaient des détonations successives dont les coups de tonnerre et le fracas de l'artillerie, par un jour de combat, ne pourraient donner qu'une idée très imparfaite.

C'étaient les craquements d'agonie des vieux pins brisés par la tempête, puis tordus, soulevés, emportés comme des brins de paille.

Il pouvait être onze heures du soir;—de grands nuages noirs et lourds couraient sur la surface du ciel, ainsi que des chevaux de bataille, interceptant d'une facon absolue la clarté pâle des étoiles; et cependant, grâce à cette lueur bizarre qui se dégage de la neige couvrant le sol, les ténèbres n'étaient point opaques.

Nous allons pénétrer dans la seconde des deux pièces qui composaient, ainsi que nous l'avons dit, l'habitation du médecin.

Cette pièce, assez large, mais très basse et prenant jour sur l'enclos par deux fenêtres étroites, avait un ameublement d'une simplicité toute primitive, et ne différait guère que par certaines recherches de propreté des chambres occupées par les plus pauvres paysans du voisinage.

Des planches de sapin, *à* peine rabotées et ajustées grossièrement les unes à côté des autres, formaient le plancher.—Le plafond se composait de planchettes un peu plus minces soutenues par des poutrelles presque brutes.

Les murailles, blanchies à la chaux, avaient pour tout ornement quelques images représentant des portraits de saints et de martyrs, enluminés brutalement de couleurs vives et criardes, et encadrés dans de naives légendes en vers.

Le foyer ne se trouvait point au milieu de la chambre, selon l'habitude des chalets de la Suisse et de la montagne.—Il y avait dans l'un des angles de la pièce une haute cheminée en pierre, sur le manteau de laquelle on voyait une statuette de bois peint, figurant la Notre-Dame d'Einsiedeln.

En face de la cheminée se trouvait le lit;—il était en bois blanc et disparaissait presque entièrement sous de longs rideaux sans plis, d'une étoffe de serge rayée de jaune.

Une petite table de vieux chêne noir, *à* pieds tordus,—une immense armoire de noyer, à panneaux sculptés—(de ces armoires qui se transmettent de mère en fille dans les familles de paysans, et qui contiennent dans leurs profondeurs tout le linge de la maison).—quatre ou cinq chaises de bois et deux escabelles, composaient le mobilier.

Il y avait en outre au-dessus de la petite table trois ou quatre rayons qui supportaient des livres de médecine,—et au-dessus de ces rayons, un assez beau christ d'ivoire, cloué sur une croix d'ébène.

Ce christ était un cadeau de la noble dame abbesse du couvent de Baume-les-Dames, laquelle, dans une madadie très grave, avait été soignée et guérie par Pierre Prost.

Enfin, auprès de la cheminée, et sous la faible clarté qui tombait d'une petite lampe de cuivre, on voyait un berceau.

Des racines amoncelées dans le foyer se consumaient lentement et sans donner de flamme.

Il était, nous le répétons, onze heures du soir, et les battements d'ailes de la tempête faisaient trembler et craquer la maison sur ses fondations ébranlées.—L'un des volets, détaché par un coup de vent, et presque arraché de ses gonds, heurtait furieusement la muraille qu'il frappait de seconde en seconde comme une catapulte.

Pierre Prost, agenouillé près du berceau, et plus pâle encore que lorsqu'il suivait au cimetière la dépouille mortelle de Tiennette, n'entendait même pas ces bruits formidables qui remplissaient d'épouvante les bonnes gens de Longchaumois et leur faisaient croire, dans leur superstition naïve que la fin du monde était proche.

Penché sur la figure livide et décomposée de la pauvre orpheline, le médecin sentait une douleur nouvelle s'ajouter *à* hes cuisantes douleurs, en contemplant le combat acharné de la mort et de la vie qui se disputaïent le corps chétif de son enfant;—et Pierre Prost comprenait bien que dans cette lutte suprême où la mort allat l'emporter, toute tentatve de sa part serat vaine, et tout secours impuissant.

Oui, l'enfant était condamnée,! l'enfant allait mourir!—la fosse à peine comblée de la mère allait se rouvrir pour recevoir la fille.

Pour la sauver, pour la faire vivre seulement une heure encore, il faudrait un miracle de Dieu,—il faudrait une résurrection!

Non seulement Pierre Prost était un croyant, mais il était encore un fervent chrétien; et cependant, ce miracle nécessaire pour lui garder sa fille, il ne songeait même pas à l'implorer de Dieu.

Dans le paroxysme du désespoir qui l'étreignait, du découragement qui l'écrasait, il lui paraissait que rien de ce qu'il demanderait ne lui serait accordé.

Il ne blasphémait point,—il ne maudissait pas la main qui le frappait si rudement;—il ne pouvait ni pleurer, ni prier,—il s'engourdissait dans la souffrance avec une sorte d'amère volupté.

Chaque minute en s'écoulant rapprochait l'enfant de la crise suprême qui devait l'emporter.—Un râle convulsif soulevait la pauvre petite poitrine endoloirie,—les lèvres devenaient tout à fait blanches,—la figure semblait se fondre et s'effacer comme un de ces masques de cire qu'on approche d'un foyer ardent,—le froid envahissait les extrémités... La mort venait!...

Pierre Prost voyait clairement tout cela.—Il le voyait avec le coeur du père,—il le voyait avec la science du médecin;—il comptait les secondes, et il s'étonnait que cette créature débile et *à* peine formée pût résister et souffrir si longtemps.

Quelques minutes s'écoulèrent encore, puis la bouche de l'enfant s'entr'ouvrit pour pousser un cri qu'elle n'acheva pas.—Son corps se tordit comme un sarment jeté dans un brasier,—le râle s'eteignit,—tout mouvement cessa...

La mort était venue!...

Pierre Prost appuya longuement ses lèvres sur les lèvres muettes et glacées du petit cadavre,—ensuite il se prosterna la face contre terre, et lui qui n'avait pas pu prier Dieu de lui conserver son enfant, il lui demanda avec ardeur de l'envoyer rejoindre Tiennette.

Sa prière dura longtemps.

Elle fut interrompue par un bruit subit et inattendu.—On ouvrait la porte de la pièce dans laquelle se trouvait Pierre Prost.

Ce dernier releva la tête, et vit en face de lui, avec surprise mais sans terreur, trois hommes enveloppés, de grands manteaux noirs,—portant sur la tête de larges cl apeaux de feutre *à* la mode e pagnole,—et (ce qui était plus étrange que tout le reste)—cachant leurs visages sous des masques de velours noir.

L'un de ces hommes dépassait les deux autres de toute la tête, et, quoiqu'il fût revêtu d'un costume exactement pareil aux leurs, il y avait dans son attitude,—dans ses bras croisés sur sa poitrine,—dans le rayonnement de son regard qu'on voyait étinceler *à* travers les trous du masque,—il y avait dans tout cela un je ne sais quoi qui décelait tout d'abord l'habitude du commandment.

On ne risquait pas de se tromper en affirmant que ces trois hommes n'étaient point égaux.—Il y avait *là*, à coup sûr, un gentilhomme et deux valets.

Certes, une semblable apparition, à cette heure et par cette nuit de tempête, était faite pour épouvanter les plus résolus; mais tout homme absorbé par un grand et profond désespoir perd momentanément le sentiment de la peur, et cela se comprend sans peine.

Pierre Prost demanda donc, d'une voix que ses angoisses précédentes avaient affaiblie, mais qui ne tremblait pas:

—Qui que vous soyez,—soyez les bienvenus dans ma triste demeure, et dites-moi ce que vous voulez...

L'homme qui semblait le maître des deux autres, et que nous désignerons par ces mots: le masque noir, répondit:

—Nous cherchons un homme du nom de Pierre Prost...

(*à* suivre.)

Il faut faire de nécessité vertu.
C'est-à-dire se résigner courageusement à un malheur qu'on ne saurait éviter.

Le Divorce Au Canada

Un projet de loi du senateur Cloran au Senat

Le coupable en cas de divorce, n'aura pas le droit de se remarier car il serait poursuivi comme bigame

M. le Sénateur Cloran a proposé un projet de loi au Sénat hier soir dont le but est de diminuer le nombre de divorces en Canada. Le bill dit:

"Attendu qu'il est dans l'intérêt de la société de restreindre les désastreux effets du divorce qu'il soit résolu par cette chambre que toute personne trouvée coupable par le divorce ou pour rupture de contrat de mariage, n'aura droit de se remarier dans la Puissance du Canada, après que telle demande de divorce aura été accordée par le parlement du Dominion. Et de plus, que si telle personne contracte mariage dans un pays où le gouvernement n'a pas juridiction, que tel mariage soit considéré illégal et le coupable reconnu comme bigame sur le territoire canadien." Ce bill a subi sa première lecture hier soir et la seconde lecture a été fixée a jeudi prochain.

IL TUE SA FEMME

Un drame s'est déroulé â Milwawkee, Wisconsin, où M. George Willoughby, directeur à la Jewett and Sherman Company aprés avoir chloroformé sa femme pendant qu'elle dormait l'a tuée de deux balles de revolver dans la poitrine.

M. Willoughby s'est ensuite blessé très gravement d'une balle dans la tête.

Il a déclaré que depuis quatre ans il était amoureux d'une autre femme qu'il entretenait et a expliqué son acte en déclarant qu'il était fatigué de vivre de cette façon.

AVIS

Nous prions les journaux a qui le "Courrier "est adressé de vouloir bien échanger avec nous s'il le juge a propos.
L'Administration.

Avis D'un Financier

Un gerant de banque de Montreal parle de la presente crise financiere

Montréal, 23.—Les capitalistes commencent à s'alarmer des tendances collectivistes qui se font jour au Canada, et particulièrement dans la province d'Ontario. Dans leurs rapports annuels les gérants de banques ont mis le public en garde contre cette disposition qui, si elle s'accentue, forcera les capitaux canadiens à émigrer à l'étranges.

M. E. S. Clouston, premier vice-président et gérant-général de la Banque de Montréal, lors d'un récent voyage au Mexique, a appris avec intérêt que dans ce pays les placements des capitaux individuels étaient protégés de la façon la plus complète. Les intérêts engagés dans le pays sont considérés comme sacrés. Le président et ses aviseurs font tout en leur pouvoir pour encourager le placement des capitaux étrangers, jugeant que les entreprises dues à l'initiative individuelle offraient les meilleures garanties pour le bon fonctionnement des services d'utilité publique.

Au Mexique, chaque fois qu'une compagnie se montre de donner un bon service tout en réalisant un bénéfice sur son placement, toutes les ressources de l'état sont à sa disposition pour lui assurer la sécurité dans la jouissance de son privilge.

"Ce n'est pas ainsi qu'on agit au Canada," à dit M. Clouston à un journaliste; "il est certain qu'on n'agit pas ainsi, et particulièrement dans Ontario où on constate une disposition à appliquer les théories socialistes dans l'organisation des services publics. Au Mexique, les placements sont sûrs. Il n'y a rien qui puisse alarmer le capital. Mais dans notre propre pays et et surtout dans l'Ontario, nous pouvons voir que l'application pourrait bien amener l'état de choses le plus grave en ce qui regarde le placement des capitaux. Si cette tendance s'accentue, le capital craindra les placements au Canada et évitera de s'y engager. Il n'y a rien qui soit de nature à intimider le capital comme une législation qui semble menacer sa sécurité. Le capital cherche alors à fuir les localités où il ne se trouve pas en sûreté."

L,EGLISE EN FRANCE

La situation matérielle de l'Eglise en France n'est pas brillante mais les catholiques voient déjà poindre des jours meilleurs. En effet, M Francois Veuillot soutient qu'en dépit d'une carte électorale toute à l'avantagedes partis coalisés contre eux, les catholiques pourraient bien aux prochaines élections s'affirmer d'une manière éclatante.

"Malgré tout, nous sommes et serons encore une force, "disait récemment Mgr Errsautier évêque de la Rochelle. Les ennemis du clergé ne pourront pas fausser chaque loi, tant soit peu libérale, par une exception dirigée contre les prêtres. La législation voudra mieux que l'esprit des législateurs. Il suffira de l'étudier pour l'utiliser.

Les associations cultuelles sont interdites aux clergé français telles que l'Etat les offrait. Mais il ne s'ensuit pas que toute assosiation de prêtres ou de fidèles soit condamnée. En prenant l'avis de jurisconsultes éclairés, les catholques fervents peuvent se frayer un chemin à traversles incohérences que récèlentles lois. Le Pape les a invité à se réfugier dans le droit commun: ce domaine leur ménage peut-être d'heureuses découvertes.

Toujours est-il que les ennemis déclarés de l'Eglise savent qu'elle est une force, ils gagnent si peu de terrain que leurs victoires sont presque des défaites. Eux aussi redoublent l'ardeur. Leur déroute finale ne peut cependant être qu'une question de temps.

IMMIGRATION ASIATIQUE

L'hon. Oliver demande le renforcement de la loi.

Contre l'immigration Japonaise et Hindoue contre la decision des cours de la Colombie Anglaise.

Les Cours de la Colombie Anglaise ont été de supporter le Pacifique Canadien dans son refus d'obéir à l'ordre du ministère de l'Immigration de déporter un certain nombre d'Hindous entrés au pays en contravention à l'ordre en Conseil exigeant que les immigrants viennent directement de leur pays natal.

L'honorable Frank Oliver présentera aux Communes un projet de loi amendant la loi de l'immigration de manière à rendre évident que le Cabinet en Conseil a le droit de passer l'ordre en question. Ce projet de loi sera soumis aux Chambres le plus tôt possible de manière à mettre de nouveau en force les règlements déclarés invalides par la Cour. Ces règlements avaient été faits expressément pour prévenir l'immigration des Japonais venant des îles Hawai et des Hindous commençant à arriver en grand nombre viâ Hong Kong.

Il est probable que le gouvernement considère comme en force pour le reste de l'année l'ordre en Conseil passé l'an dernier donnant aux agents d'immigration le droit de déporter tout immigrant âgé de plus de 18 ans arrivant en Canada avant le premier avril sans être possesseur d'une somme d'au moins $25 ou d'une offre définie d'emploi. Cette loi pourra être renforcée à la discrétion du surintendant de l'immigration et donnera au gouvernement un moyen pour refuser l'admission de tout immigrant privé de fonds pécuniers et, tout en étant physiquement apte au travail. deviendra probablement à charge à notre société en arrivant ici au moment où le marché est encombré et le travail des plus rares.

Pendant le temps où ces règlements restrictifs ont été en vigueur, en janvier et février derniers, l'immigration anglaise au Canada, a montré une diminution de 2,185 comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

Le roi Carlos de Portugal était pianiste, pianiste-amateur s'entend. Il y a trois ans, en soirée intime à l'Elysée, il se mit au piano, et durant une heure, tint ses hôtes sous le charme en leur jouant avec le brio d'un professionnel des airs populaires portugais. Quand il arreta ce fut un concert d'"éloges mérités. Mais il y coupa court par une boutade.

—Oui, oui, dit-il en souriant, je pourrais très bien gagner ma vie comme accompagnateur si....

Et comme tout le monde faisait mine de l'interroger à propos de ce "si" restrictif, il ajouta plaisamment :

"Si je n'étais pas fonctionnaire en Portugal ...."

LE TROISIEME CENTENAIRE

M. Thomas Chapais, dans une lettre de presse, discute la signification des prochaines fetes de Quebec et l'esprit qui en marque l'organisation.

(De l'"Action sociale".)

Monsieur le directeur.

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité durant quelques instants, et me permettre de présenter à vos nombreux lecteurs quelques claircissements relativement aux fêtes de notre troisième centenaire?

Il est facile de constater qu'à Québec, et ailleurs dans la province, l'opinion publique s'inquiéte, s'énerve, et se laisse aller à des impressions défavorables, an sujet de l'orientation, de la physionomie et de la signification des solennités commémoratives auxquelles nous assisterons durant le prochain mois de juillet. Une telle disposition, à l'occasion d'un si mémorable anniversaire, me paraît vraiment regrettable, et je crois faire œuvre utile en essayant de dissiper certaines alarmes et de faire disparaître certains malentendus.

Se basant sur des propos et des écrits tenus et publiés ailleurs, sur des rumeurs lancées par des nouvellistes imaginatifs sur des comptes-rendus d'assemblées et des expressions d'opinions qui pendraient à nos oreilles un son étrange, on s'est dit: "mais quelle tournure vont donc prendre ces fêtes du troisième centenaire? N'est-ce donc plus la grande mémoire, la grande œuvre de Champlain qu'il s'agit de glorifier? En ce trois-centième anniversaire de notre naissance nationale, nos trois siècles d'histoire vont-ils donc s'effacer pour faire place au rayonnement d'un seul jour et d'une seule date? Est-ce le cent-cinquantième anniversaire de notre défaite sur les Plaines d'Abraham en 1759, que nous allons célébrer? Veut-on, sous prétexte de nous aider à faire en juillet une manifestation grandiose, nous en enlever la direction et l'ordonnance, nous empêcher de la marquer a notre empreinte, et profiter adroitement de l'occasion pour nous acheminer au bruit des fanfares impérialistes vers des voies nouvelles où nous ne voulons pas nous engager?" Voilà les questions qui se posent de divers côtés et qui créent un malaise évident dans notre population.

Cet état d'esprit, dont je comprends parfaitement la cause, pourrait produire les plus fâcheux résultats s'il persistait et allait s'accentuant jusqu'au mois de juillet. Il est né d'un très vif sentiment de patriotisme, à la sincérité duquel je rends hommage, mais que l'on pourrait craindre de voir devenir trop facilement ombrageux au sujet des coopérations, des adhésions, des concours extérieurs. Je ne prétends pas que ceux-ci se présentent tous sous une forme également acceptable Je suis le premier à reconnaître que des correspondants de journaux en quête d'inédit nous lancent parfois à la figure des idées pas du tout géniales. Mais j'estimerais déplorable que ces effusions d'un zèle trop envahissant, ces propositions intempestives dussent faire croire à nos compatriotes que les fêtes québecoises de 1908 ne s'inspireront pas de nos plus glorieux souvenirs

Essayons de remettre les choses au point.

D'abord, c'est à Québec que s'organisent les fêtes de Québec. Elles éveillent ailleurs un intérêt qui peut prendre çà et là des allures indiscrètes; on en parle, on s'en occupe au loin: mais c'est ici que se décident les programmes et que se préparent les solennités. Il y a un comité exécutif un comité d'action, des sous-comités dont les membres dévouent leur temps et leurs peines à élaboration de cette célébration commémorative sans en espérer autre chose que des ennuis et des critiques.

La critique est aisée, et l'art est [difficile.

Ils entendent que ces fêtes soient des fêtes vraiment canadiennes, et elles le seront. on a écrit, on répéte que Champlain sera relégué dans l'ombre. Sur quoi repose cette affirmation trop légère? Champlain va être l'objet, au mois de juillet prochain, d'une des plus glorieuses apothéoses que la postérité puis se décerner à un grand homme. Il va ressusciter pour un jour il va remonter, sur sa nef historique, le "Don de Dieu", reconstruite suivant l'art naval du XVIIéme siècle, ce Saint-Laurent qu il a tant de fois sillonné dans ses mémorables voyages, Des escadres représentant les plus grandes puissances maritimes du monde, en faisant onduler au vent leurs mille drapeaux iront l'accueillir, lui faire une escorte d'honneur, le saluer de leurs canons, tandis que les batteries de Québec répondront par leurs salves triomphales, et que les cloches de la vieille cité, de Lévis, de l'île d'Orléans, de Beauport, de Charlesbourg, de Montmorency, mêlant leurs sonneries allègres aux acclamations de cent mille poitrines humaines feront monter vers le ciel l'hosanna national. Spectacle superbe, évocation émouvante! Champlain abordera de nouveau cette plage où il a planté la croix et jeté la semence d'un peuple. Il reverra cette "habitation de Quebec", humble berceau de la Nouvelle-France. reconstruite exactement suivant ses desseins et ses deuils.

Il va être banni de nos fêtes, murmure-t-on. C'est sans doute pour cela que l'héritier de la couronne ira s'incliner devant sa statue et, au pied de son monument, placera officiellement toutes nos fêtes sous son patronage et son égide; c'est sans doute pour cela que des épisodes pathétiques de sa vie seront représentées aux regards de la foule! C'est sans doute pour cela que la plus haute association intellectuelle du Canada, la Société Royale, va venir ici, sur notre invitation, lui consacrer une grande séance où son éloge sera prononcé en prose et en vers, en anglais et en français, par quelques-unes des voix les plus éloquentes de ce pays!

Que nos concitoyens en soient assurés; Champlain, le Fondateur et le Père de la patrie, sera, et c'est justice — la figure centrale et dominante des fêtes du troisième centenaire

Mais son œuvre a grandi, elle s'est fortifiée, elle a reçu des accroissements merveilleux- Et en cette année 1908 nous ne celébrerons pas seulement notre naissance à travers trois siécles d'histoire, de luttes, d'épreuves, de revers et de succès. Et nous allons essayer de faire revivre quelques-unes des figures éclatantes, des scènes fameuses de notre passé héroïque. C'est ainsi qu'en des parades pittoresques et des représentations brillantes apparaîtront successivement Dollard défendant le Long Saut jusqu'a la mort avec sa poignée de héros; M. De Tracy, l'illustre lieutenant-général de Carignan-Salliéres; Frontenac, dans l'inoubliable scène du Chateau Saint-Louis, annonçant au parlementaire de Phipps qu'il va répondre par la bouche de ses canons, l'héroine de Verchères tenant tête aux Iroquois; Montcalm et Lévis à la tête des intrépides soldats de Languedoc, Guyenne, Brèan, etc; Wolfe et Murrray avec leurs vaillants grenadiers et highlanders; Carleton repoussant les Américains dans la nuit tragique du 31 décembre 1775; Salaberry et ses braves Voltigeurs de Châteauguay, etc.

Ce n'est pas tout. Pour perpétuer le souvenir de ces grandes fêtes, pour que notre histoire devienne un livre ouvert sous les yeux de notre peuple et de nos visiteurs futurs, nous allons couvrir Québec de tablettes où seront burinés les faits et les noms qui illuminent notre passé. Champlain encore et toujours, Laval, le grand évêque, nos pionniers et nos martyrs, les fondateurs et fondatrices de nos institutions educationnelles et hospitalières, nos citoyens éminents nos endroits consacrés par des événements dignes de mémoire, seront rappelés à la postérité par des inscriptions gravées sur l'airain.

Nous le demandons à nos compatriotes: tout cela ne sera-t-il pas très canadien et très national?

Oui, mais il y aura autre chose, me dira-t-on peut-être; il y aura le parc, le fameux "parc de batailles", entreprise inspirée par on ne sait quelle arrière-pensée, et au moyen de laquelle on veut nous enveler nos Plaines d'Abraham, les débaptiser, leur imprimer un cachet offensant pour la légitime fierté de notre race. Le sentiment que nous venons de résumer s'est fait jour dans beaucoup de journaux, et il est partagé par des hommes dont nous respectons le caractère et les idées. Cependant, nous permettra-t-on de dire que nous le croyons excessif? Non, le projet conçu par Son Excellence le gouverneur-général n'a pas pour objet de nous enlever les Plaines d'Abraham, de changer leur nom historique, de blesser nos justes susceptibilités. Lord Grey est trop intelligent, trop clairvoyant, il a des idées trop larges, des sentiments trop élevés pour se proposer un tel but. Que des esprits mal équilibrés s'emballent à ce propos, et se lancent dans des conceptions extravagantes, nous le voyons bien, et nous sommes tout disposé à calmer leurs effervescences. Mais le gouverneur-général ne saurait être tenu responsable de ces incartades ridicules. Ce qu'il veut, c'est créer autour de Québec un parc, disons mieux un boulevard pittoresque et historique qui fera le tour de nos champs de batailles fameux, et offrira à l'intéret à la sympathie, à l'administration des visiteurs, avec des points de vue incomparables, des monuments, des statues, des inscriptions où l'on évoquera.

Tout ce monde de gloire où vi-
[vaient nos aïeux.

Il est sûr qu'au mois de juillet prochain ce boulevard ne sera même pas tracé sur le terrain. On donnera simplement au projet la consécration d'une cérémonie officielle, qui prendra probablement la forme d'une immense revue militaire, au cours de nos fêtes. Mais si les espérances du distingué promoteur de l'idée se réalisent, dans quelques-années d'ici nous aurons aux portes de Québec une promenade d'une beauté ravissante et du plus émouvant attrait, dont les splendeurs d'un magnifique décor naturel et les prestigieux souvenirs de l'histoire feront quelque chose de merveilleux, de captivant, d'unique au monde. Les citoyens de Québec pourraient-ils voir d'un mauvais œil une telle perspective? Comment pourrait-elle leur donner de l'ombrage? Les Plaines d'Abraham; on ne nous les volera pas; on ne leur ôtera pas leur nom vieux de trois siecles; elles demeureront ce qu'elles sont dans notre histoire; on ne pourra détruire ou altérer les souvenirs qu'elles rappellent. Au contraire, on les perpétuera par le bronze et le marble. Qu'avons-nous à redouter ? De quoi aurions-nous à rougir dans cette évocation du passé? Le drame des derniers jours de la Nouvelle-France ne fait-il pas criller à chaque scène la gloire de nos aïeux? Pourquoi donc ce subit émoi à la pensée qu'en 1908 on aura comme une édition nouvelle des commémorations où fut exaltée jadis la commune immortalité de deux héros: "Mortem virtus communem, famam historia, monumentum postéritas dedit." Le monument Wolfe-Montcalm, le monument des braves sur le chemin de Sainte-foye, ont déja vu s'unir dans de solennelles manifestations d'hommage et d'admiration les représentants des deux races dont les champions se rencontrèrent un jour les armes à la main en ces lieux célèbres. Nous ne ferons aujourd'hui que suivre la tradition de nos pères de nos meilleurs patriotes, des plus éloquents représentants de notre race. Serait-ce déchoir et forligner que de s'inspirer, par exemple, du discours fameux prononcé en 1855 par ce canadien-français si profondément national qui s'est appelé Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau?

Ne nous créons donc pas de fantômes! Ne disputons pas à nos concitoyens anglais les souvenirs et les gloires dont ils ont le droit d'être fiers. Nous n'entendons pas qu'on agisse comme si l'histoire du Canada commençait à 1759; mais comprenons en même temps qu'elle ne se termine pas à cette date. Soyons clairvoyants vigilants et fermes; mais ne soyons ni étroits, ni soupçonneux ni exclusifs. Nous savons ce que nous sommes, ce que nous voulons être, ce que nous ne voulons pas devenir. Le "parc des batailles", s'il peut être crée, ne changera pas nos destinées nationales, quels que soient les utopies ou les rèves de tel ou tel folliculaire et de tel ou tel donneur d'interview, nos aspirations, nos espoirs, notre mentalité, pas plus que notre orientation politique n'en recevront aucune atteinte.

J'espère avoir démontré à nos compatriotes que les fêtes du troisiéme centenaire de Québec, à part leur éclat matériel, —illuminations, feux d'artifice, spectacles multiples et brillants—à part les célébrations religieuses et musicales qui y occuperont une large place, parleront un noble et émouvant language à l'esprit du cœur, au patriotisme; que nos souvenirs et la tradition y occupent la large place à laquelle elles ont droit; en un mot qu'elles auront le cachet que tout bon Canadien droit leur souhaiter.

Ceux des nôtres qui travaillent silencieusement et incessamment à assurer ce résultât ont donc droit, il me semble, de demander à leurs concitoyens un peu de bienveillance, un peu de sympathie, et, ajoutons-le, un peu de confiance.

Thomas Chapais

TARIF AMERICAIN

(Service de la presse Associée)

Le président Roosevelt vient de faire le choix d'un programme qui sera soumis au Congrès dans un message spécial, très probablement envoyé dans le cours de la semaine prochaine.

Chacune des mesures proposées peut produire un effet considérable sur les affaires et les conditions économiques du pays. Ce programme est le résultat de nombreuses conférences que le président a eues avec les gens dont les intérêts sont affectés par ces mesures.

Ce programme comprend principalement : une déclaration en faveur de la révision du tarif qui sera faite à une session spéciale en mars 1909 ; un amendement à la loi contre les Trust de Sherman, dans le but de faire des concessions importantes au capital comme au travail ; la délimitation des pouvoirs de certaines Cours de justice dans les procès du travail.

Elections Presidentielles

(Service de la Presse Associée)

Province, 23.—La convention démocratique, qui s'est tenue samedi, a refusé d'adopter une résolution favorisant la nomination de Wm. J. Bryan à la présidence des Etats-Unis, mais par contre elle a adopté une résolution permettant aux délégués d'agir suivant leur discrétion. La convention a choisi huit délégués qui se rendront à la grande convention nationale démocratique.

La convention de New Mexico envoie des délégués qui ont mission de voter pour la nomination à la présidence, du secrétaire Taft.

Que ta candeur soit nette et pure comme les premiers rayons de l'aurore.

POINTE-AUX-ROCHES

Melle Mévine Rocheleau de la Petite Côte est en visite chez son frère, M. le notaire Hercule Rocheleau.

Les soumissions pour l'érection d'une "Canning Factory", sont maitenant à là disposition des entrepreneurs.

M. Clément Boutet est à faire les préparatifs nécessaires pour fabriquer des blocs de ciment.

Les glaces du lac St. Clair fondent rapidemant: la débâcle est presque finie et les poissonniers se préparent pour la pèche.

Les jeunes amateurs du chœur de chant de la Pointe-aux-Roches sont à préparer un joli concert pour Pâques. Ceux qui y participent auront le plaisir de témoigner une Comédie Vaudeville très distinguée.

Mde. Joseph Lecomte est morte subitement la semaine dernière. Elle laisse deux enfants pour pleurer sa perte.

Le Courrier recevra toutes les sympathies des paroissiens, car le sentiment général est qu' il répondra parfaitement aux besoins du peuple.

Les voyous qui ont pénètrer dans le magasin de M. Desmarais n'ont pas encore été pincés. M. Desmaraisa pris les précautions nécessaires pour éviter de tels désagréments à l'avenir.

Mr. André Roy est allé à Windsor la semaine dernière pour affaires personnelles.

Vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je vous salue M. le Rédacteur et à la semaine prochaine.

C. La Vérité.

TECUMSEH.
(De Notre Correspondant.)

Jerome May, surintendant du tramway a déménagé au village.

Joseph A. Jacques, de Windsor, est rendu sur sa terre depuis mardi. Tecumseh est assez bon pour lui.

Dolphis Langlois et Jos.J. Hébert, deux conseillers de la municipalité de Sandwich Est, ont perdu chacun un enfant, le premier, un joli garçonnet de cinq ans, le second une fillette de 4 mois, Tous deux ont les sympathies de tout Tecumseh.

Melle Amanda Girard a ouvert un petit commerce de fruits et un parloir de crème a la glace. Nous lui souhaitons succès.

Raymond Morand et son oncle Mr- Paul Morand ont ouvert un bureau. Ils ont l'intention de se faire courtiers, prèteurs d'argent et agents d'assurances.

Mr. H. Poupard a loué la maison de Mr- Paul Morand sur le Chemin de Tecumseh.

Alfred Hébert, qui est malade depuis une douzaine de jours-semble se rétablir assez rapidement.

L'on est à faire signer une pétition pour faire nommer un constable dans le village. Et cependant c'est toujours Técumseh.

Paul Lemire a l'intention de partir un atelier de photographie à Essex Centre.

L'opérateur de nuit, au G.T.R. Wm. Grant, a donné sa démis. sion. Il part pour l'ouest. Succès au partant.

Achille Hébert est à faire la guerre aux outardes, il en a tué quatre dans une seule journée. Mr. Hébert est considéré comme un des meilleurs tireurs de la localité.

ST. JOACHIM
(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Mr. Odell de London était ici cette semaine, achetant des chevaux et des bestiaux.

Messieurs A. Allard et Geo. Sylvestre étaient à Windsor samedi dernier pour affaires personnelles très importantes.

MM. Gagnon et E. Bacon firent une courte visite a Belle Rivière, dimanche dernier.

M. Arthur Masse et sa dame de Stoney Point, ainsi que Mme John Lawrence de Walkerville étaient ici dimanche dernier.

Mr. F. X. Pinsonneault et sa fille Rosalie sont en visite chez M. W. Reynolds a Elmstead.

Mr. le Curé Laurion est allé a Windsor lundi et mardi passés.

M. A. Allard étaient en affaires a Comber, lundi dernier.

MMe Richard de Tecumseh est venue passer quelques jours avec son fils Eugène qui demeure chez Mr. Stanislas Pinsonneault.

Mr. Ed. Verboncoeur est parti lundi dernier pour St. Justin, Québec, pour quérir un héritage auquel madame Verboncoeur a droit de la part de son grand-père, Mr. Joseph Morin.

TILBURY
(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Mr. et Mme Veale de Seaforth ont les sympathies de leurs nombreux amis dans la perte qu'ils viennent de faire de leur jeune fille Catherine, dont la mort prématurée, est arrivée samedi dernier. Mr. J. S. Richard son, père de Mme. Veale est aussitôt parti pour Seaforth.

Mme Sharpe, a été sérieusement atteinte d'une attaque de grippe la semaine dernière.

REGRETE PAR PLUSIEURS

Les funerailles de Darrel Moffatt ont eu lieu vendredi dernier, au milieu de pompes remarquables, a 11 am. Les cérémoniaires étaient MM. Nicholes, Dobson et Ball, trois ministres protestants, amis de la famille. Le Président Auden, du Collège du Haut Canada, exprima d'une manière toute spéciale ses sympathies et les sympathies du Collège, en venant personnellement, accompagné de quatre étudiants apporter à la famille en deuil, ses tributs de condoléances.

M. J. A. Tremblay était de passage à Windsor, samedi dernier, après un voyage à Port Huron pour affaires concernant son commerce extraordinaire d'huile et de gaz.

BELLE RIVIERE

Melle May Martin est de retour d'une visite de quelques jours chez Mr. Pierre Dumond, de Windsor.

Ulysse Lacharité est parti pour Windsor, où il travaillera encore dans le magasin de Minto.

Arséne Bézaire est allé visiter des parents a la Rivière au Canard, il y a deux semaines.

S. Ducharme était a Windsor, samedi dernier, pour affaires professionnelles.

G.A. Wintemute a payé une visite a ses deux fils, Walter et George, la semaine dernière.

Il y a eu cour de division ici lundi dernier.

M Henry Papineau que la maladie avait abattu est maintenent convalescent.

CHEZ NOUS.

Le globe était sous l'impression que la Législature sera prorogée avant Pâques et que les élections générales auront lieu dans la deuxième semaine de juillet, mais une nouvelle de Toronto nous annonce que l'on en est venu à une entente sur la date des élections et qu'elles auront lieu le 9 juin prochain.

Barney Maisonville, de Détroit a acquis la moitié des intérêts de l'hotel British American. Adieu a-t-il dit a ses amis, je m'en retourne chez nous.

L'Hon. R. F. Sutherland parlera devant le club Adcraft de Détroit, à l'Hotel Ponchartrain, samedi, le 16 mai, sur la "transportation." On dit qu'il y aura 20,000 convives.

On a trouvé une multitude de vieux livres, de testaments, de chèques et de billets dans le sous-bassement de la Banque Dominion. Ils appartenaient à Cameron et Curry et à John Curry et Cie, et portent quelques unes des transactions les plus importantes du Comté d'Essex, pour nombre d'années.

Le bill de rédistribution n'apportera probablement aucun changement dans Kent Ouest et Kent Est, mais il se pourrait que les deux Tilbury subisse un changement dans Essex.

Joseph Lassaline, précédemment dans le commerce d'immeubles s'est acheté une résidence sur l'avenue 14ième Détroit. et déménagera la semaine prochaine.

L'on est à faire les démarches nécessaires pour poursuivre un prèteur d'argent de cette ville, qui répand son argent a 12% et un intérêt additionnel de 60% ce qui fait 72% par année.

N'oubliez-pas de lire notre Feuilleton. "Le Médecin des Pauvres" est un des chef d'oeuvres de la littérature moderne. Sa lecture est très agréable.

Lisez l'annonce de Mr. Desmarais, et voyez attentivement ses prix. Depuis février dernier, ce magasin n'est plus sous le système de crédit sous lequel il avait été jusqu'àlors. Tout s'y vend comptant.

Nouveau Docteur a Windsor.

Le Docteur Amyot dont le départ de Belle-Rivière a été récemment annoncé dans les colonnes des journaux locaux, s'est établi sur l'avenue Victoria no. 81.

Le docteur Amyot n'est pas un étranger au peuple de Windsor comme il a jouit d'une pratique très étendue dans Belle-Rivière douze aunées durant. Monsieur le docteur est le fils de M. JohnF. Amyot de St. Thomas, et un frère du Docteur Amyot, de l'Université de Toronto, ou il est professeur de pathologie. M. Amyot a reçu ses dégrés a Toronto, en 1895, et plus tard alla se perfectionner a l'Hopital John Hopkins de Baltimore Il se plaça a Belle-Riviére en 1896, et après quelques années de pratique, il fut nommé Coroner du Comté d'Essex, en remplacement de l'Honorable J. O. Reaume, Le docteur Amyot a été vice-président de l'Association libérale d'Essex Nord pendant cinq ans, il est aussi grand Chef-Rauger de la C. M. B. A, poste auquel il a rècemment été appointé. Nous espérons que le public Canadien-Français saura encourager le docteur Amyot, qui s'impose à lui au double titre de la science et de la nationalité.

LE FRANCAIS A NORTH BAY

Les citoyens de cette ville se plaignent d'un malheureux etat de choses

On enseigne la langue francaise trente minutes par jour a des eleves qui sont canadiens-francais en forte majorite.

NORTH BAY.— Les citoyens canadiens-francais de North Bay, sont à faire signer une requête demandant que l'école séparée de cet endroit, soit mise sous la juridiction du nouvel inspecteur, M. Gaboury. L'objet de cette requête est d'obtenir que l'on enseigne un peu de francais aux petits enfants canadiens-francais qui sont en grosse majorité dans cette école. Mgr Scollard a permis dernièrement qu' on enseignât la langue francaise durant une demi-heure par jour, et encore cette demi-heure est après l'heure régulière de la classe, soit après quatre heures, et encore ce court espace de temps est consacré entièrement à l'étude du cathéchisme.

Les citoyens canadiens-francais de North Bay déplorent amèrement le fait que l'étude de la langue francaise soit si malheuresement négligée dans leur école, et ils se proposent d'exposer sous peu leurs griefs à qui de droit.

TROP GRAS

Un incident qui ne manque pas d'originalité s'est déroulé à la dernière séance de la chambre de Trenton, N. J.

Pour faire division, les honorables représentants de la chambre de New Jersey n'avaient rien trouvé de mieux, sur la proposition de M. Burpo du Passaic, d'accorder la parole à Mlle Marion Baker, agée de 9 ans, fille représentant Baker, du comté d'Hudson.

La jeune fille qui a hérité des des qualités oratoires de son père, n'a nullement été intimidée par la gravité des lieux et a récité des vers dédiés à divers personnages marquants.

En teminant, elle a ajouté un mot sur la situation politique actuelle et fait sur M. Taft la remarque suivante: "J'ai vu M. Taft; il est beaucoup trop gras pour concourir avec un homme dont la réputation comme coureur n'est plus à faire —c'est de M Bryan qu'il s'agit—, et il n'a aucune chance d'arriver."

Sans distinction de parti, tous les membres de l'assemblée ont ri de bon coeur et acclamé l'orateur.

Le "Courrier" est le seul Journal Francais de l'Ouest Ontario.

Le Courrier

"Tel Pere, Tel Fils" soyons Canadiens-Francais.

VOL. I. No. 2. WINDSOR, ONT., JEUDI, 9 AVRIL, 1908. PRIX $1.00 PAR ANNÉE

QUELQUES FIGURES CANADIENNES FRANCAISES.

Sir Wilfrid, l'Eminent Homme d'Etat, a la tete de la serie----Les Honorables Rodolphe Lemieux et L.P. Brodeur, etc.

MR. LEMIEUX

Un autre trait caractéristique de Sir Wilfrid Laurier, est le jugement profond et logique dont il fait usage dans le choix de son entourage. Dans le choix qu'il a fait du Maitre-Général des Postes actuel, l'honorable Rodolphe-Lemieux, le premier ministre s'est montré homme de tact en même temps que politicien approfondi. Mr. Lemieux est le plus jeune des ministres fédéraux, mais comme "aux âmes bien nées" la valeur n'attend pas le nombre des années." il est un des ministres les plus habiles et les plus influents du cabinet.

Le maitre-Général des Postes et ministre du travail est né à Montréal, en 1866. Ses ancêtres étaient Normands.

Il reçut son instruction à Nicolet, puis à l'Université d'Ottawa et devint plus tard un avocat de grand renom. Mr. Lemieux fut pendant quelques années, attaché à la rédaction de la "Patrie" et correspondant de l'"Electeur" Il fut élu député en 1896 pour Gaspé. réelu en 1900, et réelu encore en 1904 dans Gaspé et Nicolet par des majorités écrasantes.

On pourrait attribuer les succès constants de Mr. Lemieux dans la vie, à sa grande diligence, sa grande sobriété, et son grand talent naturel, mais outre cela il faut dire que l'amour du travail a contribué pour sa très large part au succès du Maitre Général des Postes.

Ministre du Travail, il comprend ce mot à la perfection, et il y a quelques années dans un discours à Québec, M. Lemieux rappelait ces quelques mots d'un grand poète français:

"Le travail. aux hommes nécessaire Fait leur félicité plutôt que leur misère'. Le travail c'est le bonheur. Dans la pratique de sa profession. aussi bien que dans sa vie politique, il a toujours été constant et industrieux. Sa connaissance de l'histoire est on ne peut plus exacte et soignée; comme maitre de la loi constitutionnelle Anglaise et de la procedure parlementaire, il n'a peut être pas son égal. dans la Chambre des Communes. Malgré ses devoirs professionnels et parlementaires, il a encore trouvé le temps d'écrire un important traité sur l'origine de la loi Canadienne, et a donné de nombreux articles aux journaux et aux revues.

Comme nombre d'hommes publics du pays, il fit ses premières épreuves dans la vie, dans les rangs du journalisme. Si cette dernière profession, ne donne pas par elle-même de rénumérations considérables, par son contact continuel aux évènements de la pensée et de la vie, elle prépare aux services publics. Elle fait contracter l'habitude d'exprimer sa pensée d'une manière succincte et lumineuse et donne des idées plus larges et plus libérales sur la liberté civile et religieuse. Voilà les caractéristiques de Mr Lemieux. Ses discours, anglais. comme français sont des modèles d'excellence, tant par la forme que par le fond. Un orateur qui étudie avant de parler est apte à avancer daus la vie, et Mr. Lemieux, malgré sa jeunesse, est déja rendu très loin. A l'égard de son idéal de l'unité nationale et du patriotisme- il a été singulièrement heureux dans l'expression de ses sentiments. Il n'a jamais contrebalancé l'harmonie des deux grandes nations qui forment la population du Canada. Français d'origine et d'affection, il est Anglais de loyauté et de conviction. A Paris comme à Londres, il a exprimé avec la même force, et la même franchise ses sentiments de loyauté envers la couronne britannique et son admiration des institutions politiques de l'Angleterre. Au Canada, Montréal et Toronto lui prodiguent les même applaudissement.

Personnellement. Mr. Lemieux est un des hommes les plus aimables des Communes. Gentil, courtois, obligeant il est sous plus d'un rapport prototype de son chef. Sir Wilfrid Laurier

Dans la belle carrière que nous venons de traduire, le lecteur a dû être frappé d'une chose en particulier, un fait par dessus tout autre a dû attirer son attention d'une manière toute spéciale, c'est cette évidence constante et répétée qu'il existe dans la vie des grands hommes, que le travail est la source unique et la plus sure du succès. Quelque bonne que puisse être l'étoile d'un homme public. si avant tout, il n'est pas laborieux. industrieux, persévérant et courageux, son succès ne sera toujours qu'éphémère.

L'homme est voué depuis son origine, au travail. Il est marqué au front d'un signe que ni les circonstances de la vie, ni les aptitudes naturelles effaceront, l'homme. à qui Dieu a dit. "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, "l'homme est né pour le travail. Quelque soit la qualité du travail. il existe quand même et rien ne peut altérer la grande loi qui oblige l'homme à travailler pour gagner et conserver son pain de chaque jour.

Il reste aux hommes d'appliquer cette loi, les uns y sont fidèles, les autres la trahissent chaque jour, mais Mr. Lemieux n'a jamais failli à cette obligation, et, si aujourd'hui il occupe une place importante là où se gèrent les affaires du pays, il le doit à sa conception parfaite de l'esprit du travail. Nous croyons sincèrement que Mr. Lemieux est un exemple frappant de l'ardeur, du courage et de la persévérance.

Sa fidélité aux traditions ancestrales, son esprit de patriotisme large et éclairé, sa diligence précautionnée font de lui un des hommes sur lequel le Canada peut reposer ses espérances les plus chères et les plus flatteuses.

MR. BRODEUR

Parmi les hommes qui font honneur à leur pays en même temps qu'a leur race, il faut encore mentionner l'honorable Louis Philippe Brodeur, Ministre de la Marine et des Pècheries.

L'hon. Mr. Brodeur est le fils d'un des patriotes qui se soulevèrent contre la rigidité des lois anglaises en 1837. Il est né en 1862, à Béloeil. dans la province de Québec. Mr. Brodeur a été à la Chambre des Communes pour la première fois en 1896 avec une majorité de 69 voix. Rouville le retourna au Parlement en 1896 et augmenta sa majorité de 69 à 970 et en 1900 et 1904, il fut encore réelu par des majorités encore plus grandes. Comme tous ceux qui font leur marque dans la vie publique, Mr. Brodeur, avait d'abord jeté son ardeur et son énergie dans le journalisme, et en 1896 il était un des éditeurs du "Soir" de Montréal.

En 1901, Mr. Brodeur, a été fait Orateur de la Chambre des Communes, poste auquel a succédé. l'hon. R. F. Sutherland, le distingué député d'Essex-Nord.

M. Brodeur est aussi de ces hommes que le travail a fait parvenir avec rapidité sur le chemin des honneurs. En compagnie de l'Hon. Ministre de Finances, Mr Fielding, Mr. Brodeur, grâce à sa haute diplomatie et à sa parfaite conception des droits canadiens, a été revêtu l'été dernier d'une autorité telle qu'll n'en avait jamais été conféré à un ministre canadien, depuis l'établissement de la Confédération.

L'honorable Mr. Brodeur a été la figure centrale du traité signé entre la France et le Canada l'année dernière. Le succès remporté pour l'honorable ministre dans cette rencontre de diplomates, a été celui d'un profond homme d'etat, d'un politicien très distingué et d'un savant homme de loi. Si le Canada continue sans cesse d'augmenter dans l'estine des pays étranger. s'il continue avancer rur le terrain de la prépondérance, c'est grâce aux hommes distingués qui president a ses destinées., et l'honorable L. P. Brodeur, est un de ceux là.

Mr. Brodeur est jeune encore, et le Canada peut encore compter sur denombreux services du ministre de la Marine et des Pècheries, son passé nous présage pour l'avenir les résultats les plus encourageants. Ce n'est pas le pays qui fait les hommes, mais ce sont les hommes qui font le pays.

Le Systeme Scolaire d'Ontario

Voici une lettre qu'un instituteur a adressée à la Patrie de Montréal

A l'Editeur de la PATRIE.

Monsieur.

Je vous avais promis, dans ma dernière lettre, d'exposer à vos lecteurs bilingues d'Ontario les difficultés qu'ils ont à surmonter pour donner aux enfants canadiens-français de cette province une éducation convenable.

La racine du mal réside dans le fait que le gouvernement d'Ontario n'offre que peu de moyens de formation aux instituteurs qui se destinent aux écoles bilingues.

Et je veux, ici, faire remarquer que ce n'est pas suffisant pour les instituteurs de ces écoles de pouvoir communiquer leur science dans les deux langues et qu'il y a chez eux un manque déplorable de formation académique.

Il est en effet certain que dans l'enseignement la science ne peut être suppléée par la méthode.

De là le besoin d'une formation académique spéciale et soignée pour les personnes qui ont l'intention d'enseigner dans les écoles bilingues.

On entend souvent dire que les Canadiens-Français ne puisent pas l'éducation à sa juste valeur et que c'est pour cette raison que les jeunes gens et les jeunes femmes aptes à prendre la direction des écoles bilingues sont si rares. Mais quand même les Canadiens-Français auraient le plus vif désir de travailler de s'instruire et de former des instituteurs pour les écoles bilingues, où les enfants des trois ou quatre cents mille Canadiens-Français d'Ontario pourraient-ils, je vous prie, puiser l'éducation? Je vous entends dire: qu'ils aillent aux "high schools" et aux collèges.

Aucun homme qui connait la manière dont sont administrées les sections françaises de ces institutions ne pourrait proposer une pareille chose. Un jeune homme ou une jeune femme qui a de peine et de misère fait son chemin à travers la syntaxe et les versions françaises dans les "high schools" et les collèges d'Ontario, est juste aussi qualifié à enseigner le français dans les écoles bilingues qu'elle le serait à enseigner la philosophie de Confucius.

Nous savons ce que le bureau d'éducation de Toronto, par l'entremise de son surintendant, le Dr Seath, a répondu à une requête lui demandant l'établissement d'une classe bilingue, dans une ville de l'est d'Ontario; il a répondu: qu'il envoient leurs enfants aux "high schools". Et cette classe bilingue est maintenant instituée et en pleine activité, mais sans que le bureau de Toronto ne lui ait accordé aucun aide, aucune sanction, ni aucune bénédiction particulière.

La réponse du Dr Seath vous laisse aisément voir que l'éducation, dans Ontario, est entre les mains d'un pédant et non entre celles d'un véritable savant ou d'un homme d'Etat.

La manière d'agir du Dr Seath ne nous surprend pas cependant, car alors qu'il était inspecteur d'écoles, il a passé son temps à terroriser les instituteurs et a exécuter ceux qui ne partagent pas ses vues.

Ses agissements à la Cromwell ne lui réussiront cependant pas comme surintendant de l'éducation.

Venons-en maintenant à l'inspection des écoles canadiennes-françaises. C'est là que le département de l'éducation de Toronto brille d'un vif éclat. Les messieurs éclairés qui guident les destinées de l'éducation, dans notre province, n'hésitent pas à nous envoyer comme inspecteurs des hommes qui ne savent pas un mot de français et que le département a cependant prononcés qualifiés. Remarquez le mot "qualifié".

C'en est assez.

Qui oserait douter des capacités d'un instituteur d'Ontario, que le département de l'éducation a déclaré "qualifié" ou" particulièrement qualifié?"

Périsse la pensée!

Ensuite, cet inspecteur fera rapport au département de l'éducation et dira que l'anglais est très négligé dans telle école bilingue qui n'est supportée que par des Canadiens-Francais et dont tous les élèves ont des mères françaises.

Quel crime!

Il faut agir au plus vite: ces petits enfants de sept, huit ou neuf ans, qui ont peine à penser dans la langue maternelle, il faut leur apprendre à penser dans la langue de Shakespeare.

Le remède à tout ceci est facile, demandez le renvoi de l'instituteur et menacez de cesser d'accorder l'octroi que donne le gouvenement.

Et la comédie se continue,

Pourquoi? Parce que le département de l'éducation n'est pas honnête. Parce qu'il est dirigé par des hommes qui ne sont pas des hommes de savoir, mais par des pédants.

C'a été la malédiction du système d'écoles d'Ontario d'être conduit par des missionnaires à l'esprit étroit, par des hommes qui ne peuvent se mettre à la hauteur des saines et bonnes doctrines en fait d'éducation.

Leur intolérance et celle de la Province empêchent que justice soit rendue aux catholiques et à la minorité française.

Mais que mes lecturs veuillent bien le croire, ceci ne continuera pas.

Les minorités ont des droits dont la violation leur impose un devoir tiès simple, celui de renverser le gouvernement.

THOMAS O'HAGAN,
M. A. Ph' D.
Principal du " High School", de Rockland, Ont

La Taxe Des Employes Civils

Il est decide qu'ils paieront a partir de l'an prochain

Les ministre federaux et les deputes residant a Ottawa devront egalement payer de meme que les Femmes et les jeunes filles

L'aviseur légal d'Ottawa, vient de donner des renseignements au sujet de l'imposition des taxes civiques sur les employés du service civil. Il a été décidé qu'à l'avenir les employés civils devront payer une taxe sur leurs revenus. Ceci n'avait pas été fait depuis 1877, alors qu'un jugement avait été rendu sur la question, en faeur de M. Leprohon. Un jugement plus recent a renversé toutesfois celui de 1877, avec le résultat qu'il est maintenant reconnu que les employés civils ne doivent pas, et n'ont pas le droit d'être exempts des taxes civiques. Les ministres fédéraux de même que les députés qui habitent Ottawa seront taxés également. Les femmes et les jeunes filles devront aussi payer leurs taxes. L'évalution sera faite cette année, mais les taxes ne seront pas perçues avant l'année prochaine. Le trésor civique sera aussi grossi chaque année d'environ $25.000.

Au Senat

Le Sénat s'accordera un mois de vacance, cette semaine. Sur proposition de l'honorable M. Bostock, le Sénat s'ajournera jeudi jusqu'au 5 mai prochain.

LES PRETRES FRANCAIS ET LEUR GAGNE-PAIN

Une enquete du "Matin," sur les professions adoptees par les membres du clerge de France, depuis la suppression du traitement officiel

Un correspondant du "Matin" de Paris, a cherché comment les prêtres, en France, dépossédés de leurs traitements, pouvaient arriver à "joindre les deux bouts." Le résultat de ses recherches est des plus intéressants, surtout quand on saura que leur zèle apostolique n'est nullement diminué par cette question importante pour tout le monde, savoir: gagner son pain quotidien à la sueur de son front.

Il est clair que les prêtres ne se sont nullement engagés dans différentes professions dans l'espoir de ramasser une fortune. Au contraire, chaque sou gagné au-delà de la somme nécessaire à leur entretien va au trésor de leur église, ou bien, dans de nombreux cas, sert à assister le confrères des paroisses voisines, qui ne sont pas aussi entreprenants ou aussi heureux.

Un grand point en faveur des prêtres-travailleurs est que plusieurs d'entre eux étaient engagés dans l'exercise d'une profession avant de se sentir appelé au service des âmes dans le sacerdoce.

Ainsi, M. le chanoine Bisacier de Tours, était architecte; l'abbé Choyez, d'Angers, sculpteur; d'autres, imprimeurs, artistes ou horlogers.

Leurs revenus s'élevaient à dix fois le montant du traitement que le Concordat leur avait fixé.

La plus intéressante de toutes ces tentatives faites par les prêtres pour gagner leur vie est certainement la suivante. L'abbé Martin, qui publie le "Trait d'Union," organe de l'Alliance Catholique française, possède trois linotypes en parfaite condition et opérées par des séminaristes.

Parlant de son journal, l'abbé fait ces déclarations:

Nos abonnés se comptent par plusieurs milliers, et nous en trouvons partout, au Canada, en Amerique du Sud, aux Etats-Unis, même en Chine, etc. Chaque courrier nous apporte des lettres de tous les coins du monde, et jamais la malle n'arrive sans nous fournir de nouvelles souscriptions.

D'ailleurs, les éditeurs des autres journaux reconnaissent que tout le travail de cette publication est admirablement fini, et l'on dit même que le "Matin" a déja essayé de s'attacher un de ses éditeurs.

Le curé de Vauchères est horloger et parfois même, il s'occupe de reliure. La clientèle est excessivement nombreuse; si bien qu'il déclare "avoir très mal fait" quand ses recettes de la semaine ne dépassent pas 100 francs ($20—ce qui est une somme considérable pour la France rurale). Il est très populaire, même parmi la population anti-cléricale, dont il reçoit plus de travail qu'il n'en peut faire; son habileté étant de beaucoup supérieure à celle des horlogers locaux.

Le vieux curé de Romainvilliers, âgé de plus de 70 ans, gagne audessus de 5,000 francs (1,000) avec son verger et ses ruches d'abeilles; somme de beaucoup supérieure à ce qu'il recevait avant la dénonciation du Concordat.

L'abbé Gaboury, curé de Mauvages, s'est fait forgeron. Laboureur à gages chez les gros fermiers de la région, est la profession choisie par l'abbé Métais, de Ste. Soline, pour avoir du pain dans son garde manger et aider les nécessiteux. Le R. P. Lacombe fait des affaires comme vigneron; l'abbé Claver est considéré comme un expert horloger. L'abbé Carteau est devenu un graveur de mérite. Le Père Couturaud est un artiste de talent bien connu. Un autre dessine les cartes-postales, un autre construit des autels, et quelques-uns ont produit des inventions dont le mérite est souvent reconnu par les "mangeurs de curés" qui apprécient une bonne idée, même quand elle vient de leurs mains.

En somme, la condition matérielle des prêtres en France est loin d'être désespérée. Ceux qui par suite de l'âge ou d'incapacités professionnelles ne peuvent s'adonner au travail manuel, se consacrent à des travaux de littérature, et il est à remarquer que beaucoup de ces écrits sont publiés par la presse française du Canada et des Etats-Unis.

SALAIRES REDUITS

Le Pacfique Cauadien et le Grand Tronc Reduiraient de 10 Pour Cent Les Salaires de Tous Leur Employes

On assure que le Pacifique canadien et le Grand-Tronc vont réduire de 10 pour cent les salaires de tous leur employés.

Depuis que la période de depressien des affaires s'est manifestée, les recettes des chemins de fer canadiens n'ont jamais diminué autant que durant les dix derniers jours de mars

Comparées avec les recettes de la même période en 1907. les recettes du C. P. R. accusent une diminution de $295,000, et celles du Grand-Tronc, une diminution de $240,238, soit un déficit de plus d'un demi-million pour les deux compagnies. Pour le Grand-Tronc, les déficits se répartient comme suit : une réduction de $91,000 sur les recettes dans le service des passagers et une réduction de $149,238, sur les recettes du fret.

Une reprise immédiate des affaires n'est pas prévue, tous les blés de l'ouest ayant été expédiés, et les marchands ne font pas de grosses commandes sans savoir ce que la prochaine récolte promettra.

Il résulte de ces faits que les salaires et gages seront réduits de dix pour cent du haut en bas de l'échelle

[illegible]

FEUILLETON

Le Medecin des Pauvres

Grand Roman

par

Xavier de Montepin.



—Vous êtes chez lui.

—C'est vous qui êtes cet homme?

—C'est moi.

—Vous pratiquez la médecine, et vous passez pour être habile —dans l'art de guérir..

—Je suis médecin à la vérité, mais non point habile, et si, parfois, Dieu s'est servi de ma main pour soulager, c'est lui et non pas moi qu'il faut glorifier...

—On a besoin de vous,—reprit le masque noir;—préparez-vous à me suivre...

—Cette nuit?...

—A l'instant même...

—C'est impossible..

—Impossble, dites-vous? Pourquoi?...

—Parce qu'en ce moment tout me manque à la fois, le courage et la force, et presque la confiance en Dieu..—Regardez-moi, vous qui me parlez, et vous verrez bien que je n'ai pas l'air d'un vivant, mais bien plutôt d'un trépassé échappé de sa sépulture.

—Que vous est-il donc arrivé, pour vous accabler ainsi?

—Il m'est arrivé ce qu'aucun homme, si féroce et si vindicative que fût son âme, ne souhaiterait à son plus mortel ennemi...—J'avais une femme que j'aimais de toute mon âme et cent fois plus que ma vie...cette femme venait de me donner un petit enfant...—Il y a trois jours, ces deux anges de mon foyer étaient là, vivants, près de moi...—la mère est morte il y a trois jours... l'enfant est mort il y a cinq minutes...

Vous voyez que j'ai le droit de vous répondre comme je le fais, que tout me manque à la fois, et que je ne peux pas vous suivre...

Le masque noir s'approcha du berceau et regarda l'enfant dont le visage bleuissait rapidement.

—Avez-vous vu quelqu'un cette nuit?—demanda-t-il ensuite.

—Personne que vous.

—Ainsi, tout le monde ignore que cette enfant a cessé de vivre? Tout le monde.

—C'est bien.

—Mais,—murmura Pierre Prost, étonné de ces interrogations,—que vous importe cela?...

Le masque noir ne répondit pas.

Il fit un signe à l'un des deux hommes qui l'accompagnaient et qui portait une lanterne de corne transparente.

L'homme s'approcha.

Le masque noir échangea quelques mots tout bas avec lui, puis se tournant vers le médecin, il lui dit d'une voix impérative:

—Donnez une pioche à cet homme, ou une bêche, ou quelque outil de jardinage avec lequel il soit possible de creuser la terre...

—Les outils que vous demandez se trouvent dans la pièce qui précède celle-ci.—Que voulez-vous en faire?...

Le masque noir ne répondit pas plus à cette question qu'il n'avait répondu à celle qui lui avait été adressée un instant auparavant.

Il fit un nouveau signe, et les deux hommes masqués sortirent en même temps de la chambre.

Le masque noir s'approcha de la fenêtre, et là, muet, immobile, il attacha son regard sur un point de l'enclos ou ne tarda point à paraitre la faible lueur de la lanterne de corne que secouait la tempête.

L'un des hommes tenait cette lanterne, tandis que l'autre se livrait à un travail bizarre avec sa pioche et avec sa bêche.—Aprés avoir écarté la neige, il creusait dans la terre durcie un trou large d'un pied, long de deux et profond de trois.

De chaque côté de ce trou il amoncelait la terre et les cailloux qu'il venait d'en tirer.

Quand cette besogne fut achevée, les hommes masqués quittérent l'enclos,—la lanterne disparut,—et, un instant après, un bruit de pas dans la première pièce annonca leur retour.

Pierre Prost s'était abandonné de nouveau à sa torpeur douloureuse, et il semblait avoir oublié complètement qu'il n'était pas seul.

Le masque noir s'approcha de lui et lui toucha légèrement l'épaule.

Le médecin ne tressaillit point; —il releva la tête,—il attacha son regard sur son étrange interlocuteur, et il demanda:

—Que me voulez-vous encore?

Le masque noir se tourna vers le berceau, et dit à Pierre, en désignant le petit cadavre:

—Voulez-vous ensevelir vous-même cette enfant, ou faut-il que l'un de mes compagnons se charge de cette besogne?...

—Ensevelir mon enfant!—s'écria Pierre Prost. —Pourquoi l'ensevelir maintenant?—La nuit sera longue encore,—il y a loin jusqu'au jour,, et je ne veux pas me séparer si vite de ce pauvre corps!...

—Dans cinq minutes,—répliqua l'inconnu,—ce corps reposera dans la fosse qu'on vient de creuser pour lui..—Hâtez-vous donc de l'envelopper dans ses langes qui lui serviront de suaire ... ou, si vous ne le faites pas, d'autres vont le faire à votre place.

Et, comme le médecin semblait hésiter, l'un des hommes se dirigea vers le berceau et porta la main sur les toiles qui couvraient la petite fille expirée.

Un gémissement sourd, une sorte de cri rauque et inarticulé s'échappa de la poitrine du malheureux père, à qui cet homme parut un profanateur sacrilège, et qui, s'élançant vers lui, le repoussa rudement.

Le personnage ainsi malmené mit la main sur un couteau de chasse pendant à la ceinture de cuir écru qui serrait son pourpoint autour de ses reins, et sans doute il allait se servir de ce couteau contre Pierre Prost qui ne se serait pas défendu...

Mais un geste impérieux du masque noir l'arrêta.

Le médecin avait saisi le frêle cadavre,—il l'entourait de ses deux bras, et il l'appuyait contre son coeur comme s'il eût voulu le réchauffer ou le défendre.

—Mais enfin, pourquoi, — balbutia-t-il, — oui, pourquoi me l'enlever sitôt?...De ma femme et de mon enfant c'est tout ce qui me reste...—pourquoi m'envier cette lugubre joie de le garder ou moins jusqu'au jour?... pourquoi m'empêcher de pleurer pendant quelques heures encore sur ses mains froides et sur ses lèvrs mortes?...

Le masque noir haussa les épaules.

—Et! croyez-vous donc,—répliqua-t-il avec une brutale hauteur,—croyez-vous donc que je me mêlerais de vos affaires de famille si quelque puissant intérêt que vous n'avez pas besoin de connaître, ne me poussait à intervenir?...L'heure avance...— le temps marche...il faut en finir..— il faut que cet enfant disparaisse à l'instant...—il le faut!—je le veux!...Hâtez-vous donc, je vous le répète, si vous tenez à l'ensevelir vous-même,— sinon, je vous jure que dans moins du quart d'une minute on va vous l'enlever de force...

Au ton dont furent prononcées les paroles qui précèdent, le médecin comprit qu'il avait affaire à quelque terrible et irrévocable détermination, et qu'il ne lui restait qu'à courber la téte et á obéir.

Il appuya sa bouche sur le front glacé, couronné jadis par lui de tant de riantes espérances, et qu'il voyait en ce moment pour la dernière fois.

Avec les langes il fit une sorte de linceul, et il dit au masque noir:

—Puisque vous vous êtes arrogé le droit de m'imposer votre volonté, et puisque vous êtes le plus fort, commandez. —Je suis prêt...—que faut-il faire?...

Suivez ces hommes.

Pierre Prost les suivit passivement.

Ils le conduisirent dans l'enclos, auprès de la fosse fraichement creusée.—Là il s'agenouilla,— il placa le cadavre au fond de cette funèbre couche,—et celui des hommes qui tenait la bêche rejeta dans l'intérieur la terre amoncelée sur les bords.

Au bout d'un instant, une petite éminence annoncait seule que, dans cet endroit, la terre venait d'être remuée.

L'ouragan grondait toujours,— la neige continuait à tomber.—

—Evidemment, le lendemain tout aurait disparu sous une couche blanche uniformément épaisse...

Mais, pourquoi donc cacher ainsi ce corps comme les mères infanticides qui enfouissent pendant la nuit les cadavres des enfants assassinés par elles?... Malgré toutes les angoisses et toutes les préoccupations de sa douleur, Pierre Prost s'adressait involontairement cette question et il ne pouvait pas y répondre.—

Les deux hommes retournèrent vers la maison, où les attendait le masque noir.

Ils firent signe au médecin de les précéder.—Il obéit de nouveau et toujours passivement; il lui semblait qu'il était le jouet de quelque rève terrible et invraisemblable, et il se disait:—Dans un instant je vais m'éveiller! Hâtez ce réveil, ô mon Dieu!...hâtez-le, car je deviens fou! !...

III
LE PROLOGUE D'UN DRAME.

Hélas! Pierre Prost devait acquérir bientôt la certitude que tout ce qui se passait depuis cette nuit sinistre avait un terrible cachet de réalité.

—Eh bien!—demanda le masque noir, au moment où les deux hommes et le médecin rentrèrent dans la pièce qu'il n'avait pas quittée,—est-ce fait?

—C'est fait, monseigneur,—lui fut-il répondu.

Le masque noir se tourna vers Pierre Prost.

—Ecoutez-moi, — dit-il, — et tâchez d'oublier pour un instant vos chagrins afin de me bien comprendre! — Chacum des outils de chirurgie dont vous vous servez pour la guérison d'un blessé, est entre vos mains un instrument passif et docile; — il vous sert, mais sans en avoir conscience. — Tant qu'il vous est utile, vous le conservez avec soin; — s'il s'use et s'il devient mauvais et dangereux, vous le brisez et vous le jetez loin de vous...—Cette nuit, entre mes mains, vous allez devenir un instrument pareil à ceux de votre profession; — de même que vous vous servez d'eux, je vais me servir de vous, — vous m'obéirez, comme ils vous obéissent, et sans même chercher à comprendre quel est le but du service que vous me rendez...—Grâce à cette obéissance prompte et passive, vous n'aurez rien à craindre. — Il ne vous sera fait aucun mal, et, dans quelques heures, vous serez de retour ici, sain et sauf... —Mais si vous essayez seulement une résistence insensée, — si jamais, après m'avoir obéi cette nuit, vous cherchez la clef d'un mystère qui doit rester impénétrable pour vous, — si jamais une parole indiscrete vous échappe, — fût-ce dans vingt ans, — souvenez-vous de ce que je vais vous dire, et ne croyez point que ce soit une vaine menace,—je vous retrouverai partout, si bien caché que vous puissiez être, et je vous briserai comme on brise un instrument inutile et dangereux!... Ne l'oubliez pas, et ne me forcez point à m'en souvenir!...

Le masque noir se tut.

Pierre Prost, debout en face de lui, attachait son regard sur les trous de ce carton impassible, recouvert d'un velours inerte, au fond desquels étincelaient les yeux de son interlocuteur, pareils à des lampyres dans le creux sombre d'un rocher.

—M'avez-vous entendu?—demanda le masque noir.

—Oui, répondit le médecin.

—M'avez-vous compris?

—J'ai compris que vous aviez quelque chose de terrible à me commander, et qu'il me faillait vous obéir à l'instant, et me taire à toujours, ou que j'étais perdu... Est-ce cela?

—Oui, c'est cela, — et que décidez-vous?

—Rien... — rien du moins avant que vous ayez répondu à une question que je veux vous adresser...

—Et cette question?...

—La voici: — Quand trois hommes masqués,—dont l'un est un seigneur,— viennent la nuit chez un pauvre médecin ignoré, chez un paysan comme moi, et quand l'un de ces hommes, — le seigneur, —dit au paysan: — J'ai besoin de toi, — si tu ne m'obéis pas, c'est la mort; si tu me trahis, c'est encore la mort, n'est-il pas permis et vraisemblable de supposer que c'est pour un crime que le gentilhomme a besoin du médecin?...—S'agit-il en effet d'un crime entre nous, monseigneur?—Votre réponse dictera la mienne. — Si vous réclamez mon coucours pour quelque oeuvre infâme, et s'il faut obéir ou mourir, tuez-moi tout de suite,—je n'obéirai pas!...

Le masque noir haussa les épaules.

—Eh!—s'écria-t-il, — vous êtes fou! — c'est pour accomplir une bonne action, et non point pour commettre un crime, que j'ai besoin de vous...—Il y a deux créatures humaines à sauver...— une femme qui se tord dans les angoisses de l'enfantement et l'enfant qui va naitre d'elle...

(à continuer page 3)

Feuilleton

Le Medecin des Pauvres.

(suite de la page 2)

Pierre Prost n'hésita plus.

Il ouvrit l'immense armoire dont nous avons parlé, et il y prit quelques instruments d'acier enveloppés dans un étui de peau.

— Est-ce là tout ce qu'il vous faut pour un accouchement?—

— Oui.

— Alors, vous êtes prêt à nous suivre?

— Je suis prêt.

— Dans ce cas, il me reste une dernière précaution à prendre...

— Laquelle?

— Celle-ci...

Le gentilhomme fit un signe, et l'un de ses compagnons attacha sur le visage du médicin un masque de velours qui n'avait pas d'ouverture à la place des yeux.

Pierre Prost, ainsi aveuglé momentanément, se contenta de dire:

J Je vous préviens qu'il ne me sera point possible de pratiquer, sans y voir, même l'accouchement le plus simple...

— On vous rendra l'usage de vos yeux quand il le faudra,— répondit le masque noir, — venez.

En même temps il lui prit la main et l'entraina,—lui faisant traverser rapidement la seconde pièce et l'enclos,—jusqu'à la porte à claire-voie qui s'ouvrait sur le chemin de Longchaumois.

Del'autre côté de cette porte se trouvait un équipage bizarre.

Vous avez vu souvent, n'est-ce pas? ces chariots dont les paysans se servent pour aller aux foires, et qui, dans leur simplicité rustique, se composent d'un train allongé, placé sur quatre roues et recouvert d'une toile épaisse, tendue et arrondie sur des cerceaux.

Deux chevaux noirs, d'une grande beauté, étaient attelés à un chariot pareil, dont on avait seulement remplacé les roues par des patins de traineau.

Ces chevaux piaffaient dans la neige et hennissaient d'épouvante à chacun des bruits étranges et grandissants de la tempête.

Un homme debout en face d'eux, et les mains posées sur leurs mors, avait toutes les peines du monde à les maintenir en place.

Dans l'intérieur du traineau se trouvaient deux ou trois bottes de paille.— Pierre Prost, toujours guidé par le masque noir, s'assit sur l'une de ces bottes.— Le gentilhomme se placa à côté de lui, — les deux hommes s'étendirent derrière eux; -- le quatriéme inconnu, celui qui n'avait pas quitté l'attelage, — s'élanca d'un bond sur le cheval de droite, — saisit les rênes,— et le traineau s'ébranla, impétueusement emporté.

Si profondes, si douloureuses que fussent les deux blessures qui saignaient au coeur de Pierre Prost, ce dernier fut forcêment distrait de ses cuisants chagrins, de ses regrets amers, par la prodigieuse étrangeté de sa position, dont il ne se dissimulait point le danger réel, malgré les quelques paroles rassurantes du masque noir.

De méme que les abimes et les gouffres vertigineux attirent fatalement le corps, de méme le mystère attire la pensée humaine.

Malgré lui, Pierre Prost se mit à songer à cette incompréhensible aventure dans laquelle le hasard ou la fatalité lui donnait un rôle.

Malgré lui, il s'efforca de sonder par la réflexion les ténèbres qu'on faisait en sorte d'épaissir autour de lui, — et, tout d'abord il se demanda où donc on le conduisait.

Sans cesse par voies et par chemins, la nuit comme le jour, le médecin connaissait tout le pays aussi bien qu'un aveugle connait les rues qu'il a l'habitude de parcourir sans guide,—et s'il se fût trouvé à la porte de son enclos, les yeux bandés et un bâton à la main, il n'eût point été embarrassé pour se rendre à tel endroit, distant de trois ou quatre lieues, qu'on aurait jugé convenable de lui désigner.

Mais la situation n'était plus la même.— Au lieu d'être à pied, foulant le sol, et pouvant chercher du bout de son bâton quelque arbre ou quelque rocher dont le gisement lui aurait servi de point de repère, il se trouvait dans un traineau qui courait avec une rapidité furieuse, et il ne savait même pas vers lequel des points cardinaux ce traineau s'était dirigé au moment du départ.

Le conduisait-on du côté de Clairvaux, du côté de Saint-Claude, du côté de Champagnoles?...—La solution du problème restait pour lui à l'état de vague conjecture.

Pierra Prost espéra d'abord trouver un indice dans le ralentissement de la marche des chevaux, aux nombreuses et rudes montées qui se rencontrent à chaque instant dans le Jura; — mais, à chacune de ces montées, les chevaux ardents et vigoureux prenaient le galop, et la vélocité de leur course, bien loin de diminuer, augmentait.

Les patins ferrés du traineau tracaient leurs sillons dans la neige glacée avec une sorte de sifflement aigu, jetant une note claire et continue au milieu du concert sauvage que les grandes voix de la tempête donnaient aux montagnes ébranlées.

Cette course fantastique dura près de deux heures.

Une fois, — une seule fois, — il sembla à Pierre Prost que la vibration métallique d'un beffroi arrivait jusqu'à lui à travers les déchainements de la tourmente.

Mais n'était-ce point une illusion?— Et d'ailleurs ce beffroi pouvait retentir soit à Champagnolles, soit à Saint-Claude,— et rien ne disait qu'il se trouvât plutôt dans le clocher d'une ville que dans celui de l'église d'un hameau ou de la chapelle d'un monastere...

L'esprit du médecin se perdait dans un dédale où manquait tout fil conducteur, et il devenait évident pour lui que hasarder même une conjecture, serait un acte de véritable folie.

Soudain Pierre Prost tressaillit.

Ce bruit rauque et strident que produisent les bergers en soufflant dans une corne de boeuf, pour rassembler leurs troupeaux, — un bruit d'une incomparable puissance qui se fait entendre à des distances énormes, même quand l'ouragan mugit et que le vent est contraire; — ce bruit, disonsnous, retentit tout près de lui, et sur le traineau même.

A coup sûr, l'un de ses compagnons venait de donner un signal.

Une demi-minute s'écoula, — puis un nouveau son de trompe se fit entendre d'une facon distincte, quoique affaibli par l'éloignement.

C'était sans doute une réponse.

Les chevaux, surexcités par le fouet et l'éperon, bondirent, et leur vitesse accrue sembla dévorer l'espace.

Cette impétuosité dura peu, — un quart d'heure au plus.

Au bout de ce temps, les mouvements du traineau se ralentirent tout à coup. Les brusques saccades des coups de collier indiquaint clairement que l'attelage gravissait une rampe presque inaccessible; — les sabots ferrés glissaient sur la terre cristalisée. — le traineau, par instants, s'arrêtait et même reculait; — les coups de fouet et les énergiques jurons du conducteur se succédaient sans relâche.

On allait arriver à une demeure située sur le plateau d'une montagne formidable.—Le médecin n'en pouvait douter.

Mais quelle était cette demeure?

Un grand nombre des vieux manoirs franc-comtois s'asseyaient fiérement, ainsi que des nids d'aigle, sur quelques pics décharnés, — si bien que, de la position de ce manoir, Pierre Prost ne pouvait tirer aucune induction.

Cette rampe ardue et périlleuse fut longue à franchir; — enfin les chevaux essoufflés respirèrent plus librement; — ils firent quelques pas encore, et le traineau s'arrêta.

Un second appel de trompe retentit.

A cet appel succéda un bruit de chaines,—puis le retentissement sourd d'un pont-levis qu'on abaissait, puis le fracas d'une lourde porte bardée de fer qui tournait sur ses gonds.

Le traineau se remit en marche et ses patins grincèrent sur des pavés qu'ils écorchaient.

On passait sous une voûte.

Immédiatement après, la neige recommencait à couvrir le sol. — Les chevaux fireent environ cinquante ou soixante pas; — ensuite ils traversérent un second pont-levis, et passérent sous une nouvelle voûte.

Ce château prenait, en vérité, des allures de forteresse!...

Le traineau glissa sur la neige pendant une ou deux minutes et s'arrêta.

— Nous sommes arrivés, — dit le masque noir.

Et, reprenant la main de Pierre Prost, il le fit descendre de la même facon qu'il l'avait fait monter.

A la manière dont le vent mugissait autour de lui, et dont la neige, chassée par la tempête, fouettait les parties de son visage que le masque ne protégeait pas, le médecin comprit qu'il se trouvait dans un endroit entièrement découvert.

Son guide, — qui d'une main vigoureuse, lui serrait toujours le poignet, — essaya de lui adresser quelques paroles, — mais le fracas des éléments était tel sur ces hauteurs sans abris, que les mots prononcés s'évanouirent comme un murmure indistinct.

Pierre Prost se sentit alors entrainé par le gentilhomme aussi rapidement que le permettait la neige amoncelée dans laquelle tous deux enfoncaient jusqu'à mi-jambes.

Enfin, les pieds du médecin se heurtèrent contre un seuil de pierre, et il serait tombé si son guide ne l'avait soutenu.—Une porte, ou plutôt une poterne s'ouvrit.— Elle était si basse que le masque noir, avant de la franchir, dit au médecin: — Baissezvous!...

Pierre Prost obéit, et, par un mouvement machinal, élevant sa main gauche au-dessus de sa tête pour garantir son front, il rencontra le premier arceau d'une voûte surbaissée.

Le masque noir cessa de marcher et referma la porte.

Pendant ce temps d'arrêt le médecin prêtait l'oreille à un bruit bizarre et sinistre, qui descendait jusqu'à lui, faible, et cependant distinct, et ne se confondant point avec les hurlements de la tempête qui faisait rage au dehors.

C'était une sorte de râle strident et continu,— des gémissements sourds, — des plaintes déchirantes que venaient couper des cris d'agonie.

Le médecin n'avait pas peur, mais les idées superstitieuses qui faisaient, à cette époque, partie inhérente des croyances intimes de tout montaghard franc-comtois, aussi bien que de celles de tout paysan breton, commencaient à se réveiller dans son esprit où elles avaient sommeillé longtemps.

— Ne suis je pas, — se demandait-il, — dans une de ces étranges et mystérieuses demeures que le génie du mal s'est, dit-on, construites sur certains pics inaccessibles, et cet homme masqué qui m'a conduit ici n'est-il pas le démon lui-même?...

Pierre Prost n'eut pas temps de formuler une réponse à la question qu'il se posait en ces termes.

Le masque noir lui dit brusquement:— Dans quelques secondes, votre tâche va commencer.— Mais,, d'abord, vous souvenez-vous bien de ce que je vous ai dit dans votre maison?...

— Je m'en souviens, — répliqua Pierre Prost, — et je me souviens aussi de ce que je vous ai répondu.

— Je vous répète, — reprit le masque noir,—je vous répète que vous n'êtes point ici pour faciliter l'accomplissement d'un crime..—Quand une femme se débat sur sa couche dans les douleurs de l'enfantement, celui qui coudrait se débarrasser de la tige ou du rejeton n'aurait pas besoin, vous le savez, d'appeler un médecin à son aide...—la mort viendrait bien toute seule!...

— C'est vrai,—murmura Pierre Prost.

— Vous allez vous trouver en présence d'une femme,—continua le masque noir— Cette femme ne vous connait pas plus que vous ne la connaissez vous-même, — et d'ailleurs vous ne verrez pas son visage,—et elle ne verra point le vôtre...—Je vous défends de parler à cette femme,—je vous défends de lui répondre si elle vous parle! Une seule parole prononcée par vous, ne l'oubliez pas, serait le signal de votre mort, et peut-être ne mourriez- vous pas seul!... Jurez-vous de garder le silence?

— Je le jure...

— Le jurez-vous sur les tombes de votre femme et de votre enfant?...

— Sur les tombes de ma femme et de mon enfant, je le jure...

— Touchez ceci...

Et le masque noir mettait dans la main de Perre Prost la crosse froide d'un pistolet.

Puis il continua:—Je vous jure à mon tour de vous briser la tête avec cette arme, si vous manquez à votre serment!

— C'est bien, répondit Pierre Prost, — mais si, comme je le crois, la malheureuse dont les gémissements et les cris arrivent jusqu'à nous est celle que je dois secourir, hâtons-nous, car le temps presse... et peut-être est-il trop tard?...

— Vous avez un escalier devant vous, — dit le masque noir en reprenant le poignet du médecin pour le guider et pour le soutenir. —Venez donc, et, tout en montant, courbez-vous, car la voûte est basse..

Et il se remit à marcher en s'engageant le premier dans l'escalier.

Le médecin le suivit, et, tout en montant, il compta vingtdeux marches.

A mesure qu'il avancait les plaintes et les cris se faisaient plus distinctement entendre.

A la vingt-deuxième marche, il n'y avait plus, entre les gémissements de la femme en travail et les oreilles du médecin, que l'épaisseur d'une porte.

Le masque noir ouvrit cette porte, et, poussant Pierre Prost dans l'intérieur, il le fit passer devant lui en répétant:

— Souvenez-vous?...

En même temps il délia les cordons qui retenaient le masque de velours sur le visage du médecin, à qui il rendit ainsi le libre usage de la vue. Ebloui d'abord par la clarté vive d'une lampe de fer et par les rayonnements d'un grand feu, ou plutôt d'un brasier de fascines enflammées qui se consumaient dans une cheminée immense, Pierre Prost put bientôt jeter un regard investigateur sur les objets qui l'entouraient.

Mais là aussi, toutes précautions avaient été prises de facon à ce que nul indice ne vint se graver en sa mémoire et l'aider plus tard à décrire et à reconnaitre le lieu dans lequel il venait d'être amené.

C'était une pièce de moyenne grandeur et qui ne renfermait d'autre meuble qu'un lit de chêne noir sans sculptures.

On avait cloué à hâte, sur les murailles, des tapisseries retournées dont l'envers n'offrait aucun sens.

On en avait tendu le plafond,— on en avait garni le plancher.

Le manteau la cheminée, qui portait peut-être des armories, disparaissait sous un lambeau d'étoffe épaisse.

La plaque du foyer etait unie, —deux pierres grossièrement taillées remplacaient les chenets.

La lampe de fer était une de ces lampes communes, fort en usage, à cette époque, dans les plus pauvres demeures.—Toutes les chaumières des paysans s'en trouvaient pourvues.

En face du lit, une fenêtre était pratiquée dans l'épaisseur de la muraille: on avait masqué l'embrasure de cette fenêtre avec un drap cloué au plafond.—Dailleurs la nuit était profonde, et, quand bien même Prierre Prost aurait pu pénétrer dans l'embrasure, il n'aurait vu, au dehors que les ténèbres.

Au chevet du lit, un homme se tenait debout et immobile.—Cet homme était vêtu de noir et masqué comme ceux qui avaient emmené le médecin hors de sa maison.

Il s'inclina respectueusement devant le gentilhomme inconnu, qui tenait toujours de la main droite le pistolet dont il avait fait toucher la crosse au médecin avant de gravir avec lui les marches de l'escalier.—puis il s'écarta et alla se placer auprès de la cheminée.

Enfin, sur le lit en désordre, se débattait une jeune femme sur le point de devenir mère, et justifiant d'une facon cruelle ces paroles adressées par le Dieu vengeur à Eve chassée du paradis terrestre: "Le femme enfantera dans la douleur!"

IV

L'EGLANTINE.

Cette malhaureuse femme était plus que masquée.—On avait jeté sur sa tête une sorte de cagoule autour de son cou, et fendue seulement à l'endroit de la bouche afin de rendre la respiration possible.

Au moment où le masque noir, en entrant dans la chambre avec le médecin, prononca ces deux mots:—Souvenez vous! — la femme couchée tressaillit,—un tremblement convulsif secoua ses membres, et ses gémissements s'arrêtèrent.

Quel bourreau sinistre était-ce donc que cet homme, pour que la douleur elle-même comprit qu'elle devait faire silence à son ap-approche?...

(à suivre.)

UN COMMIS DE SEPT ANS

Boston. 2. — Boston se vante de posséder la plus jeune commis qu'il y ait en l'Etat, Melle Fanny Thurman, âgée de 7 ans, pour vous servir. Le père de Fanny tient un magasin de bons bons. Souvent, quand la mère de Fanny est malade le père doit rester à la maison pour faire le travail. C'est alors que Fanny entre en lice et prend soin du magasin. Interrogée hier par un reporter elle dit que jamais personne ne la vole et qu'elle sait très bien faire la monnaie. Elle ne mange pas les profits non plus et jase comme une grande personne sur la vente des bonbons et leurs confection.

Le Courrier

Journal essentiellement Canadien-Français

Publié par la

Cie de Publication du Courrier, Limitée

Canada.	**Prix.**
Un an - -	$1.00
Six mois - -	.50c.
Etats-Unis.	
Un an - -	$1.50
Six mois - -	.75c.

Bureaux:

White Block, Phone 68.

F. X. Chauvin, Redacteur et Gerant.

Jeudi 9 Avril 1908.

HON. MR. BRODEUR

Maintes fois, depuis nombre d'années, la question d'améliorer l'efficacité de notre service civil, a attiré l'attention des parlements des deux partis politiques. Des tentatives ont été faites dans ce but, et avec succès jusqu'à un point, mais la question du patronage est toujours demeurée, quand même.

Il n'y a pas de doute que dans les deux partis, il y a des hommes qui désirent sincèrement l'amélioration de service civil, mais l'un et l'autre parti semblent se refuser l'abandon du pouvoir de faire les nominations bien que nos représentants comprennent que c'est là matière à critique et dispute sinon une faiblesse au parti lui-même.

L'année dernière, Sir Wilfrid Laurier, sous l'impression du désir d'améliorer notre service civil, reçut de parlement l'autorité de nommer une Commission Royale, qui ferait un rapport sur le service civil et suggéra des améliorations. Pour montrer sa sincérité, Sir Wilfrid choisit comme commissionnaires, Mr. Courtney, retiré depuis quelques temps du service civil où il était depuis trente ans, Mr. Fyche, banquier, et Mr. Bazin, marchand de Québec d'une grande expérience dans la conduite des affaires et le contrôle des officiers publics.

Les commissionnaires ont récemment soumis leur rapport au Parlement. Le rapport est sévère pour le département de la Marine et des Pècheries, auquel préside l'honorable Mr. Brodeur

Monsieur le ministre a été immédiatement capable de corriger plusieurs des états de compte qui étaient basés sur des erreurs.

Néanmoins, l'opposition, sans raison croyons-nous, a immédiatement commencé un croisade contre le département de la Marine et des Pècheries, même contre Mr. Brodeur personnellement. Avant que le rapport fut soumis, Mr. Brodeur a fait examiner le département des comptes par des auditeurs compétents, et a aussi fait améliorer le système de la tenue des livres. Il avait même démis de ses fonctions un officier et depuis que le rapport a été soumis, deux autres ont eu le même sort.

Dés l'apparition du rapport à la Chambre des Communes, Sir Wilfrid Laurier, a donné avis qu'une Commission impartiale serait nommée pour vérifier les allégations du rapport et déja le juge Cassels, récemment monté sur le banc, un homme qui jouit de la confidence des deux partis politiques, et qui est un avocat d'une longue expérience et identifié au mouvement politique, a été nommé pour accomplir cette tâche.

L'amélioration du service civil ne devrait pas être une question de parti. Dans le présent il y a plus de conservateurs que de libéraux dans le service.

Les députés-ministres des départements de la Marine et des Pècheries, ont été nommés par des gouvernements conservateurs, et ont tous deux été dans leurs fonctions pour au delà de trente ans. Tous deux ont donné leur démission, avant la présentation du rapport à la Chambre.

Les affaires des départements de la Marine et des Pècheries sont très étendues. Elles couvrent tout le Canada, et il est pour tant difficile de telles affaires soient conduites avec la facilité d'une affaire privée.

Sous notre système gouvernemental comme sous celui de la Grande-Bretagne, la tête d'un département ne peut-être un homme parfaitement au courant de toutes les transactions du département.

Le ministre est simplement la tête politique sur laquelle dépendent les employés et à laquelle obéissent les dits employés. Les détails du département dépendent de ces derniers.

On peut dépendre avec sureté sur Sir Wilfrid Laurier et Mr. Brodeur; ils sont tous deux aptes à corriger tout abus qui pourrait se glisser dans tout département du gouvernement.

Parlant dans le comté de York il y a quelques jours, l'honorable Mr. Aylesworth, ministre de la Justice, a dit de Sir Wilfrid Laurier.

"Tant qu'il sera Premier Ministre de ce pays, à-t-il dit, je puis vous dire avec confiance que vous n'avez pas besoin de craindre. Tout ce qui sera mal dans la gérance des affaires publiques sera rectifié à la minute que l'existence de ce mal sera connue.

Sir Henry Campbell-Bannerman.

Sir Henry Campbell-Bannerman, miné par la maladie, vient de quitter définitivement l'arène politique en Angleterre.

Nous sommes encore trop près de son oeuvre pour pouvoir l'apprécier à sa juste valeur. Le premier ministre qui vient de donner sa démission n'était pas un homme de talents brillants comme Gladstone ou D'Israeli, qui bien qu'adversaires politiques—le premier soutenait que la prospérité d'un pays résulte du libre et légitime développement de ses facultés, le second d'une forte action de l'Etat à l'intérieur et à l'extérieur—étaient tous deux littérateurs, orateurs, hommes d'Etat éminents Sir Henry Campbell-Bannerman était un orateur bien ordinaire, n'avait ni le geste ni la voix de ses devanciers, mais par la dignité de son maintien, par sa pondération et par sa sympathie, il avait su se gagner une grande popularité. Sa longue expérience dans la vie publique lui avait acquis ce qui souvent supplée au génie: le tact. Il s'était entouré d'hommes de renommée et d'habileté supérieure à la sienne mais il avait eu le secret par sa franche sympathie de gagner leur respect. Par son habile diplomatie, il avait réussi à neutraliser les divergences d'opinions entre les membres de son cabinet.

On peut dire de la politique de Sir Henry Campbell-Bannerman qu'elle a été la continuation du programme de Gladstone. Dans le domaine économique il a soutenu par sa parole et par ses actes la politique du libre-échange; à l'extérieur il a soutenu une politique de neutralité, répudié les idéees impérialistes, laissé aux colonies aux Boers le pouvoir de se gouverner eux-mêmes; à l'intérieur il a travaillé à la réforme de la Chambre des Lords, et était sympathique à l'autonomie de l'Irlande sans toutefois lutter pour elle comme Gladstone.

Le Systeme Scolaire d'Ontario

Nous publions dans une autre colonne une lettre que le principal du "High School" de Rockland, Ont, adresse à la "Patrie", et dans laquelle il commente la défectuosité du système dont nous sommes dotés dans l'Ontario, à l'égard de l enseignement.

Il déplore avec tous ceux qui s'interessent au succes et à la prospérité de notre race, l'état ou se trouve la langue française. dans Ontario.

L'on semble oublier complètement au département de l'Education à Toronto, qu'il y a dans cette province plus de trois cents mille Canadiens-Français qui imposent la reconnaissance de la langue française comme langue officielle; l'on semble ne point faire cas des droits acquis de la population française et catholique d'Ontario.

Pour tout canadien-français qui a à coeur non seulement l'avancement du coté matériel de la vie, mais aussi du coté intellectuel et moral, il est difficile et même tout-à-fait impossible d'avouer que nous ayions ce à quoi nos titres de citoyens honnêtes, francs et loyaux, nous donnent les droits les plus stricts.

Si nos législateurs de Toronto n'ont pas la générosité de nous laisser imposer notre volonté, qu'ils aient au moins assez de sens de justice pour nous gratifier de nos droits.

Grace à un système de législation scolaire anglifié, il est devenu presqu'impossible que l'enseignement du français dans nos écoles soit ce qu'il devrait être. Que dirait-on, si dans la province de Quebec par exemple, où la population anglaise est comme nous dans Ontario, en minorité, l'on ne laissait enseigner plus d'anglais que de français ici? Immédiatement, l'on entendrait crier à l'intransigeance, à la partialité, à l'injustice, même à la brutalité.

Pourquoi alors ne pas donner aux autres ce qu'ils exigeraient eux-mêmes, s'il y avait similitude de cas? Pourquoi ne pas nous donner ici ce qu'ils ont de nous dans Québec? Nous prions l'honorable docteur J.O. Réaume, qui est notre représentant dans le cabinet ontarien, de vouloir bien répondre à cette question.

L'on invoque la raison de l'age du système d'enseignement dans Ontario. Très bien, et pour ne pasfaire obstruction a ce respect aux traditions, nous demanderons tout simplement de donner un champ plus libre aux instituteurs qui seraient prets à franchir les bornes de la province. pour venir se livrer à l'enseignement dans Ontario. Que l'on use moins de régidité à l'égard des maitre d'écoles provenant de la province de Québec, et que l'on ne croit point que parce-qu'ils viennent d'une province française, ils ne connaissent point l'anglais, parce que nous pourrions leur citer nombre d'instituteurs et institutrices qui pourraient en montrer aux gradués et graduées des "High Schools" d'Ontario, et ce qu'est à remarquer, c'est que ce n'est pas un langage de cuisine que parlent ceux et celles qui sortent des écoles modèles et des collèges de Québec.

Nous y reviendrons

FINANCES CANADIENNES

"L'hon. M. W. S. Fielding, le ministre des Finances du Canada estime le revenu du Dominion pour l'année fiscale expirant au 31 mars à $96,200,000 et les dépenses à $77,500,000. Ce qui laisse une balance d'à peu près $19,000,000, le plus fort surplus réalisé en aucune année au cours de l'histoire du Canada. Il y a dix ans les revenus étaient de moins de $40,000,000.

Ces $19,000,000, cependant, ne constituent pas un surplus réel. Un état complet des comptes indique une augmentation de la dette publique d'environ $12,000. Ce résultat est donné par l'inclusion de divers comptes spéciaux, notamment de l'item de $17,750,000 pour travaux sur le chemin de fer Transcontinental National ce qui est un compte de placement plutôt qu'un item de dépenses. L'état de la dette du Canada est tout à fait remarquable.

Le parti libéral est arrivé au pouvoir en 1896. Ses appropriations ont été généreuses et quelques unes ont semblé presque extravagantes, et cependant durant ce temps, il n'y a eu une augmentation de la dette publique que d'un peu plus de $5,000,000. La dette nette totale du Dominion est actuellement d'environ $27,000,000. C'est un lourd fardeau pour une population si peu considérable, mais le pays semble bien en mesure de le porter et la dette per capita indique une diminution au cours des dix dernières années de $50.87 à $42.84.

Le parti libéral a remporté la victoire aux élections générales de juin 1896 après une longue période d'administration conservatrice. Les élections de novembre 1900 et de novembre 1904 ont maintenu le gouvernement au pouvoir.

Si la coutume ordinaire est suivie, le parti se présentera de nouveau devant le pays quelqu'un des mois prochains avec l'attente d'un appui qui maintiendra l'administration actuelle. Bien qu'il y ait des hommes de valeur et de talent dans l'opposition, le progrès du pays sous le régime libéral a été sur tous les points satisfaisants et les probabilités sont qu'une élection aura pour résultat une victoire libérale.

Le "Sun" de New York.

NOTRE JOURNAL

Nous sommes heureux de constater que notre journal reçoit l'approbation générale du public Depuis longtemps dans l'insommie, les Canadiens-français sentent mieux aujourd'hui la nécessité d'un organe publié dans leur langue. Nous nous efforcerons de mériter toujours l'accueil favorable qu'il nous fait, à l'apparition de notre feuille. Il est temps de considérer que nous sommes une minorité influente dans le comté d'Essex. Si nous n'avons pas tous les droits auquels nous sommes indubitablement intitulés, nous pouvons un peu nous frapper la poitrine en signe de "Mea Culpa". Il est bon de dire que les circonstances nous ont défavorisé, mais il faut ajouter que ces circonstances nous ont mis dans une position déplorable, si l'on considère l'état de nos possibilités à l'égard de la nouvelle génération. Il est hors de tout doute que notre langue est quelque peu négligée, même par ceux qui devraient la parler la mieux et la plus souvent Que l'on oublie pas que la langue c'est la foi, et que si la langue se perd, la foi court tous les risques de la suivre dans sa chute. Il nous semble que dans la situation où nous sommes présentement placés, le besoin immédiat d'un bon journal français, un journal rédigé selon les désirs du peuple, un journal qui répond parfaitement bien à ses aspirations, ne devrait plus être matière à discussion.

Ce qui est regrettable au suprème dégré, et ce que nous regrettons amèrement, c'est l'esprit en quelque sorte apathique d'une certaine partie de la population canadienne-française d'Essex.

Il y en a qui répondent au solliciteurs d'abonnements: "Bien, nous recevons un journal anglais." Puisque les exemples sont toujours les meilleures preuves, nous répondront à ces compatriotes que jamais une réponse semblable tombera des lèvres d'un anglais. Si, à un solliciteur d'abonnements à un journal anglais, un citoyen anglo-saxon répondait qu'il reçoit un journal français, de suite il provoquerait un rire moqueur et indigné. Pourquoi donc alors, une impossibilité chez l'Anglais devient-elle subitement une possibilité chez le Canadien-Français. Nous ne pouvons répondre autrement qu'en disant qu'un esprit d'union plus serrée existe chez nos frères séparés que chez nous. Notre grand mal à nous, c'est de manquer d'union. Unissons-nous, marchons la main dans la main et nous arriverons là où nous sommes appelés.

LA SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE.

Les suppositions vont leur train sur la composition du nouveau cabinet. — Asquith pourra-t-il maintenir l'union entre les différentes sections.

Londres, 7.—Une conférence des ministres a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Asquith, chancellier de l'échiquier, avant l'ouverture de la session du parlement. La situation a été discutée, le nouveau premier ministre désirant connaitre l'opinion de ses collègues sur les changements à faire dans le cabinet.

David Lloyd George, président du Board of Trade, est toujours le favori pour le poste de chancelier, bien que M. Haldane, qui partage les tendances libérales-impérialistes de M. Asquith, soit aussi candidat à ce portefeuille. M. Asquith cependant, restera chancelier de l'Echiquier jusqu'à ce que le budget ait été introduit à la chambre, après la vacance de Pâques. Si M. Bierrell, le secrétaire en chef pour l'Irlande, est nommé à un autre portefeuille, ce n'est un secret pour personne que M. John Burns, le président du Local Government Board sera son successeur.

Il semble probable que Lewis Harcourt fera partie du nouveau cabinet, et on parle aussi de Winston-Churchill. L'élévation de M. Cherchill nécessiterait une élection à Manchester, avec de grandes chances d'une défaite, et il faudrait dans ce cas, trouver un radical complaisant qui consentirait à céder un siege sûr où le nouveau ministre pourrait être élu.

A part la spéculation sur le nouveau cabinet, la discussion dans les couloirs de la chambre des communes, aujourd'hui, a tourné surtout sur l'effet probable de la retraite de Sir Henry Campbell-Bannerman et de la coalition ministérielle. Il est indiscutable que le tact et la popularité de l'ancien premier ministre ont été le lien moral qui a tenu ensemble, les éléments influents, mais quelque peu discordants, qui ont été au pouvoir jusqu'ici.

Les chefs libéraux semblent absolument satisfaits de la situation, mais quelques-uns doutent qu'un impérialiste comme M. Asquith, ait le pouvoir d'empêcher les "laborites" et les socialistes, de renoncer à toute allégeance à la coalition gouvernementale. D'autre part la dénonciation, par Timothy Healy de la tirade de M. Asquith lors du débat sur le Home Rule, à la Chambre des Communes, semble prédire une tension dangereuse du lien plutôt faible qui unit les nationalistes irlandais, à l'administration actuelle.

La salle des séances de la chambre des Communes était remplie cet après-midi, quand M. Asquith s'est levé pour faire la déclaration attendue sur la crise politique. "Depuis que la chambre a ajourné vendredi, dit-il, le roi a bien voulu accepter la démission du premier ministre, et le gouvernement est maintenant sans chef. Ce n'est pas le moment de rendre justice aux grandes qualités de notre chef aimé et respecté ou de passer en revue les longs et splendides services qu'il a rendu à l'Etat. Pour le moment,je me contenterai de dire qu'il n'y a pas, dans les annales de notre histoire, un homme, après de longues années passées au plus fort de la lutte publique, ait jamais quitté la plus haute charge conférée par la couronne plus universellement et plus justement aimé. If n'y a pas, dans n'importe quelle partie de cette chambre, un seul homme qui ne sente que son départ est une perte personnelle."

M. Asquith déclara que les affaires publiques ne pouvaient évidemment procéder efficacement dans ces circonstances, et proposa l'ajournement de la chambre jusqu'au 14 avril.

Après la transaction des affaires officielles, elle ajournera alors jusqu'après Pâques.

La proposition a été acceptée.

On croit que le roi quittera Biarritz à la fin de la semaine, afin d'être à Londres pour la formation définitive du nouveau cabinet.

M. Asquith est parti ce soir pour Biarritz.

LE JUGE CASSELS

Ottawa, 6—Service spécial.—On a appris aujourd'hui que Sir Wilfrid Laurier avait accepté les cond itions du juge Cassels au sujet des appointements comme Commissaire Royal pour faire une enquête dans les affaires du département de la Marine. Le juge Cassels demandait à ce qu'aucune réstribution ne lui soit accordée pour remplir cette charge et que celle-ci ne le dérange pas dans ses fonctions ordinaires. Le premier ministre produira ce matin devant la Chambre la correspondance à ce sujet et les conditions du juge Cassels seront définitivement acceptées.

POUR LE FRANCAIS

La petition de l'Association Catholique de la Jeunesse

Nous signalons ici le mouvement lancé par certains cercles de l'Association catholique de la Jeunesse et tendant à la reconnaissance pratique des droits du français comme langue officielle.

Nos jeunes amis expliquent et motivent plus longuement leur initiative dans une circulaire que nous avons sous les yeux et dont nous sommes heureux de reproduire les parties maîtresses.

"Souvent, disent-ils, nous entendons récriminer contre le fait que, dans la province de Québec en très grande majorité française, notre langue est presque universellement ignorée et bannie des services d'utilité publique.

"A-t-il affaire aux grandes compagnies, encouragées, subventionnées même par ses deniers; s'agit-il d'horaires de chemins de fer, de billets, de blancs de contrats à signer, de renseignements écrits ou oraux de toutes sortes à obtenir, le peuple qui n'a pas appris l'anglais doit se résigner à ne rien comprendre et à ignorer parfois ce qu'il lui importerait de savoir.

"Il n'est pas un Canadien-Français qui ne déplore ce pénible état de choses; et tous voudraient y remédier.

"Le meilleur moyen, croyons-nous, pour cela, est d'exprimer à qui de droit le sentiment universel de notre population à cet égard.

"L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, qui a été fondée il y a quatre ans pour promouvoir les intérêts de notre religion et de notre nationalité; qui, depuis, n'a cessé de recevoir l'approbation et les bénédictions de tout l'épiscopat canadien-français; qui s'est répandue ainsi que son organe le "Semeur," dans tous les centres les plus importants du Canada; l'A. C. J. C. disons-nous, a cru devoir organiser, par l'entreprise de quelques-uns de ses cercles, un vaste pétitionnement en faveur de l'usage obligatoire du français, concurremment avec l'anglais,dans tous les services d'utilité publique.

Nos jeunes amis expliquent qu'il s'agit d'un mouvement national, dépourvu de tout caractère politique et que devront saluer avec joie les députés de tous les partis, puisqu'il est de nature à fortifier leur action. De fait personne ne pourra s'en offusquer puisque la Chambre des Communes vient à l'unanimité, Sir Wilfrid Laurier en tête, d'approuver le principe d'une loi sanctionnant les revendications de la jeunesse.

Nous donnons ci-dessous le texte même de la pétition de la Jeunesse. Il suffira, pour l'utiliser, de le détacher et de coller ou de le transcrire sur une feille de papier blanc, puis de le signer et faire signer. On peut ajouter des feuilles à volonté et, comme il s'agit d'une revendication qui intéresse tout le monde il est convenable de faire signer les femmes et les enfants.

Le travail fini, il suffira de mettre en tête de la feuille principale le nom de la paroisse et du comté, le chiffre des signataires et d'expédier le tout à M. Elzéar Beaupré, secrétaire du cercle Saint-Louis, Bureau de Poste, casier 2183, à Montréal. M. Beaupré et ses amis centraliseront les requêtes et les feront parvenir à la Chambre des Communes.

Voici le texte de la pétition.

Aux Honorables ministres et Deputes de la Chambre des Communes

Considérant que, de droit, les langues française et anglaise sont sur un pied d'egalité, particulièrement dans la province de Québec.

Considérant que, de fait, dans les services d'utilité publique les compagnies et leurs employés négligent l'usage du français, souvent au grand ennui et au détriment de la majorité des citoyens.

Considérant que les remontrances et les doléances souvent exprimées par les revues et les journaux sur ce déplorable état de choses ont été inefficaces.

Considérant enfin que pour y remédier un appel à la courtoisie des compagnies ne suffit pas; mais qu'il faut y joindre une loi qui les oblige,

Les soussignés demandent que:

1o Dans la province de Québec, les compagnies de chemins de fer, de tramways, de télégraphe, de téléphone et services publics soient tenues d'employer les langues française et anglaise dans toutes leurs communications avec le public, telles que l'annonce de l'arrivée ou du départ des trains, les horaires, les billets de voyageurs, les connaissements, les bulletins de bagage les médailles ou les autres insignes des employés, la désignation de la classe des voitures, les imprimés pour dépêches, les feuilles formules de contrat, les livrets d'abonnement, les avis ou règlements affichés dans les gares, voiture, bureaux, ateliers ou usines de ces compagnies ou services publics.

2o Le Parlement spécifie une sanction pour toute contravention à l'article précédent.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.

1 Toute personne qui retire régulièrement un journal au bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2 Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement, autrement l'éditeur peut continuer de le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal au bureau de poste.

3 Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le distric ou le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4 Les tribunaux ont decidi que le fait de refuser de retter un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

Pourquoi nous vous demandons de souscrire.

Parceque le "Courrier" contient exactement toutes les informations que les circonstances progressives que nous traversons exigent que vous ayiez.

Parceque notre journal est essentiellement canadien-français.

Parceque notre journal est la seule feuille nationale dans cette partie d'Ontario.

Parceque nous donnons et donnerons toujours les nouvelles les plus justes et plus fraîches.

Parceque un journal français dans une famille française est la sauvegarde de la langue.

Parceque les Canadiens-Français d'Essex et de Kent doivent avoir à coeur et à honneur de posséder une feuille qui représente fidèlement leurs opinions et leurs sentiments.

Parceque la lecture c'est la civilisation, et qu'elle est partant une nécessité.

Parceque "Le Courrier" en un mot est le journal le mieux fait, le mieux rédigé du comté d'Essex.

Ou le Sport nous meme-t-il ?

M. Ernest Daudet s'alarme de coustater que la jeunesse prefere les exercices du sport aux Œuvres litteraires. Il se demande si ce n'est pas la un signe de decrepitude et de dechange.

Un dessin publié récemment dans un journal illustré de Paris représentait la violence d'une séance de boxe qui venait d'être donnée à Paris. M. Ernest Daudet, s'inspirant de ce dessin a écrit un admirable article dans le "Figaro", intitulé : "Un tournant de l'histoire", et dans lequel le brillant écrivain s'alarme de la passion de la jeunesse pour les sports.

Nous citons le principal passage de cet article :

"Il y a toujours mauvaise grâce à médire de son temps et à la loi opposer le passé comme ayant mieux valu. Mais est-ce médire du nôtre que de constater l'âpreté du souci le plus marqué des préoccupations uniquement matérielles et sa prédominance sur le souci de la vie intellectuelle et morale qui caractérisait naguère notre pays. Peut-on nier que les générations qui nous poussent préfèrent les exercices des sports à ceux de l'esprit, qu'on lit de moins en moins les œuvres littéraires, que le goût des belles-lettres se perd et qu'on se passionne bien autrement pour une lutte de vitesse en automobile, à bicyclette ou à pied, pour un concours d'endurance, pour un assaut de boxe, pour un match de lutteurs que pour une œuvre d'intellectualité. Je ne blâme pas ; je constate ; j'admets même que parmi ces épreuves des forces que nous portons en nous il en est qui, dans une certaine mesure, peuvent avoir leur utilité. Le développement qu'elles ont pris, la persévérance, avec laquelle on les poursuit, l'enthousiasme qu'elles provoquent n'en démontrent pas moins qu'en un quart de siècle la mentalité humaine s'est profondément modifiée.

"La science elle-même contribue à favoriser cette poussée vers les sensations purement physiques. A l'exception des nobles disciples d'un Claude Bernard ou d'un Pasteur passionnément appliqués comme eux à guérir, les savants ne semblent plus s'attacher qu'aux découvertes propres à précipiter le retour à la vie uniquement matérielle, j'allais dire à la vie brutale. A tout ce qui nous fait vivre plus fiévreusement et plus vite, à tout ce qui permet d'accroître notre bien-être et nos jouissances, d'éloigner de nous les préoccupations intellectuelles, on applaudit. La découverte d'un engin destructeur a maintenant plus de prix que celle d'un moyen nouveau de propager les grandes vérités morales.

"Ajoutez à cela l'esprit de conquête qui anime aujourd'hui la démocratie ouvrière, l'inconscience des classes dites dirigeantes, les ravages du divorce, l'envahissement de la pornographie l'affaiblissement de l'esprit religieux, et les progrès de l'indifférence avec laquelle on regarde se produire tant de symptômes alarmants, et vous comprendrez pourquoi c'est une vérité d'affirmer que nous touchons à un tournant d'histoire, c'est-à-dire à un état social nouveau dont la caractéristique menace d'être une mentalité pervertie, un égoïsme plus marqué, une insensibilité plus grande devant les maux d'autrui et un retour à ces mœurs brutales qui lorsqu'elles renaissent chez les peuples vieillis, sont le signe indélébile de leur décrépitude et se leur décadence".

LA TERRE

Pourquoi Nos Enfants Degenerent.

Je longeais, ces jours derniers, une des rues de Québec quand je rencontrai un bambin de 7 à 8 ans dont je connais les parents. L'enfant m'apostropha par un flot de paroles :

—Voyez mon beau chapeau !

Il portait un tricorne en feutre qui lui allait à merveille. Et l'enfant continua :

—Il est beau, hein ! mon habit ?.... Regardez mes belles bottines !.....mes belles guêtres de cuir jaune.....Voyez mes belles petites culottes !.....j'ai aussi un beau col et une belle cravate !.....Maman m'a dit que j'étais bien plus beau que les autres p'tits garçons.....Elle a dit à papa ce matin, qu'elle était fière de moi !.....; qu'il n'y avait pas de p'tits garçons mieux habillés que moi dans Québec !..... Est-ce que vous me trouvez beau Monsieur......?

Je le regardai avec tristesse et j'examinai en silence les habits et la jolie figure de ce cher petit qu'une fausse éducation était en voie de perdre. Je ne répondis pas. Je fixai le regard si pur de l'enfant et j'essayai de saisir l'impression que lui causaient mon silence et mon attitude.

Il baissa les yeux et garda lui aussi le silence. Je compris qu'un vague sentiment de honte s'élevait dans son âme et qu'il devinait par instinct qu'il avait fait une faute en se vantant.

Que pouvais-je dire à ce bambin dont l'innocente conduite laissait tant à désirer.?

C'est vilain et laid de se vanter, lui dis-je ; il n'y a que les sots et les orgueilleux qui parlent comme tu viens de me parler. Ne dis plus ça!... Et je le quittai.

Mais je songeai à la mère coupable qui dans son orgueil ou son ignorance,, préparait la ruine morale et temporelle de son fils.

Je fis réflexion sur les conséquences si immédiates d'une fausse éducation familiale. N'est-il pas vrai en effet, que les premières impréssions de l'enfance ont un retentissement bien caractéristique sur toute la vie?

Si vous élevez vos enfants dans la vanité des modes coûteuses et ruineuses ; ils seront vaniteux et dépensiers.

On constate très fréquemment que des enfants de famille à l'aise, particulièrement dans les villes, dégénèrent trop facilement, hélas ! Ils tournent naturellement à la débauche et à l'ivrognerie ; dissipent leur avoir et ruinent les industries créées avec tant de travail par leur père.

On se plaint aussi dans plusieurs collèges de notre province du manque de formation virile ou de caractère chez les élèves qui viennent des villes etc. Les parents amènent leurs enfants à 10, 15 et 16 ans dans nos maisons d'éducation en disant : "On voudrait que vous leur donniez du caractère ! . . . Nos enfants n'ont pas d'énergie ; ils sont vaniteux, dépensiers, etc. Faites-en des hommes . . ."

Songez donc, un peu, redresser un caractère à 15 ans ? . . .

Un arbre qui a grandit pendant plusieurs années peut-il facilement se plier et prendre d'autres formes ?

La comparaison précédente donne une idée des difficultés incroyables et souvent insurmontables qu'on impose à nos maisons d'éducation en leur envoyant des en fants mal élevés.

Les parents doivent éduquer leurs enfants, et c'est dans la tendre jeunesse que les défauts naturels doivent être redressés et les notions de religion, de justice, de charité, de respect de modestie et de sincérité doivent être inculquées.

Le Rév. Père Gillet, dominicain disait au cours d'une de ses conférences : "Soyez en garde contre un danger de notre époque : l'affaiblissement des caractères." Ce mal en effet menace toutes les classes de la société grâce aux communications faciles entre les villes et la campagne

Cette dégénerescence est aussi remarquée à la campagne. Les fils de cultivateurs s'inspirant de la vie luxueuse des villes prennent trop le goût des folles dépenses et du désoeuvrement. Les rapports trop fréquents qu'ils ont avec les snobs de nos villes leur font perdre le sentiment de respect et d'estime qu'ils devraient conserver pour leur noble profession.

Qu'on ne l'oublie pas l'éducation du caractere doit être commencée dans la famille. C'est une entreprise longue et laborieuse qui demande une grande attention de la part des parents. Mais l'enjeu en vaut la peine : c'est le bonheur de nos enfants que nous préparons.

HORMISDAS MAGNAN.

LES PROFESSEURS CATHOLIQUES.

La Motion Demandant leur Renvoi des ecoles publiques est rejetee par un vote de 9 contre 2.

Toronto, 6.—La proposition demandant le renvoi des instituteurs et institutrices des écoles publiques de Toronto a été discutée vendredi soir au "Board of Education", et rejetée par un vote de 9 contre 2.

La motion était celle-ci :

"Que les instituteurs catholiques employés dans les écoles publiques soient priés de donner leur démission au secrétaire-trésorier, et qu'à l'avenir on n'emploie plus de catholiques".

Le proposeur et son secondeur ont seuls voté pour la proposition, que le Dr Bryans a combattu avec force.

Les Anarchistes Aux Etats Unis.

Washington, 6.—Pendant le conseil de cabinet, hier matin, l'attorney général, M. Bonaparte, a remis au president Roosevelt, un exposé de ses vues sur la question de savoir si le propriétaire et les rédacteurs du journal anarchiste "La Questione Sociale de Paterson, New-Jersey, pourraient être poursuivis au criminel pour prêcher l'assassinat au moyen de la dynamite.

Cet exposé ne sera rendu public que quand le président Roosevelt l'aura suffisamment étudié. On dit que l'importance de ce document vient de ce qu'il traite d'une facon quelque peu général de la facon dont on doit entraver la propagande anarchiste aux Etats-Unis.

Un Canon Merveilleux

Le colonel F. W. Maude décrit dans le numéro d'avril de la "Contemporary Review" un canon "qui existe et peut communiquer, au moyen de l'électricité, une vitesse initiale de 30,000 pieds par seconde à des projectiles de toutes dimensions et qui peut être manoeuvré d'une façon pratique en guerre à bord des navires ou dans les défenses permanentes. Il peut lancer sans aucune difficulté des projectiles de 2,000 livres."

L'auteur ajoute que si les règles pour les vitesse atteignant jusqu'à 2,500 pieds à la seconde (à savoir que la résistance croit comme le carré de la vitesse) se vérifient pour de plus grandes vitesses, il n'y a pratiquement rien qui puisse empêcher ces armes de lancer des projectiles de Paris à Londres ou inversement, à raison d'un millier par jour! L'inventeur est un Ecossais, W. S. Simpson.

Un reporter du "Chronicle", qui a interviewé le colonel Maude, affirme aux critiques que les plus grands experts ont vu et examiné le modèle et été témoins de ce qu'il peut donner, et ont exprimé la plus grande satisfaction sur son caractère pratique. Il ajoute que le colonel Maude n'hésite pas à dire que les résultats théoriques seront certainement réalisés dans la pratique.

Le fait qu'avec cette arme, il sera posible d'imprimer au projectile une vitesse de 30,000 pieds à la seconde et plus sans fumée, éclair, ni recul, obligera toutes les marines à abandonner la cuirasse et à consacrer leur énergie à obtenir la vitesse comme le premier facteur du succès.

Les enfants veulent tout savoir. Un bambin disait a sa mère,

Pourquoi demandons-nous au bon Dieu notre pain quotidien, et non pas notre pain de la semaine ou du mois?

Ottawa a la legislature

L'hon. M. Whitney dit qu'il y aura augmentation de representation

Aucun changement ne sera apporte avant qu'un nouveau recensement n'ait ete fait dans la province

A la séance d'hier de la législature, le premier ministre Whitney a fait la déclaration que bientôt Ottawa aurait droit à une augmentation de sa représentation à la Chambre provinciale.

M. le député A. G. Mackay a suggéré qu'aucun changement ne soit fait avant qu'un nouveau recensement ait eu lieu, et sur sa proposition le débat sur cette question fut ajournée.

Quand le secrétaire provincial Matheson proposa son bill pour permettre à la province d'emprunter $4,000,000, M. Harcourt se plaignit du peu d'explications données, et de la phraséologie vague de ce bill. M. Matheson répondit que son bill avait été préparé suivant la formule ordinaire.

Confiance en L'Hon. Brodeur

Les membres du club liberal de St-Gabriel declarent hautement leur confiance en L'Hon. M. Brodeur

Montréal, 3. — Les membres du club Saint-Gabriel se sont réunis en séance, hier soir, à la salle Quintal, sous la présidence de M. M. A. Galarneau. Cette assemblée avait été convoquée pour protester contre les menées du parti tory et pour réitérer la pleine confiance des libéraux envers les chefs du parti.

L'intérêt de cette séance a porté sur le discours de M. L. A. Rivest, député de la division d'Hochelaga. L'orateur fit l'éloge du parti, anquel il appartient et dénonça les tactiques du parti de l'opposition. Il parla d'abord de l'administration libérale, dont les résultats prouvent avec éloquence le travail, l'intégrité, le patriotisme de nos gouvernants ; il dit que les adversaires du gouvernement sont incapables de faire le moindre reproche sérieux à l'administration de Sir Wilfrid. Ensuite, l'orateur expose les diverses phases de la campagne menée contre l'hon. Brodeur et les motifs qui agitent ses adversaires. Il rappelle l'œuvre accompli par le ministre de la marine, pour l'amélioration du chenal du Saint-Laurent et du port de Montréal. M. Rivet, dans une étude très documentée, réfute les critiques faites par les tories sur la politique financière du gouvernement Laurier et invite, en terminant, tous les libéraux de s'unir pour le bon combat afin de donner aux gouvernants du pays, quand viendra l'heure, une nouvelle victoire libérale.

MM. A. Galarneau, président du club A Gingras, D. Bourdon addressèrent aussi la parole.

Tous ces orateurs, particulièrement M. Rivet, ont recueilli de sympathiques applaudissements.

Avant de se séparer, les membres du club Saint-Gabriel votèrent une résolution de confiance en l'honorable M. Brodeur.

Le Comte Boni De Castellane Et La Presse Americaine

Paris, 31.— Un journaliste américain s'étant présenté hier chez le comte Boni de Castellane, pour lui communiquer quelques coupures de journaux, dans lesqelles il est dit qu'il écrit chaque jour des lettres d'amour à son ancienne épouse, Mme Anna Gould, le comte est devenu furieux, et, en un anglais impeccable, il a tenu les propos suivants :

"Ce sont des mensonges rien que des mensonges, comme tout ce que publient les journaux américains, qui sont tout ce qu'il y a de plus ignoble au monde. Ils sont cependant moins ignobles que stupides. Ils se ressemblent tous et sont une honte pour l'humanité. Aucun d'eux n'est digne d'être lu par des gens respectables. Si je vais à New-York, ce sera à l'insu de la presse américaine, pour laquelle j'éprouve le plus profond dégoût".

Le comte a continué pendant quelques minutes sur le même ton et sa facilité d'élocution prouvait, quoi qu'il en dise, sa profonde connaissance de la langue anglaise.

REDMOND SATISFAIT

De l'atitude du parti liberal sur sa resolution en faveur du Home Rule

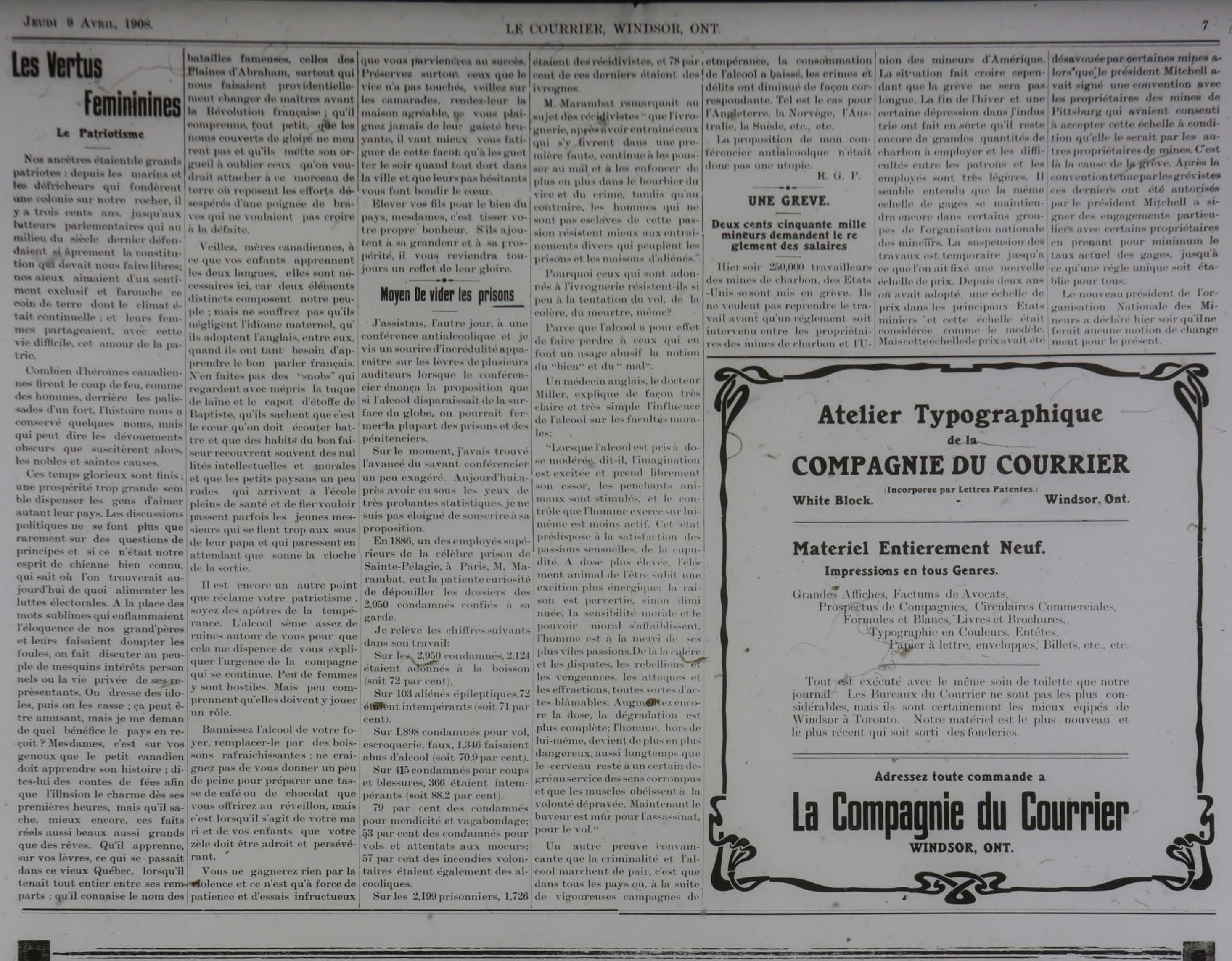
John E. Redmond, le chef nationaliste dont la résolution en faveur du Home Rule a été adoptée hier à la Chambre des Communes, avec quelques amendements, par un vote de 313 voix contre 157, a fait ce soir la déclaration suivante:

"Pour la première fois, la Chambre les Communes, par une majorité écrasante, s'est prononcée en faveur du Home Rule. Le projet de loi de Gladstone, en 1886, fut rejeté par une majorité de 30 voix. Celui de 1893 fut adopté par une mojorité qui n'a jamais dépassé 40 voix, et sur un certain amendement elle est descendue à six voix. La résolution en faveur du Home Rule a été adoptée hier soir par une majorité de 156 voir.

"Ce résultat n'en est que plus remarquable si on considère les termes de la résolution. Ce n'est pas une résolution en faveur d'une demi-mesure elle pose la question du Home Rule dans sa forme la plus franche et la plus complète car elle demande un parlement à Dublin, et un exécutif responsable à ce parlement. Non seulement ceux qui ont parlé au nom du ministère mais aussi tout le parti libéral, se sont engagés au sujet de Home Rule. M. Birrell a dit que le parti libéral est le parti du Home Rule. M. Asquith a déclaré sa conviction inaltérable que le Home Rule est la seule solution de la question irlandaise. Tous les membres du cabinet ont voté en faveur de la résolution. Il ont seulement rappellé qu'ils sont empêchés par leurs engagements à déposer une telle mesure durant le présent parlement sur la question de savoir quelle position le Home Rule occupera dans le programme du parti libéral aux prochaines élections. Les ministres ont déclaré que cela ne dépendait pas d'eux mais du peuple irlandais et du parti irlandais. Nous acceptons Et ce sera l'affaire du parti irlandais de prendre une attitude qui tiendra la question irlandaise au premier rang des questions politiques.

MEURTRE D'UN CANADIEN-FRANCAIS

Boulder, Col, 2.—Georges Dubois, un mineur qui a découvert la dernière mine d'or, près de Silver City, Mexico, et qui est une des personnes accusées par le grand jury fédéral d'avoir été un des promoteurs de cette mine, a été tué d'un coup de pistolet, dans une querelle à Ballard, par Henry Bird, hôtelier. La tragédie sest déroulée dans un chantier. Bird fut blessé par Léo Dubois, fils du premier, qui attendait au dehors lorsque son père fut tué. Les blessures de Bird ne sont pas mortelles.



Les Vertus Femininines

Le Patriotisme

Nos ancêtres étaientde grands patriotes : depuis les marins et les défricheurs qui fondèrent une colonie sur notre rocher, il y a trois cents ans, jusqu'aux lutteurs parlementaires qui au milieu du siècle dernier défendaient si âprement la constitution qui devait nous faire libres; nos aïeux aimaient d'un sentiment exclusif et farouche ce coin de terre dont le climat était continuelle : et leurs femmes partageaient, avec cette vie difficile, cet amour de la patrie.

Combien d'héroïnes canadiennes firent le coup de feu, comme des hommes, derrière les palissades d'un fort, l'histoire nous a conservé quelques noms, mais qui peut dire les dévouements obscurs que suscitèrent alors, les nobles et saintes causes.

Ces temps glorieux sont finis : une prospérité trop grande semble dispenser les gens d'aimer autant leur pays. Les discussions politiques ne se font plus que rarement sur des questions de principes et si ce n'était notre esprit de chicane bien connu, qui sait où l'on trouverait aujourd'hui de quoi alimenter les luttes électorales. A la place des mots sublimes qui enflammaient l'éloquence de nos grand'pères et leurs faisaient dompter les foules, on fait discuter au peuple de mesquins intérêts personnels ou la vie privée de ses reprèsentants. On dresse des idoles, puis on les casse ; ça peut être amusant, mais je me deman de quel bénéfice le pays en reçoit ? Mesdames, c'est sur vos genoux que le petit canadien doit apprendre son histoire ; dites-lui des contes de fées afin que l'illnsion le charme dès ses premières heures, mais qu'il sache, mieux encore, ces faits réels aussi beaux aussi grands que des rêves. Qu'il apprenne, sur vos lèvres, ce qui se passait dans ce vieux Québec, lorsqu'il tenait tout entier entre ses remparts ; qu'il connaise le nom des batailles fameuses, celles des Plaines d'Abraham, surtout qui nous faisaient providentiellement changer de maitres avant la Révolution française ; qu'il comprenne, tout petit, que les noms couverts de gloire ne meurent pas et qu'ils mette son orgueil à oublier ceux qu'on voudrait attacher à ce morceau de terre où reposent les efforts désespérés d'une poignée de braves qui ne voulaient pas croire à la défaite.

Veillez, mères canadiennes, à ce que vos enfants apprennent les deux langues, elles sont nécessaires ici, car deux éléments distincts composent notre peuple ; mais ne souffrez pas qu'ils négligent l'idiome maternel, qu' ils adoptent l'anglais, entre eux, quand ils ont tant besoin d'apprendre le bon parler français. N'en faites pas des "snobs" qui regardent avec mépris la tuque de laine et le capot d'étoffe de Baptiste, qu'ils sachent que c'est le cœur qu'on doit écouter battre et que des habits du bon faiseur recouvrent souvent des nullités intellectuelles et morales et que les petits paysans un peu rudes qui arrivent à l'école pleins de santé et de fier vouloir passent parfois les jeunes messieurs qui se fient trop aux sous de leur papa et qui paressent en attendant que sonne la cloche de la sortie.

Il est encore un autre point que réclame votre patriotisme, soyez des apôtres de la tempérance. L'alcool sème assez de ruines autour de vous pour que cela me dispence de vous expliquer l'urgence de la compagne qui se continue. Peu de femmes y sont hostiles. Mais peu comprennent qu'elles doivent y jouer un rôle.

Bannissez l'alcool de votre foyer, remplacer-le par des boissons rafraichissantes ; ne craignez pas de vous donner un peu de peine pour préparer une tasse de café ou de chocolat que vous offrirez au réveillon, mais c'est lorsqu'il s'agit de votre mari et de vos enfants que votre zèle doit être adroit et persévérant.

Vous ne gagnerez rien par la violence et ce n'est qu'à force de patience et d'essais infructueux que vous parviendrez au succès. Préservez surtout ceux que le vice n'a pas touchés, veillez sur les camarades, rendez-leur la maison agréable, ne vous plaignez jamais de leur gaieté bruyante, il vaut mieux vous fatiguer de cette facon qu'à les guetter le soir quand tout dort dans la ville et que leurs pas hésitants vous font bondir le cœur.

Elever vos fils pour le bien du pays, mesdames, c'est tisser votre propre bonheur. S'ils ajoutent à sa grandeur et à sa prospérité, il vous reviendra toujours un reflet de leur gloire.

Moyen De vider les prisons

J'assistais, l'autre jour, à une conférence antialcoolique et je vis un sourire d'incrédulité apparaître sur les lèvres de plusieurs auditeurs lorsque le conférencier énonça la proposition que si l'alcool disparaissait de la surface du globe, on pourrait fermer la plupart des prisons et des pénitenciers.

Sur le moment, j'avais trouvé l'avancé du savant conférencier un peu exagéré. Aujourd'hui, après avoir eu sous les yeux de très probantes statistiques, je ne suis pas éloigné de souscrire à sa proposition.

En 1886, un des employés supérieurs de la célèbre prison de Sainte-Pélagie, à Paris, M, Marambàt, eut la patiente curiosité de dépouiller les dossiers des 2,950 condamnés confiés à sa garde.

Je relève les chiffres suivants dans son travail:

Sur les 2,950 condamnés, 2,124 étaient adonnés à la boisson (soit 72 par cent),

Sur 103 aliénés épileptiques, 72 étaient intempérants (soit 71 par cent).

Sur 1,898 condamnés pour vol, escroquerie, faux, 1,346 faisaient abus d'alcool (soit 70.9 par cent).

Sur 415 condamnés pour coups et blessures, 366 étaient intempérants (soit 88.2 par cent).

79 par cent des condamnés pour mendicité et vagabondage; 53 par cent des condamnés pour vols et attentats aux moeurs; 57 par cent des incendies volontaires étaient également des alcooliques.

Sur les 2,199 prisonniers, 1,726 étaient des récidivistes, et 78 par cent de ces derniers étaient des ivrognes.

M. Marambat remarquait au sujet des récidivistes " que l'ivrognerie, après avoir entrainé ceux qui s'y livrent dans une première faute, continue à les pousser au mal et à les enfoncer de plus en plus dans le bourbier du vice et du crime, tandis qu'au contraire, les hommes qui ne sont pas esclaves de cette passion résistent mieux aux entrainements divers qui peuplent les prisons et les maisons d'aliénés."

Pourquoi ceux qui sont adonnés à l'ivrognerie résistent-ils si peu à la tentation du vol, de la colère, du meurtre, même?

Parce que l'alcool a pour effet de faire perdre à ceux qui en font un usage abusif la notion du "bien" et du " mal".

Un médecin anglais, le docteur Miller, explique de façon très claire et très simple l'influence de l'alcool sur les facultés morales:

"Lorsque l'alcool est pris à dose modérée, dit-il, l'imagination est excitée et prend librement son essor, les penchants animaux sont stimulés, et le contrôle que l'homme exerce sur lui-même est moins actif. Cet état prédispose à la satisfaction des passions sensuelles, de la cupudité. A dose plus élevée, l'élément animal de l'être subit une excition plus énergique: la raison est pervertie, sinon diminuée, la sensibilité morale et le pouvoir moral s'affaiblissent, l'homme est à la merci de ses plus viles passions. De là la colère et les disputes, les rebellions et les vengeances, les attaques et les effractions, toutes sortes d'actes blâmables. Augmentez encore la dose, la dégradation est plus complète; l'homme, hors de lui-même, devient de plus en plus dangereux, aussi longtemps que le cerveau reste à un certain degré au service des sens corrompus et que les muscles obéissent à la volonté dépravée. Maintenant le buveur est mûr pour l'assassinat, pour le vol."

Un autre preuve convaincante que la criminalité et l'alcool marchent de pair, c'est que dans tous les pays où, à la suite de vigoureuses campagnes de etmpérance, la consommation de l'alcool a baissé, les crimes et délits ont diminué de façon correspondante. Tel est le cas pour l'Angleterre, la Norvège, l'Australie, la Suède, etc., etc.

La proposition de mon conférencier antialcoolque n'était donc pas une utopie.

R. G. P.

UNE GREVE.

Deux cents cinquante mille mineurs demandent le reglement des salaires

Hier soir 250,000 travailleurs des mines de charbon, des Etats-Unis se sont mis en grève. Ils ne veulent pas reprendre le travail avant qu'un réglement soit intervenu entre les propciétaires des mines de charbon et l'Union des mineurs d'Amérique. La sit'uation fait croire cependant que la grève ne sera pas longue. La fin de l'hiver et une certaine dépression dans l'industrie ont fait en sorte qu'il reste encore de grandes quantités de charbon à employer et les difficultés entre les patrons et les employés sont très légères. Il semble entendu que la même échelle de gages se maintiendra encore dans certains groupes de l'organisation nationale des mineurs. La suspension des travaux est temporaire jusqu'a ce que l'on ait fixé une nouvelle échelle de prix. Depuis deux ans on avait adopté une échelle de prix dans les principaux Etats miniers 'et cette échelle était considérée comme le modèle. Mais cette échelle de prix avait été désavouée par certaines mines alors que le président Mitchell avait signé une convention avec les propriétaires des mines de Pittsburg qui avaient consenti à accepter cette échelle à condition qu'elle le serait par les autres propriétaires de mines. C'est là la cause de la grève. Après la convention tenue par les grévistes ces derniers ont été autorisés par le président Mitchell a signer des engagements particuliers avec certains propriétaires en prenant pour minimum le taux actuel des gages, jusqu'à ce qu'une régle unique soit établie pour tous.

Le nouveau président de l'organisation Nationale des Mineurs a déclaré hier soir qu'il ne ferait aucune motion de changement pour le présent.



CHEZ-NOUS

L'Inspecteur des licences est à faire sa tournée d'inspection à Windsor, Walkerville et Sandwich.

Le docteur Charles Harwood, dont le renom était répandu partout où la maladie passait, est mort à Sandwich lundi après-midi, après deux semaines de maladies compliquées.

Le docteur Harwood était un de ceux qui sont parvenus au succès et au bien-être, par le travail et le talent naturel. C'était un "self-made man, comme l'on dirait dans l'idiome qu'il parlait. Il avait été instituteur dans la vieille école publique de Sandwich pour nombre d'années. Il était né à Palermo, Ont., il y a 63 ans. Après quelque années d'enseignement il se livra à l'étude de la médecine, dans la quelle il fut heureux à Palermo et à Sandwich,, jusqu'à ce qu'il se retirât il y a 25 ans.

Feu le docteur Harwood laisse une femme et cinq enfants-Osborne de Sandwich, Arthur de Windsor, Mme. Benjamin Pacaud, Mme. Percy Atkinson de Toronto et Melle Bessie Harwood de Sandwich.

Nos offrons nos plus vives sympathies à la famille affligée.

La chambre de Commerce de Windsor est encore à essayer de résoudre le problème de faire arriver les bateaux à un port libre, et elle demandera au conseil de petitionner le gouvernement à cet effet.

En se rendant au service divin, ces jours dernièrs, à l'eglise St. Alphonse, Madame Cyrile Boismier 126 Goyeau, glissa et tomba sur le trottoir se fracturant l'épaule et se faisant nombre d'autre blessures.

Alphonse Nestman de la Essex House, a comparu ce matin devant le magestrat Bartlet, pour vente de liqueurs le dimanche. C'est la troisième fois que Nestman est trouvé coupable d'infractions à la loi, èt il se pourrait que c'a dégénèrerait en perte de licence.

Nous prions les membres de l'Union Saint Joseph de Windsor, de se rendre à la salle de l'Immaculée Conception dimanche prochain à 9.30 heures, a.m.

Il y aura procession à l'Eglise.

Paul Lemire de Técumseh était en ville lundi dernier.

J. W. Drake est allé à Denver, pour accompagner Mme Drake chez elle.

Le Rev. Thomas Manning veut vendre sa résidence à l'Eglise methodiste centrale.

Mme. Patrice Reaume nous fait part que la société de la C. M.B.A., lui a déboursé l'assurance que feu Mr. Patrice Reaume lui a léguée en mourant avec promptitude et exactitude. C'est là une bonne annonce pour cette grande société mutuelle.

A une assemblée de l'Union Saint Joseph tenue mardi à leur salle, à l'Immaculée Conception le Courrier a été choisi comme l'organe de l'Union Saint Joseph branche de Windsor. L'Union Saint Joseph de Windsor, compte au moins 500 Canadiens-Français. La veille,lundi,les Artisans Canadiens Français avaient fait le même honneur à notre journal.

Nos remerciements les plus sincères à ces deux grandes sociétés,

Nous tâcherons de nous en rend re digne.

Messieurs John Dugal et J.D. Gourd ont onvert un Bureau dans le Block Walker à Walkerville, sur la rue Wyandotte. Ils se font agents d'assursnces sur la vie et contre le feu, en même temps que prêteurs d'argent, etc

La police a investigé un rapport accusant Jacob Meretsky, de la rue Mercer, d'avoir tué des animaux en dedans des limites de la ville, contrairement aux ordres du Bureau de Santé. On est à prendre des procédures légales contre le coupable.

BELLE RIVIERE

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Mr Israel Darocher de Delray Mich, est venu s'établir près du village, il a acheté la ferme de Mr Alfred Gauthier.

Mr Alfred Gauthier a acheté la ferme de Mr Antoine Campeau et Mr Campeau a acheté la propriété de la succession du défunt John Roach.

Mr I. F. Hennigan de Wallacebury a acheté de la municipalité de Belle-Rivière, le moulin a lin qu'il avait loué l'année dernière; cela nous porte à croire qu'il peut se faire de bonnes affaires dans l'industrie du lin.

Les dépouilles mortelles de feu Israel Aubin ont été inhumées ce matin dans le cimitière de la paroisse. Malgré les bien mauvais chemins, il y avait un nombre tres considérable de parents et amis qui ont assisté aux funérailles. Nos sympathies à la famille.

Mr A Keating de Bay City, Michigan est actuellement en visite chez son frère, J Keating, marchand.

M. W. Aubin d'Alberta est actuellemcut chez sa mère Madame veuve Israel Aubin.

Le Conseil du vilage s'est assemblé hier et des préparatifs sont à se faire pour réparer les rues et les trottoirs.

La Belle River Canning Co. fera de bonnes affaires cette année si l'on peut juger par la grandeur qu'elle a loué pour la production des tomates et des fèves,

Mademoiselle Elise Rondot de la Pointe-Aux-Rôches, est à visiter ses parents et amis du village.

M Alfred Poisson de la municipalité be Maidstone est à se bâtir un magasin dans notre village, son commerce s'ouvrira bientôt.

Mr Gilbert Fontaine qui est malade depuis longtemps, prend un peu de mieux. Nous espérons que la chaleur du printemps le rappellera à la santé.

Messieurs Odelle et Sutherland ont acheté trois chars d'animaux ici, la semaine dernière.

Les prix ne sont pas tout aussi élevés que l'an dernier à cette date, cependant nos cultivateurs sont. contents des résultat de leurs vente.

M. Henry Marentette est de retour d'une visite de quelques jours chez ses parents à Windsor

J. B. Adam, notre populaire, marchand a installé des lumières nouvelles dans son magasin.

M. Alex Ouellettә, est de nouveau engagé à Mr E. S. Bouffard pour vendre les instruments aratoires de la Massey-Harris. Co.

Mr. Léon Lavoie a amélioré sa boucherie et y a ajouté un stock d'épiceries.

TECUMSEH

(De Notre Correspondant)

M et Mme Alexandre Parent font part a leurs parents et amis de la naissance de leur fille. Parrain et marraine, M et Mme Henry Parent, l'oncle de l'enfant.

M. Esdras Letourneau d'Alpina, Mich est venu passer quelques jours chez son neveu C. Létourneau.

M. et Mme Noé Dame d'Elmstead se font plaisir d'apprendre aux parents et amis la naissance, d'une jolie fille. Parrain et marraine M et Mme Eugere Sylvestre.

M. Joseph Hebert a pris possession la semaine dernière, de la ferme qu'il a achetée de M. Isaïe Campeau.

M.M. Labute et frère ont étendu deux filets dans le lac St Claire ces jours derniers. C'est le commencement da la saison des pècheries.

Mme Dr A lemire à passé quelques jours à Mcgregor en visite chez sa fille Azilda et chez le Rev P. Pinsonneault.

Mr Joseph Jacques qui est malade depuis un mois prend un peu de mieux.

Le conseil municipal a acheté un joli grattoir. C,était un besoin.

Paul Lemire a èté a Essex, Mardi dans le but d'acheter son atelier de photographie et l'a tranporté ici au village dans la maison de M. W. Sylvestre. Il dit qu'il ouvrira un atelier de première classe et commencera dans deux semaines. Nous lui souhaitons succès.

POINTE-AUX-ROCHES

Mr. Emile Jacques, contracteur de ciment est arrivé afin de commencer la construction de la "Canning factory."

Les demoiselles Florestine et Herméline Gagnier sont de retour à la Pointe-aux-Roches, après avoir passé huit mois a New York Mills.

Mr. George Brissette est retourné chez son père pour prendre charge de la terre, et de tous les intérêts de Mr. J. B. Brissette. Succès et prospérité.

Madame Lacasse a fait son ouverture de la saison, et invite toutes les dames et demoiselles d'aller s'y coiffer, et leur assure à toutes et chacune d'entre elles satisfaction entière.

M. Laurent Chauvin en veut évidemment aux outardes, il en, a tuées sept en un seul jour.

Mr. Pierre Chavalier à déménagé chez Mr. Henri Lefaive et se livre encore à le culture.

Mr. E. Desmarais était à Comber hier avec Mr. Emile Jacques pour affaires personnelles.

M. Walter Dupuis se rétablit promptement, Depuis qu'il a quitté l'hopital sa guérison se fait rapidement.

Mr. Aurèle Parent de Belle-Rivière est ici depuis quelques jours, en promenade chez son frère Mr. Donus Parent.

M. Joseph Lévesque est à se construire une jolie maison.

Madame Goulet, veuve de feu Joseph Goulet, est dangereusement malade. L'on craint qu'elle suive son mari avant longtemps.

Si toute la Pointe et tout le monde sait la mort de Mr. Antoine Mailloux, il est toujours temps encore d'offrir nos très vives sympathies à la famille affligée.

Mr. Paul Desmarais se porte toujours pareil. Il est étonnant de voir la force de ce vieillard presque ruiné par la maladie et les accidents.

Nous lui souhaitons longs jours encore.

A la semaine prochaine.

Monsieur l'éditeur.

C. La Vérité.

TILBURY

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Melle Eva Stewart est allée a Chatham la semaine dernière.

Les RR. Nichols et McQuarrie sont allés à London la semaine dernière pour assister à l'assemblée des synodes de London et de Hamilton.

La fanfare de Tilbury a fait débuts jeudi dernier au patinoir avec beaucoup de crédit. A l'avenir elle fournira aux patineurs, de la musique tous les jeudis et samedis.

Une rumeur veut que Mr. J. A. Tremblay soit le candidat libéral en opposition du Docteur Rhéaume, mais ce "scoop" semble ne pas s'accorder avec les idées de Mr. Tremblay.

RECHERCHE DE DAMAGES

Nellas Bornais dont le fils s'est noyé il y a quelques semaine dans le grand drain, a lancé une action en damages de $5,000 contre la municipalité de Tilbury North. Il est bon de rappeler que le jeune Bornais était en voiture sur la quatrième concession, à la quelle le grand Drain est parallèle, et le chemin étant couvert d'eau partout, il perdit de vue les traces du chemin, et enfila avec le cheval et la voiture dans les profondeurs du drain et à cause de la glace, ne put se sauver du danger. Le Conseil désavoue toute responsabilité, attendu que Mr. Bornais était lui-même nommé officiellement pour surveiller cette partie du chemin, et qu'il n'a pas notifié le conseil du danger existant. La question est encore à regler.

L'hon. M. Gouin Restera A Son Poste

Declaration de l'Hon. M. Taschereau au banquet des journalistes.

Québec, 7.— Au banquet des journalistes de l'assemblée l'égislative, qui a eu lieu hier soir au Kent House, l'hon. M. Taschereau, qui représentait le premier ministre, a demandé aux journalistes présents de couper les ailes définitivement à certain canard qui circule depuis quelque temps touchant la possible et prochaine retraite de l'hon.M. Gouin.

Il déclare que l'hon. M. Gouin est premier ministre avec l'intention d'y rester. La rumeur qu'il acceptera une position bientôt est dénuée de fondement.

Le Bulletin du Parler Français
(Prière d'échanger)

Le Courr

VOL. I. No. 40. WINDSOR, ONT., JEUDI, 31 DECEMBRE 1908.

L'affaire Steinheil et Mr Felix Faure.

L'opinion francaise se demande si la femme du peintre a eu quelque chose a faire avec la mort de l'ex-president. Une affaire passionnante pour l'opinion francaise. Une denonciatrice prise dans ses propres filets.

Paris, 27.— Grâce aux révélations d'un bijoutier, l'affaire Steinheil vient d'entrer dans une nouvelle phase, qui va permettre de l'éclaircir entièrement. Cet honorable commerçant a déclaré que le 29 juin dernier Mme Steinheil lui a apporté une bague avec prière d'en enlever la perle. Informée de cette déclaration par des journalistes la veuve du peintre a admis avoir mis elle-même cette perle dans le porte-monnaie de Rémy Couillaud, l'ancien valet de chambre de son mari. On sait que c'est la découverte de cette perle dans le dit porte-monnaie qui a causé l'arrestation de Couillaud, sous l'accusation d'avoir assassiné son maitre et Mme Japy, au mois de mai dernier,

Pressée de questions, Mme Steinheil a en outre déclaré que Couillaud était innocent et qu'elle connaissait le meurtrier qui, d'après son dire, est un nommé Alexandre Wolff, le fils de son ancienne cuisinière. Toujours d'après ses déclarations, Wolff serait entré dans la maison du peintre croyant que la famille était à la campagne. Après avoir ligoté Mme Steinheil, il aurait tué son mari puis sa mère, que le bruit aurait éveillée. Après ce double meurtre, il serait retourné vers elle et l'aurait menacée de la dénoncer comme complice et de l'avoir invité à tuer son mari. Depuis lors, il n'aurait pas cessé de la terroriser par ses menaces.

Le vol ne fut qu'une ruse pour égarer les soupçons. Le meurtrier s'empara de l'argent et Mme Steinheil prit ses bijoux qu'elle alla cacher dans sa villa de Bellevue. Craignant plus tard qu'ils ne fussent découverts par la police, elle les porta chez un bijoutier pour être démontés.

Comme un des journalistes présents à cet entretien lui demandait pourquoi elle avait ravivé cette affaire qui était à peu près oubliée, la veuve du peintre a fait la réponse énigmatique suivante: "Parce que j'espérais me justifier dans l'esprit de quelqu'un que je ne nommerai pas, de qui j'ai perdu l'amour et à qui je ne dois plus penser".

Accompagnée de sa fille, Mme Steinheil s'est rendue ce matin auprès de M. Hamard, le chef de la sûreté, à qui elle a répété les déclarations qu'elle a faites hier soir à des journalistes. Alexandre Wolff a été immédiatement arrêté.

Les aveux de Mme Steinheil ont produit une grande sensation à Paris. On croit qu'ils vont être suivis de révélations sensationnelles, qui expliqueront les raisons pour lesquelles la police n'a jusqu'à présent pas éclairci le mystère qui entoure cette affaire. On croit aussi qu'ils vont susciter un grand scandale national.

Depuis la nuit du crime, Mme Steinheil a toujours été soupçonnée de connaitre l'assassin de son mari. Les aveux qu'elle a faits hier soir en présence de journalistes ont donné lieu à une scène des plus dramatiques. Ils ont été provoqués par sa compréhension que le filet dans lequel elle s'était empêtrée, en voulant égarer les soupçons, se fermait rapidement sur elle. Mise en présence des déclarations du bijoutier auquel, après le crime, elle avait donné l'ordre de démonter ses bijoux et d'en fondre la monture, elle a perdu tout son sang-froid. Elle a d'abord avoué avoir mis elle-même une perle dans le porte-monnaie de Couillaud pour faire porter les soupçons sur lui, puis pressée de questions, elle a, en sanglotant, avoué tout ce qui précède.

On annonçait hier soir que Mme Steinheil allait être arrêtée et internée à la prison de Saint-Lazare.

Paris, 27.—L'émotion causée par les révélations de Mme Steinheil, ne fait que croitre et s'embellir. Elle s'est fait mener cet après-midi à la chambre où plusieurs députés ont déclaré qu'ils interpelleraient le gouvernement si celui-ci ne s'efforçait pas d'éclaircir complètement le mystère de cette affaire.

On dit que Mme Steinheil est en ce moment à la prison de Saint-Lazare et qu'Alexandre Wolff est également arrêté.

Une des surprises du jour, a été la révélation du fait, que Mme Japy qui fut assassinée en même temps que le peintre, n'était que la belle-mère de la femme de ce dernier.

Des bruits sensationnels, n'ont cessé de courir toute la journée. On dit que le ministre de la justice, M. Briand, a ordonné une enquête, M. Leydet, le juge d'instruction chargé de l'affaire, ayant été accusé d'être l'amant de Mme Steinheil; ce serait grâce à lui que l'affaire n'a pu être jusqu'ici éclaircie.

On dit que Wolff a presque réussi a produire un alibi et que Mme Steinheil est maintenant soupçonnée d'avoir commis le double meurtre. Remy Couillaud, l'ancien valet de chambre du peintre, a été remis en liberté.

Une animation extraordinaire régnait cet après midi aux environs du palais de justice pendant que Mme Steinheil se trouvait dans le cabinet du juge d'instruction. Sur les boulevards les éditions spéciales des journaux se vendaient comme des petits pains.

Les adversaires politiques du gouvernement, tels que M. Henri Rochefort cherchent à se servir de cette affaire pour faire éclaircir le mystère qui entoure la mort du président Félix Faure en 1899. Quoique personne ne l'ait dit à cette époque, toutes les personnes au courant de ce qui se passait derrière la scène politique savaient que Mme Steinheil se trouvait au palais de l'Elysée au moment où le président de la république rendait le dernier

(Suite: page 4)

Aux Electeurs de Windsor

Je sollicite respectueusement et humblement le support de tous les Canadiens-Français, dans la présente élection.



J'ai représenté les citoyens de Windsor, trois années durant, dans le conseil de ville, comme échevin. J'ai fait mon devoir comme tel et je suis convaincu, avec le public en général, que Monsieur Wigle a manqué à son devoir dans la question des débentures. Ce fait est tellement vrai, que la majorité des échevins (7 contre 5) a protesté énergiquement contre l'action de M. Wigle, concernant cette vente de $15,000 de débentures, sans demander de commissions, par voie des journaux, désobéissant par là, à la population du conseil de ville (28 septembre) stipulant que cette vente devait être annoncée dans le "Globe" et le "Mail and Empire", de Toronto. J'ai été le premier à m'apercevoir de la faute de M. Wigle. Depuis, outre l'énergique protestation des échevins, la majorité des électeurs semble prête à endosser la résolution que le conseil de ville a adoptée et qui a été présentée par moi.

Je suis en faveur du pouvoir électrique de Niagara, à la condition que les municipalités ouest de London se joignent à nous, pour l'usage de 5000 chevaux-vapeurs. En un mot. je suis en faveur de toute mesure qui bénéficierait aux citoyens de Windsor.

Je vous demande donc de voter pour moi, et d'avance je vous remercie très cordialement.

Souhaitant à tous, un heureux nouvel an.

Je suis
R. S. Foster.
Candidat à la mairie.

LES ELECTIONS D'OCTOBRE

Aux dernières élections fédérales, il s'est donné 1,117,061 votes dans tout le Canada, dont 574,356 pour les libéraux, 542,-685 pour les conservateurs.

Avec le système actuel le parti victorieux a 48 de majorité.

Avec la représentation proportionnelle, il y aurait 110 députés libéraux et 104 députés conservateurs en chambre, soit une majorité ministérielle de six voix.

LE COURRIER.

On remarquera que nous avons agrandi le format du "Courrier". Nous avons cru qu'il aurait meilleure apparence comme cela. Il est vrai que nous avons supprimé quatre pages, mais à tout prendre, les lecteurs auront tout autant de matière à lire et d'un autre côté le journal ne sera plus cette petite feuille de vingt pouces qu'il était autrefois. Maintenant si nous recevons l'encouragement que nous espérons, nous publierons sous peu à huit pages, grand format.

Le Bazar de la Pointe aux R

Les preparatifs sont termines et tout fait prevoir un immense.

Le grand bazar qui doit avoir lieu à la Pointe aux Roches, au mois de janvier, sera sûrement un évènement social remarquable. Les personnes qui se sont dévouées à l'organisation de ce bazar n'ont rien négligé pour en assurer le succès.

Les fêtes du bazar dureront dix jours. Il y aura des distraction de toutes sortes et les objets qu'on met en vente de même que ceux qu'on fera "raffler" sont beaux et quelques uns ont une grande valeur. Chaque journée réserve une surprise. Nous donnons plus bas le programme de ces fêtes. Les contestations soulèvent un grand intérêt par des fait que les personnes qui brillent l'honneur de la victoire représentent les localités différentes. Chatham. Windsor, la Pointe aux Roches et Comber sont représentés dans ces contestations. Un autre attrait, c'est que tous les soirs, il y aura une vente spéciale.

L'ouverture du bazar aura lieu lundi le 4 janvier. Est-il nécessaire de recommander à nos lecteurs de s'y rendre en foule. Outre les amusements qu'on aura durant ces jours de fête, il ne faut pas oublier le but du bazar.

Le vénérable curé de la Pointe aux Roches, le Rev. Père St Cyr, n'a pas lancé cette idée du bazar que dans le but d'amuser la population. Non, ses aspirations sont plus hautes. Il a bâti à Dieu une église et c'est au profit de cette église qu'on réserve les bénéfices. C'est donc une belle oeuvre que nous servirons tout en nous procurant un plaisir honnête.

Voici maintenant le programme qu'on suivra:

LUNDI, 4 janvier.—Ouverture.

MARDI. Journée de la C. M B. A. Les membres de l'ordre serviront un souper aux huitres et pourvoieront aux amusements de la soirée.

MERCREDI, Epiphanie—Messe et vêpres solennelles. Les vêpres seront chantées à 4 heures et les choeurs des paroisses environnantes ont été invités à prêter leur concours. Il y aura plus de 150 chantres. Après cette cérémonie religieuse, les dames offriront un goûté.

JEUDI. Journée des enfants.

VENDREDI. Les Forestiers Catholiques serviront un souper aux huitres.

SAMEDI. Ventes spéciales.

LUNDI. L'Union St Joseph servira le souper.

MARDI. Les dames de Sainte Anne, sous les auspices desquelles se fait le bazar, serviront ce soir-là un souper aux huitres et elles verront au programme des amusements.

MERCREDI. On fermerà le vote au sujet des contestations. Les contestantes sont Melle Ida King, de Chatham et Melle Vivianne Thibault de Windsor. Une montre en or sera donnée à celle qui aura obtenu le plus de votes. La deuxième contestation, dont le prix est un "pony" se fait entre M. Joseph Paul Desmarais, de la Pointe aux Roches; M. John McNiven, de Comber; M. Ed. Campeau, de Windsor et John Cloherty de Chatham.

JEUDI. Distribution des prix et fermeture du bazar.

Encore une fois, nous espérons qu'on se rendra en foule aux salles du Bazar. L'admission est gratuites et raison de plus, pour ne pas manquer ces amusements. Les soupers seront servis pour 25 cents,

[...] trompeurs qui mesurent l'effort mais qui n'en indiquent pas la valeur réelle. Plus M. Picard réclamera de ressources budgétaires pour persévérer dans sa bévue, mieux il préparera le désastre.

A Travers les Journaux de France.

LETHARGIE NATIONALE

De M. Edouard Drumont, dans la Libre parole:

Ces révélations de l'amiral Germinet, ces vaisseaux sans munitions, ces obus ne partent pas, ce gaspillage et cette gabegie atteignant des proportions gigantesques, elles ne sont point nouvelles: elles figurent dans les documents parlementaires; elles ont été constatées par tous les rapporteurs du budget de la marine.

Le vote qui a donné 126 voix de majorité au ministère dans l'interpellation sur l'infamie commise envers l'amiral Germinet n'a étonné personne. La chute du ministère Clemenceau n'aurait réjoui que ceux qui aspirent à le remplacer pour l'imiter.

Rien ne remue et ne touche ce pays qui fut jadis si sensible si vivant et si vibrant.

Or, les munitions dont on va ainsi, à prix d'or, doter escadre et arsenaux sont d'une qualité qui a perdue, aujourd'hui, toute puissance destructive et c'est pourquoi les marins sont angoissés et exaspérés.

VERS LE GOUFFRE

De la Lanterne:

Encore si les milliards jetés au gouffre des dépenses militaires étaient vraiment employés à assurer la défense nationale! Mais le gaspillage de la gabegie sont à ce point de tradition dans nos administration militaires—les récents débâts sur la marine l'ont assez démontré—que tout cet or pris sur les contribuables et pour une grande part sacrifié en pure perte ne sert qu'à enrichir quelques avides fournisseurs.

Les munitions de la marine

De M. Ernest Judet, dans l'Eclair:

Est-il possible d'obtenir un obus chargé de 35 à 40 kilogrammes d'explosif et de le tirer dans les canons en service? Ou est-il nécessaire de changer l'artillerie elle-même, si les principes de sa construction ne lui permettent pas d'augmenter

LA MARINE EN PERIL

De M. Dupourqué, dans la République Française:

On va compléter les approvisionnements militaires de nos escadres et de nos ports et ceci va coûter bon nombre de millions.

BEAU REGIME

De M. Henry Maret, dans la République française:

Notre régime parlementaire est le plus bouffon qu'on ait jamais vu: absolument comme notre constitution est la plus extravagante qui ait jamais été appliquée à un peuple. O Solon, ô Lycurge, ô Numa, vous fûtes des hommes graves et pincés: et cependant, je crois que si vous reviviez, vous seriez obligés de vous tenir les côtes, en nous voyant, de peur de mourir à force de rire.

..(J'aime beaucoup faire rire les dames, disait César de Bazan.) Ce ne sont pas les dames que nous faisons rire, mais l'immense concert des nations.

Après avoir été l'admiration du monde la France fait tout son possible, et elle y arrive, pour en devenir la risée.

DES EXCUSES OU A LA PORTE

De la Petite République:

Voilà trois jours que M. Castro est sur notre territoire et c'est vraiment beaucoup. Il ne faudrait pas se dissimuler qu'on l'y supporte avec peine, car personne n'a oublié l'insulte faite au ministre de France M. Taigny, purement et simple expulsé du Venezuela.

Il faut à la France des excuses publiques. Et si M. Castro ne se décide pas à exprimer des des regrets, qu'on le mette entre deux gendarmes pour le reconduire à la frontière.

Il n'est pas possible qu'au moment où la petite Hollande, se prépare à exiger satisfaction de ce gaillard-là, nous le laissions ici, dans notre capitale, se moquer plus longtemps de nous.

CAPORALISME ANARCHIQUE

De M. H. Bérenger, dans l'Action:

Il y a dans le gouvernement actuel une majorité de ministres dont nous approuvons la gestion individuelle.

Est-ce à dire que nous puissions approuver aveuglement une politique administrative qui se traduit à chaque instant par des brutalités dangereuses ou des ironies dissolvantes?

Le caporalisme anarchique n'a jamais fait, que nous sachions, partie du programme répuplicain.

LA POLITIQUES DE M. CLEMENCEAU

Du Rappel:

Le président du conseil, qui confond le pouvoir exécutif avec le pouvoir d'exécution, s'est principalement complu dans une politique de répression et de régression.

Distrait par ces exercices, il s'est abstenu de gouverner et de lier des ententes utiles et découvertes avec les groupes, afin de faire voter les lois inscrites sur le programme, qui jus-

[...] le maras[...] vie parlementaire.

Ce n'est pas tout. Ri[...] gale le flottement et les flu[...] ions de notre politique i[...] rieure, si ce n'est l'incertitude de notre politique extérieure.

La Beatification de Jeanne d'Arc

La beatification de la grande heroine francaise—A Rome—Discours de l'eveque d'Orleans

Le décret proclamant la béatification de Jeanne d'Arc est un champ de triomphe pour l'immortelle Pucelle, désormais placée parmi les bienheureux.

Ainsi la Providence a démontré, dit le décret, comment elle choisit ses élus parmi les humbles pour confondre les forts; comment une femme peut accomplir de grandes choses et libérer son peuple. Jeanne fut élue par Dieu et ses voix lui dirent: Prends le glaive que Dieu te donne pour combattre les ennemis de ton pays. Le décret continue en proclamant que la vie de Jeanne d'Arc fut un prodige perpétuel et qu'on peut la comparer à Judith.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dans son discours, a comparé Jeanne à un lys pur, à une étoile lumineuse.

Elle fut courageuse comme son épée; amoureuse de la Vierge, des saints et de l'Eucharistie comme un chérubin; confiante dans le Pape dont elle invoque l'aide dans ses malheurs; elle fut charitable aux pauvres, aux malades et aux blessés. Elle fut la guerrière immaculée au milieu de la dissolution des camps, la femme simple qui confond les docteurs, la patriote qui sauve un peuple et et un Roi, et qui meurt abandonnée du Roi et du peuple.

Mgr Touchet a terminé en exprimant l'espoir que Jeanne d'Arc intercédera auprès de Dieu afin qu'il ramène la France à ses traditions chrétiennes.

Ce discours, ainsi que celui du Pape, ont été accueillis avec enthousiasme par les religieux français qui remplissaient la salle du Consistoire.

PETITES NOTES.

M. Eugène Brault, de Sandwich vient d'être nommé magistrat de police.

M. Joseph Dumont de Técumseh est assez gravement malade. M. Dumont a 84 ans et son grand âge cause des craintes au médecin. Ce sont les bronches qui sont attaqués.

Nous avons dû remette à la semaine prochaine, la publication de notre feuilleton, la politique prenant cette semaine une plus large place que l'habitude.

JOUR DE L'AN GRAS

Par une permission spéciale de Notre Saint Père le Pape, il sera permis de faire usage de viande le jour de l'an.

Ed. J. Meunier,
Administrateur.

Les Electe[...]

Cette année,plus que par les années passées, les é[...] municipales causent, à Sandwich un très vif intérêt, et cela en raison des hommes qui se présentent et du programme qu'on émet

MM. Wm. B. Haggart, E. Breault, Wm. J. Murphy, Calixte Leboeuf, Thomas Miller, Richard McKee et Eugène Prince se sont unis pour former en quelque sorte un parti, le parti progresif. Ils ont comme devise deux mots qui résument en même temps leur programme, "Impartialité et Progrès".

Voilà certes un bien beau programme. Dans une municipalité comme Sandwich, ou la population est composée de deux éléments différents, l'inpartialité est absolument nécessaire. En d'antres termes il faut jutice égale pour tous. La minorité quelle soit française ou anglaise, catholique ou protestante, a droit au respect de la majorité et une ville, une province, ou un pays ne progresse que si justice est faite à tou . D'ou viennent en France les troubles actuels si ce n'est de l'injustice d'un gouvernement envers un parti religieux ? Et d'ailleurs ne sommes nous pas ici, tous Canadiens ?—Nous ne craignons pas de dire que Sandwich, dirigé par des hommes qui ont de tels principes d'équité ne peut que progresser,

Aussi a-t-on voulu unir au mot impartialité celui de Progrès, et c'était logique. Il ne suffit pas en effet de gouverner il faut aller de l'avant. On connait le proverbe "ne pas avancer c'est reculer." Quelque bizare que paraisse ce proverbe, il est d'une grande justesse, car en restant stationnaires les autres, ceux qui vont de l'avant ont vite fait de nous dépasser.

Sandwich peut devenir la rivale de Windsor, mais pour cela il faudrait des insdustries d'abord, des améliorations ensuite. Nous sommes dans un siècle ou les choses se font vite. Il faut être de son temps et améliorer, améliorer toujours; construire et construire sans cesse.

M. M. Haggart, Breault et leurs collègues donnent à ce sujet de belles espérances. Ces messieurs sont connus et avantageusement, et nous croyons sincèrement qu'en donnant l'appui de leur vote à ces messieurs les électeurs de Sandwich s'assureront un conseil municipal juste et progressif.

Le vote de lundi

Les élections municipales auront lieu lundi. Messieurs Wigle et Foster se présentent au au poste de maire. Dans la campagne actuelle, ce qui frappe ce sont les accusations qu'on porte contre M. Ernest S. Wigle. Pour nous, nous n'y portons aucune attention. Il est impossible qu'un homme public ne soit passujet aux malversation. L'administration de M. Wigle a été honnête et le programme qu'il présente aux électeurs à la veille de son élection est bien rempli et surtout, conforme aux besoin de l'heure présente.

Nous publions dans une autre colonne du journal, une lettre de M. Wigle aux électeurs Canadiens-français, de Windsor. Pour brève qu'elle soit, elle renferme le programme dont nous venons de parler. Nous attirons spécialement l'attention des lecteurs sur les projets de M. Wigle de former une société d'agriculture et de pourvoir la ville d'un quai libre.

Ces projets auxquels M. Wigle a déjà mis la main, sont d'une extrême importance et même nécessaires. Actuellement, les bateaux qui voudraient trafiquer avec Windsor, auraient à se rendre à Walkerville. Avec un quai libre, c'est le développement du commerce et la prospérité.

Quand à la société d'agriculture personne n'en discute l'opportunité. Lisez notre article "L'avenir de nos enfants" et vous verrez ce que M. Magnan, un homme d'une haute compétence, en pense.

Enfin, quelque soit le programme qu'on nous présente, l'essentiel c'est que le vote soit réfléchi et honnête, qu'il soit fait suivant les lumières de la conscience et non suivant les bruits qui, dans toute élection, courent les rues, les cabarets et les salles de pool.

AUX ELECTEURS DE WINDSOR.

Une lettre de M. Ernest S. WIGLE.

Electeurs:

Je vous prie de ne porter aucune attention aux accusations qu'on lance contre moi et mon administration précédente. Le but de ces accusations est d'influencer votre vote. Regardez plutôt les faits.

Il y a vingt cinq ans que je demeure à Windsor. Pendant dix ans, j'ai fait partie de la commission scolaire et actuellement je travaille fortement à promouvoir une société d'agriculture à Windsor. De plus, je travaille à l'ouverture de notre parc public. à l'acquisition par la ville d'un quai libre, et aussi pour le mois d'août, à la réunion de tous les jeunes gens qui demeuraient à Windsor et qui nous ont quitté.

Votez encore pour moi, cette fois, et je vous promets que, comme par le passé, je saurai remplir le programme que je vous présente.

Vous souhaitant à tous une heureuse année et vous demandant ma réélection comme maire de Windsor.

Je demeure votre tout dévoué.

Ernest S. Wigle.

LE JOUR DE L'AN

[...] jour de l'an ! quelles heu[...] heureuses le composent ! [...]n qu'à entendre prononcer [...] mots magiques, un eliquetis [...] joujoux, un bruit de baisers [...]nores, de joyeux éclats de rire [...]iennent frapper nos oreilles ! [C]'est la vraie fête de la famille véritable et la joie du foyer ! Que de doux moments! Comme ils sont beaux ces jours où, levés avant l'aurore, tous les membres de la famille se précipitent vers la demeure de l'aïeul pour recevoir sa bénédiction et échanger entre eux les souhaits de bonne année ! Et le déjeuner du jour de l'an, comme il est bruyant et joyeux! Mais il vient un temps dans la vie où ce jour réveille plus de tristes souvenirs que d'agréables pensées. Le temps multiplie les désillusions et les mécomptes, diminue le nombre des êtres qui nous sont chers. Le coeur se serre en songeant à ceux qui partageaient autrefois nos joies et nos plaisirs en cette circonstance. Comment se réjouir lorsque la main de tant d'amis s'est glacée dans la nôtre !

Que de poignées de mains, que de souhaits s'échangent par le monde le jour de l'an, et dans le nombré immense combien de sincères ? Aux statisticiens philosophes de répondre. Est-ce parce qu'il sont si peu sincères qu'il y en a si peu d'exaucés !

Du reste, c'est fort heureux qu'ils ne le soient point. Quelle révolution, grand Dieu, si tous les souhaits que chacun nous fait et surtout ceux que chacun forme pour soi, passaient dans le domaine de la réalité! Tous ceux qui sont en bas voudraient être en haut ! Il n'y a pas si petit commis que ne voulût avoir la boutique du patron; de valet qui n'ambitionnât de se prélasser dans la voiture de ses maîtres, de fille à marier d'épouser son Prince Charmant. Tous les hommes politiques seraient ministres et tous les employés chefs de bureau. Encore ce ne serait qu'à demi mal, si les enviés, ceux qui sont en haut, ambitionnaient de descendre; mais il est à parier qu'eux aussi, tout comme les autres;

Souhaitent toujours et perdent en chimères
Le temps qu'ils feraient mieux de mettre à leurs affaires

Etant admis que la grande sagesse et le grand secret du bonheur consiste à être content de son sort, il n'y a rien de grand, de beau et de sublime comme le souhait parti d'en haut, il y a deux mille ans, et destiné à procurer ce contentement: "Paix aux hommes de bonne volonté". C'est aussi celui que nous faisons à tous.

A. D. Decelles,

PAROLES DE M. BOURASSA

Plusieurs orateurs politiques ont prononcé des discours, au récent banquet des Commis-Voyageurs, à Montréal.

L'un d'eux, M. Henri Bourassa, a exprimé une idée vraie sur laquelle il importe de revenir souvent.

"Les Canadiens-Français", a-t-il dit, d'après le compte-rendu du "Star", "sont les citoyens anglais les plus sincères, sur le continent "nord-américain".

C'est vrai; quoique nous descendions d'une race qui cambattit l'Angleterre pendant des siècles, sur terre et sur mer, quoique nos pères aient vaillamment lutté contre les armées de Wolfe et de Murray, aux portes de Québec, nous ne sommes pas moins anjourd'hui sujets britanniques dévoués.

Nous le prouvions dès 1774, où nous refusâmes de nous joindre au soulèvement de la Nouvelle-Angleterre contre Londres; à peine quarante ans plus tard, de Salaberry et ses voltigeurs Canadiens-français repoussaient l'armée américaine à Châteauguay. Et depuis,—même en 1837-1838,—la masse du peuple canadien-français a toujours été fidèle à l'Angleterre.

Toutefois, nous n'avons pas pour cela sacrifié des droits imprescriptibles ; c'est notre race qui a découvert, colonisé et mis en valeur le Canada que cédait à l'Angleterre le traité de 1763 : elle a pour cela, droit au respect de ses institutions, elle l'a toujours exigée, elle l'exige encore.

A la naissance de la Confédération, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord nous garantit toutes nos libertés civiles et religieuses; sans cela, nos hommes d'Etat n'eussent pas consenti à notre entrée dans cette organisation, qui ne pouvait prendre corps sans l'assentiment de notre province, où se trouvent les principaux ports de mer commerciaux du Canada actuel.

Il est aujourd'hui question de fédération impérial, et d'entrée du Canada dans les conseils impériaux.

Tout autant que nos compatrotes anglo-saxons, nous désirons voir le Canada grand, fort et puissant.

Peut-être même y tenons-nous plus qu'eux car le sol canadien est notre seule patrie, a nous, tandis qu'ils en ont, eux, une autre, par delà les mers.

Notre province est le champ où nous pouvons le mieux exercer notre influence sur l'agrandissement du Canada.

Nous la voulons belle et prospère non par étroit sentiment provincial, mais parce que, la faire telle, c'est lui assurer dans la Puissance la place qu'elle se doit d'y occuper, à cause de son origine, de sa glorieuse histoire, et de celle de la race qui a essaimé sur les bords du Saint-Laurent.

Plus notre province sera belle et riche, plus nous aurons contribué à l'accroissement de prestige de la Puissance, et, partant, de l'empire anglais dont le Canada fait partie.

L'heure ne semble pas venue, —elle ne semble même pas désirale,—de notre entrée dans le Conseil Impérial. Le régime actuel nous suffit, il ne paraît pas y avoir de raisons de le modifier.

Et si tous les Canadiens-Français ne partagent pas les opinions politiques de M. Bourassa, tous estimeront qu'il a eu raison de dire :

"Nous sommes même prêts à faire des sacrifices pour le maintien des institutions britanniques dans cette partie-ci de l'Amérique, ainsi que nous l'avons fait dans le passé, à l'heure où nous tenions dons nos mains la destinée du Canada, alors aussi que nous eûmes à lutter contre des gouverneurs anglais pour le maintien des vraies institutions britanniques. Mais il ne faut pas que notre regard se tourne continuellement vers de nouvelles aspirations. Il faut avoir le souci et l'idéal du passé, ne pas oublié qu'un des grands principes qui ont amené la grandeur de l'empire britannique en dépit des différences de situation géographique et de races, c'est que la nation anglaise a appris, de la gloire tout autant que des ruines du passé, qu'un tel empire ne peut exister sans accorder à tous ses membres la plus grande somme possible de liberté et d'autonomie".

George Pelletier.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

La fin de l'année, voilà bien l'occasion de faire un retour sur soi-même et de méditer un peu le passé. Occupons-nous quelques instants de l'avenir des fils de cultivateurs. Il y a là toute une étude fort compliquée. N'est-il pas vrai qu'il est difficile aujourd'hui de retenir sur la terre paternelle, ou tout au moins aux travaux des champs les fils de cultivateurs? Partout, on déplore la désertion des campagnes; on remarque un véritable dégoût pour la noble et si belle profession d'agriculteur.

Il y a là véritablement motif de s'attrister, mais il y a plus, il y a devoir urgent de réagir et de faire aimer davantage la terre et ses travaux, et de relever cette profession aux yeux de ceux qui ont le bonheur d'y être employés.

Le cultivateur qui a consacré un demi siècle de sa vie laborieuse à défricher et à améliorer sa terre est fier de son oeuvre et il a mille fois raison. De même, l'ouvrier qui s'énorgueillit à la vue des meubles ou du logis construit par son père ou son aïeul, qui en vante le fini et reconnait des procédés d'exécution qui lui sont familiers a aussi cent fois raison.

Ceux qui relient ainsi le présent au passé, sauront diriger leurs enfants dans le sentier tracé par les générations précédentes. Ils penseront que, dans le choix d'une carrière pour l'enfant, demain est en relation directe avec hier; que les facultés du jeune homme produiront plus de résultats si elles s'exercent pour l'amélioration d'une position déjà acquise, qu'à s'épuiser dans la création de toutes pièces de situations différentes : celles des professions libérales, par exemple, vers lesquel-

(Suite page 3) 10

Quelques notes biographiqués

M. Wm. B. Haggart est né à Sandwich en 1871. Pendant deux ans, il fit partie de la commission scolaire et il en fut le president pendant un an. Quoique protestant, M. Haggart a toujours été en faveur des catholiques quand justice leur était due. On se souvient encore de cette discussion au sujet du loyer de l'école catholique. C'est à cette occasion que M. Ernest Girardot alors maire de la municipalité, lui dit qu'il était le seul homme de la commission scolaire pour défendre les droits des catholiques. Belle appréciation que M. Haggart n'a jamais dementi. Le candidat à la marie a été, en plus, deux ans conseiller. Il connait à fond la ques tion municipale. Homme intelligent et sincère il est en plus un travailleur dans toute l'acception du mot.

M. Eugène Breault est un Canadien-français, fière de son origine et toujours au premier rang quand il s'agit de faire quelque chose pour ses compatriotes. Homme éclairé et droit M. Br ault a l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il a fait partie pendant deux ans de la commission de l'aqueduc et il a été deux ans "reeve". Il a été l'un des principaux instigateurs des travaux d'égoût qu'on fait actuellement.

M. Wm. Murphy est entreprenenr. C'est un homme d'énergie et pour n'avoir fait partie du conseil municipal qu'un an, il n'en connait pas moins la chose municipale.

M. C. LeBoeuf s'occupe d'assurances. Il représente les meilleures compagnies. Comme M. Ph. Miller, et Eugène Prince, un autre Canadien-français, contre-Maître, à la manufacture de fourrure, il porte à la question municipale un grand intérêt. C'est un progressif comme d'ailleurs, M. M. Miller et Prince. Ces messieurs sont de ce parti dont nous avons paraphrasé la devise dans un autre colonne du journal.

M. Richard McKee est dans les affaires depuis 17 ans. C'est un des citoyens les plus estimés de Sandwich. Cinq ans au conseil, deux ans "assessor", cinq ans collecteur des taxes, M. McKee a toujours été l'homme du devoir il a toujours été l'homme du progrès. C'est en grande partie dû à son initiative, si Sandwich a aujourd'hui la "Home Bank". La vie publique de M. McKee a été bien rempli et elle est toute à son honneur.

La Maison de Campagne.

A mi-côte, au milieu des vergers et des terres,
La maison de chez nous ne se voit pas de loin,
Car, pour vivre des jours pacifiques, nos pères
Bâtissaient en des lieux ombreux et solitaires
Et cachaient aux regards leur demeure avec soin.

La maison sait les noms des champs où l'on travaille
Et ce qu'on leur confie après chaque labour;
Inquiète, elle suit les progrès des semailles,
Et ses murs sont joyeux et ses greniers tressaillent
Quand la moisson prospère et que les blés sont lourds.

Aussi, lorsque le soir marque la fin des peines,
Lorsque les angelus, quittant les bons clochers,
Courent joyeusement vers les terres lointaines
Pour dire aux tâcherons qu'il est temps qu'ils s'en viennent,
Lorsqu'on entend le pas des boeufs se rapprocher

Sur de leur retour avec la nuit tombante,
La maison en songeant aux siens se réjouit;
Son toit fumant déjà revèle une âme aimante,
Et, comme un coeur empli d'allégresse et d'attente,
Le feu de son foyer palpite dans la nuit.

Louis Mercier
(Le Poéme de la Maison)

L'AUVENIR DE NOS ENFANTS

(Suite de la page 2)

les, croyons-nous, on pousse beaucoup trop les fils de cultivateurs.

Les parents qui s'efforcent de garder leurs enfants aux travaux des champs, après leurs études primaires, et, au besoin, après des études spéciales à nos écoles d'agriculture et d'industrie laitière, ces parents, dis-je possèdent la vérité.

Le bonheur et la prospérité rècompenseront les enfants, qui de serviteurs empressés auprès de leurs parents, deviendront leurs auxiliaires respectueux, puis leurs soutiens et enfin leurs continuateurs.

Voilà, je crois, des considérations de la plus haute importance pour l'avenir de l'agriculture et du travail des champs. Car si nous ne parvenons pas à modifier les conditions économiques de la famille rurale, cer idéal deviendra de moins en moins réalisable, l'exode vers les villes se généralisera au lieu de diminuer.

Ainsi, pour les travailleurs des champs, l'avenir des enfants ne dépend pas uniquement de leur formation religieuse et de la volonté des parents. Il est gouverné par des causes extérieures qu'il est du devoir de tout penseur, de tout homme d'action, de reconnaître et de modifier au besoin.

Nous devons avant tout aider la famille du cultivateur à vivre, et à vivre nombreuse, là ou le père a établi son foyer. Les moyens d'instruction et d'éducation par nos écoles primaires, nos écoles spéciales d'agriculture ou d'industrie laitière.

Par la bonne presse et par l'exemple, apprenons à nos cultivateurs à tirer un meilleur parti des richesses du sol, à écouler leurs produits, à occuper les jeunes gens, et surtout les jeunes filles dans une serie de petites industries domestiques, d'élevage, de basse-cour, etc., annexes de l'exploitation agricole.

Tant qu'aux moyens économiques, ils sont nombreux ; mentionnons en passant celui en faveur des ouvriers : emploi de la main-d'oeuvre locale, concours donné à l'apprentissage, et, pour les cultivateurs, caisses de prêt et de retraites, comme la chose se pratique en France.

Les moyens sociaux sont encore nombreux : création d'institutions de prévoyance et de mutualité bien locales, associations qui mettront le travail des champs en honneur, rendront la culture plus payante et plus facile.

Enfin, puisqu'il s'agit surtout des générations nouvelles, multiplions les caisses populaires dont M. Alphonse Desjardins est le créateur dans notre pays. Ces caisses assureront aux jeunes gens et aux filles de la campagne un établissement honorable.

HORMIDAS MAGNAN.

UNE PAGE D'ARVEDE BARINE

L'ETE D'ALFRED DE MUSSET

Il y a quelques mois nous avons publié dans le „Courrier" une causerie sur Alfred de Musset. Nous avons dit quelques mots alors de la rupture douloureuse du poète avec George Sand et nous avons recommandé à nos lecteurs le beau livre de Mme Arvède Barine sur de Musset. Nous extrayons de l'oeuvre critique de cet écrivain d'un vigoureux et fin talent, le passage où elle expose et analyse l'état d'esprit et d'âme d'Alfred de Musset avec George Sand. Outre le charme qu'on trouvera dans cette page, nos lecteurs, nous saurons gré de les mettre en contact avec le brillant écrivain qui vient de mourir à Paris.

La vie reprit son cours. Je crus d'abord, dit Musset dans le Poète déchu, n'éprouver ni regret ni douleur de mon abandon. Je m'éloignai fièrement ; mais à peine eus-je regardé autour de moi que je vis un désert. Je fus saisi d'une souffrance inattendue. Il me semblait que toutes mes pensées tombaient comme des feuilles sèches, tandis que je ne sais quel sentiment inconnu horriblement triste et tendre s'élevait dans mon âme Dès que je vis que je ne pouvais lutter, je m'abandonnai à la douleur en désespéré. Peu à peu, les larmes tarirent. Devenu plus tranquille, je jetai les yeux sur tout ce que j'avais quitté. Au premier livre qui me tomba sous la main, je m'aperçus que tout avait changé. Rien du passé n'existait plus, ou, du moins, rien ne se ressemblait. Un vieux tableau, une tragédie que je savais par coeur, une romance cent fois rebattue, un entretien avec un ami me surprenaient ; je n'y retrouvais plus le sens accoutumé."

Les objets familiers qui l'entouraient le choquaient. Sa bibliothèque de jeune homme l'importunait. "Je commençai, comme le curé de Cervantès, par purger ma bibliothèque et mettre mes idoles au grenier. J'avais dans ma chambre quantité de lithographies dont la meilleure me sembla hideuse. Je ne montai pas si haut pour m'en délivrer, et je me contentai de les jeter au feu. Quand mes sacrifices furent faits, je comptai ce qui me restait. Ce ne fut pas long ; mais le peu que j'avais conservé m'inspira un certain respect. Ma bibliothèque vide me faisait peine ; j'en achetai une autre, large à peu près de trois pieds et qui n'avait que trois rayons. J'y rangeai lentement et avec réflexion un petit nombre de volumes ; quant à mes cadres, ils demeurèrent vides longtemps ; ce ne fut qu'au bout de six mois que je parvins à les remplir à mon goût ; j'y plaçai de vieilles gravures d'après Raphael et Michel-Ange."

Les gravures réprésentaient des Madones, des sujets de sainteté, une scène de guerre. La liste des livres qu'il avait admis dans sa bibliothèque neuve et intéressante, c'était Sophocle, le Plutarque d'Amyot, Aristophane et Horace ; Rabelais, Montagne, Régnier, les classiques du XVII siécle et André Chénier ; Shakespeare, Goethe, Byron, Boccace et les quatre grands poètes italiens. Sauf chénier pas un seul écrivain du XVIIIe siècle; pas plus Voltaire ou Rousseau que Crébillon fils ou Duclos.

Cela fait, Musset reprit la plume. Il n'avait presque pas écrit de vers depuis Rolla, qui avait été publié le 15 août 1833, au début de sa liaison avec George Sand. et dont nous n'avons pu parler, sous peine d'interrompre le récit du drame. Il nous faut donc revenir un instant en arrière, car Rolla ne peut être passé sous silence. Aucun des poèmes de Musset n'a plus contribué à lui conquérir la jeunesse. Les défauts mêmes qu'on y pourrait relever n'y ont pas nui, ainsi l'accent déclamatoire de certains passages, car la jeunesse est naturellement et sincèrement déclamatoire. Sainte-Beuve raconte que des étudiants en droit, en médecine, savaient le poème par coeur lorsqu'il n'avait encore paru que dans une revue, et le récitaient aux nouveaux arrivants. Et depuis, les véritables admirateurs de Musset ont toujours eu une tendresse particulière pour Rolla. Taine en parle comme du plus passionné des poémes où un coeur meurtri a ramassé toutes les magnificences de la nature et de l'histoire pour les faire jaillir en gerbe étincelente et reluire sous le plus ardent soleil de poésie qui fut jamais.

A tant d'éloquence, à tant d'émotion, on eût pu deviner qu'une crise morale était proche, et que la passion cherchait l'auteur de l'Andalouse. Aveo quelle soudaineté la crise a éclaté, avec quelle violence impitoyable la passion s'est abattue sur lui, nous venons de le voir. Pendant deux ans il n'écrivit plus, en vers du moins.

Durant ce long silence, le poéte et l'homme s'étaient transformés. L'homme mûri par la douleur n'avait presque plus rien du bel adolescent qui avait séduit et charmé les poètes du Cénacle, de l'apparition juvénile et rayonnante dont Sainte-Beuve avait conservé un si vif et éblouissant souvenir. "Il y a vingt-neuf ans de cela, écrivait Sainte-Beuve en 1857, au lendemain de la mort de Musset ; je le vois encore faire son entrée dans le monde littéraire, d'abord dans le cercle intime de Victor Hugo, puis dans celui d'Alfred de Vigny. des frères Deschamps. Quel début ! quelle bonne grâce aisée ! et dès les premiers vers qu'il récitait, son Andalouse, son Don Paez, et sa Juana, que de surprise et quel ravissement il excitait alentour! C'était le printemps même, tout un printemps de poésie qui éclatait à nos yeux. Il n'avait pas dix-huit ans : le front mâle et fier la joue en fleur et qui gardait encore les roses ne l'enfance, la narine enflée du souffle du désir, il s'avançait le talon sonnant et l'oeil au ciel, comme assuré de sa conquête et tout plein de l'orgueil de la vie. Nul, au premier aspect, ne donnait mieux l'idée du génie adolescent".

Au jeune triomphateur si merveilleusement évoqué par Sainte-Beuve avait succédé un homme froid et hautain, qui ne se livrait qu'à bon escient. L'amie dévouée qu'il appelait sa marraine, Mme Jaubert, lui reprochait en vain ses airs farouches et dangereux. Il en convenait avec empressement, ainsi qu'il faisait toujours de ce qu'on trouvait de mal en lui ou dans ses oeuvres: "Tout le monde, lui répondait-il, est d'accord du désagrément de mon abord dans un salon. Non seulement j'en suis d'accord avec tout le monde, mais ce désagrément m'est plus désagréable qu'à personne. D'ou vient-il ? de deux canses premiéres : orgueil, timidité... On ne change pas de nature, il faut donc composer avec elle. Il promettait à la marraine de prendre sur soi d'être poli, mais il se défendait de donner la moindre parcelle de son coeur, fût-ce à l'amitié, fût-ce aux sympathies légères et fugitives qui font d'ordinaire attrait des relations mondaines. Etait-ce sécheresse d'âme ? Etait-ce souvenir de ce qu'il en pouvait coûter, et peur instinctive de la souffrance ? "Je me suis regardé, poursuit-il, et je me suis demandé si, sous cet extérienr raide, grognon et impertinent, peu sympathique, quoi qu'en dise la belle petite Milanaise, si là-dessous, dis-je, il n'y avait pas primitivement quelque chose de passionné et d'exalté à la manière de Rousseau". Cela n'est point douteux. Il y avait eu du Saint-Preux en lui ; il y en eut toujours, sans quoi nous n'aurions pas les Nuits, qui n'ont assurément pas été écrites par Mardoche, ou par l'Octave des Caprices.

Sauf deux pièces d'importance secondaire (Une bonne fortune, Lucie), les premiers vers qu'il écrivit après le voyage d'Italie furent la Nuit de Mai (Revue des Deux-Mondes, 15 juin 1835). Les trois autres Nuits, une page d'arvene barine

la Lettre à Lamartine, les Stances à la Malibran, se succédèrent à brefs intervalles. En 1838, le 15 février, l'Espoir en Dieu vient clore la serie. Le grand poète ne se réveillera plus qu'un jonr, trois ans après, pour écrire son admirable Souvenir (15 février 1841). Les meilleures de ses nouvelles et les chefs-d'oeuvre de son théâtre sont déjà achevés à cette date de 1838. Il avait alors vingt-sept ans. Après les promesses d'un incomparable printemps, après les rapides floraisons d'un trop court été, Alfred de Musset, on le sait, n'eut point d'automne ni d'hiver. Son oeuvre entiére tient dans l'espace de dix années, sur lesquelles trois ou quatre ont été consacrées à réfléchir, à hésiter, à aimer à s'en consoler.

Dans les poésies de cette seconde période, Musset n'est plus romantique, si l'on ne considére que la forme. Non content d'abandonner les conquêtes du Cénacle, il se retourne à présent contre ses anciens alliés. Il est agressif, malicieux ; il écrit la célèbre lettre de dupuis et Cotonet sur l'abus qu'on fait des adjectifs (Revue des Deux Mondes, 15 sept, 1836), où deux bons bourgeois de la Ferté-sous-Jouarre, ayant entrepris de comprendre ce que c'était que le romantisme, découvrent que c'est une manière d'attrape-nigaud, fabriqué avec du vieux-neuf pris à Shakespeare, à Byron, à Aristophane, aux Evangiles, aux Allemands et aux Espagnols, le tout si adroitement recollé et redoré, que les badauds baillent aux corbeilles devant l'étalage, sans s'apercevoir que les étiquettes n'ont aucnn sens et que personne n'a jamais su et ne saura jamais ce que bien être l'art social ou l'art humanitaire. Musset refuse aux romantiques jusqu'à l'invention du vers brisé, et il ajoute, l'ingrat : "Le vers brisé, d'ailleurs, est horrible ; il faut dire plus, il est impie ; c'est un sacrilège envers les dieux, une offense à la Muse". Il leur laisse en tout et pour tout, en fait de découverte et de trouvaille, la gloire de dire stupéfié au lieu de stupéfait ou blandices au lieu de flatteries ; encore est-ce de très mauvaise grâce, et visiblement à regret ; si Musset avait mieux lu Chateaubriand, où le mot se trouve déjà, il se serait empressé de leur retirer aussi blandices.

Victor Hugo et ses amis furent vengés de Dupuis et Cotenet par Musset lui-même. Il avait pu se dépêtrer des formules de la jeune école : il n'en avait pas moins le romantisme dans les moelles. L'âme des temps nouveaux était en lui, et il ne dépendait pas de sa volonté de la chasser, car le mouvement de 1830 avait apporte autre chose, de bien plus important et plus tenace, qu'une forme littéraire. Ainsi que l'a dit exellemment M. Brunetière, ce qu'il y avait de plus original, de propre et de particulier dans le romantisme, c'était une combinaison de la liberté ou de la souveraineté de l'imagination avec l'expansion de la personnalité poète. En d'autres termes, à s'en tenir à l'essence des choses, le romantisme, c'est le lyrisme, et la définition a l'air d'avoir été inspirée par Musset, tant elle s'applique exactement à lui. Il avait toujours eu le goût de se mettre lui-même, toute sa personne, dans son oeuvre.

Arvède Barine.

LES MARCHES

Blé-autamne	$ 96 à	1:00
" Goose	91 à	92
Avoine	43 à	44
Orge	54 à	59
Seigle	74 à	75
Pois	89 à	90
Sarrasin	54 à	55
Foin et Paille		
Foin	$ 13.00 à	$ 14.00
Trêfle	8.00 à	10.00
Paille-pressée	15.00 à	16.00
" libre	7.00 à	8.00
Produits		
Oeufs-frais	40 à	50
" vieux	28 à	35
Beurre	25 à	28
Volailles		
Poulets-arrangés livre	12 à	15
poules "	10 à	11
Canards "	12 à	13
Dindes "	15 à	12
Oies "	11 à	15
Viandes		
Porc-morts cwt	$ 8.00 à	8.50
Boeuf "	5.00 à	9.00
Mouton "	6.00 à	8.00
Agneau "	9.00 à	10.00
Veau "	6.00 à	10.00
Fruits et Végétaux.		
Patates la poche	$ 70 à	85
Pommes le baril	2.00 à	3.50

La Maison de Campagne.

A mi-côte, au milieu des vergers et des terres,
La maison de chez nous ne se voit pas de loin,
Car, pour vivre des jours pacifiques, nos pères
Bâtissaient en des lieux ombreux et solitaires
Et cachaient aux regards leur demeure avec soin.

La maison sait les noms des champs où l'on travaille
Et ce qu'on leur confie après chaque labour;
Inquiète, elle suit les progrès des semailles,
Et ses murs sont joyeux et ses greniers tressaillent
Quand la moisson prospère et que les blés sont lourds.

Aussi, lorsque le soir marque la fin des peines,
Lorsque les angelus, quittant les bons clochers,
Courent joyeusement vers les terres lointaines
Pour dire aux tâcherons qu'il est temps qu'ils s'en viennent,
Lorsqu'on entend le pas des boeufs se rapprocher —

Sur de leur retour avec la nuit tombante,
La maison en songeant aux siens se réjouit;
Son toit fumant déjà revèle une âme aimante,
Et, comme un coeur empli d'allégresse et d'attente,
Le feu de son foyer palpite dans la nuit.

Louis Mercier
(Le Poéme de la Maison)

L'AUVENIR DE NOS ENFANTS

(Suite de la page 2)

les, croyons-nous, on pousse beaucoup trop les fils de cultivateurs.

Les parents qui s'efforcent de garder leurs enfants aux travaux des champs, après leurs études primaires, et, au besoin, après des études spéciales à nos écoles d'agriculture et d'industrie laitière, ces parents, dis-je possèdent la vérité.

Le bonheur et la prospérité récompenseront les enfants, qui de serviteurs empressés auprès de leurs parents, deviendront leurs auxiliaires respectueux, puis leurs soutiens et enfin leurs continuateurs.

Voilà, je crois, des considérations de la plus haute importance pour l'avenir de l'agriculture et du travail des champs. Car si nous ne parvenons pas à modifier les conditions économiques de la famille rurale, cet idéal deviendra de moins en moins réalisable, l'exode vers les villes se généralisera au lieu de diminuer.

Ainsi, pour les travailleurs des champs, l'avenir des enfants ne dépend pas uniquement de leur formation religieuse et de la volonté des parents. Il est gouverné par des causes extérieures qu'il est du devoir de tout penseur, de tout homme d'action, de reconnaître et de modifier au besoin.

Nous devons avant tout aider la famille du cultivateur à vivre, et à vivre nombreuse, là ou le père a établi son foyer. Les moyens d'instruction et d'éducation par nos écoles primaires, nos écoles spéciales d'agriculture ou d'industrie laitière.

Par la bonne presse et par l'exemple, apprenons à nos cultivateurs à tirer un meilleur parti de richesses du sol, à écouler leurs produits, à occuper les jeunes gens, et surtout les jeunes filles dans une serie de petites industries domestiques, d'élevage, de basse-cour, etc., annexes de l'exploitation agricole.

Tant qu'aux moyens économiques, ils sont nombreux; mentionnons en passant celui en faveur des ouvriers: emploi de la main-d'oeuvre locale, concours donné à l'apprentissage, et, pour les cultivateurs, caisses de prêt et de retraites, comme la chose se pratique en France.

Les moyens sociaux sont encore nombreux: création d'institutions de prévoyance et de mutualité bien locales, associations qui mettront le travail des champs en honneur, rendront la culture plus payante et plus facile.

Enfin, puisqu'il s'agit surtout des générations nouvelles, multiplions les caisses populaires dont M. Alphonse Desjardins est le créateur dans notre pays. Ces caisses assureront aux jeunes gens et aux filles de la campagne un établissement honorable.

HORMIDAS MAGNAN.

UNE PAGE D'ARVEDE BARINE

L'ETE D'ALFRED DE MUSSET

Il y a quelques mois nous avons publié dans le „Courrier" une causerie sur Alfred de Musset. Nous avons dit quelques mots alors de la rupture douloureuse du poète avec George Sand et nous avons recommandé à nos lecteurs le beau livre de Mme Arvède Barine sur de Musset. Nous extrayons de l'oeuvre critique de cet écrivain d'un vigoureux et fin talent, le passage où elle expose et analyse l'état d'esprit et d'âme d'Alfred de Musset avec George Sand. Outre le charme qu'on trouvera dans cette page, nos lecteurs, nous saurons gré de les mettre en contact avec le brillant écrivain qui vient de mourir à Paris.

La vie reprit son cours. Je crus d'abord, dit Musset dans le Poète déchu, n'éprouver ni regret ni douleur de mon abandon. Je m'éloignai fièrement; mais à peine eus-je regardé autour de moi que je vis un désert. Je fus saisi d'une souffrance inattendue. Il me semblait que toutes mes pensées tombaient comme des feuilles sèches, tandis que je ne sais quel sentiment inconnu horriblement triste et tendre s'élevait dans mon âme Dès que je vis que je ne pouvais lutter, je m'abandonnai à la douleur en désespéré. Peu à peu, les larmes tarirent. Devenu plus tranquille, je jetai les yeux sur tout ce que j'avais quitté. Au premier livre qui me tomba sous la main, je m'aperçus que tout avait changé. Rien du passé n'existait plus, ou, du moins, rien ne se ressemblait. Un vieux tableau, une tragédie que je savais par coeur, une romance cent fois rebattue, un entretien avec un ami me surprenaient; je n'y retrouvais plus le sens accoutumé."

Les objets familiers qui l'entouraient le choquaient. Sa bibliothèque de jeune homme l'importunait. "Je commençai, comme le curé de Cervantès, par purger ma bibliothèque et mettre mes idoles au grenier. J'avais dans ma chambre quantité de lithographies dont la meilleure me sembla hideuse. Je ne montai pas si haut pour m'en délivrer, et je me contentai de les jeter au feu. Quand mes sacrifices furent faits, je comptai ce qui me restait. Ce ne fut pas long; mais le peu que j'avais conservé m'inspira un certain respect. Ma bibliothèque vide me faisait peine; j'en achetai une autre, large à peu près de trois pieds et qui n'avait que trois rayons. J'y rangeai lentement et avec réflexion un petit nombre de volumes; quant à mes cadres, ils demeurèrent vides longtemps; ce ne fut qu'au bout de six mois que je parvins à les remplir à mon goût; j'y plaçai de vieilles gravures d'après Raphael et Michel-Ange."

Les gravures réprésentaient des Madones, des sujets de sainteté, une scène de guerre. La liste des livres qu'il avait admis dans sa bibliothèque neuve et intéressante, c'était Sophocle, le Plutarque d'Amyot, Aristophane et Horace; Rabelais, Montagne, Régnier, les classiques du XVII siécle et André Chénier; Shakespeare, Goethe, Byron, Boccace et les quatre grands poètes italiens. Sauf chénier pas un seul écrivain du XVIIIe siècle; pas plus Voltaire ou Rousseau que Crébillon fils ou Duclos.

Cela fait, Musset reprit la plume. Il n'avait presque pas écrit de vers depuis Rolla, qui avait été publié le 15 août 1833, au début de sa liaison avec George Sand. et dont nous n'avons pu parler, sous peine d'interrompre le récit du drame. Il nous faut donc revenir un instant en arrière, car Rolla ne peut être passé sous silence. Aucun des poèmes de Musset n'a plus contribué à lui conquérir la jeunesse. Les défauts mêmes qu'on y pourrait relever n'y ont pas nui, ainsi l'accent déclamatoire de certains passages, car la jeunesse est naturellement et sincèrement déclamatoire. Sainte-Beuve raconte que des étudiants en droit, en médecine, savaient le poème par coeur lorsqu'il n'avait encore paru que dans une revue, et le récitaient aux nouveaux arrivants. Et depuis, les véritables admirateurs de Musset ont toujours eu une tendresse particulière pour Rolla. Taine en parle comme du plus passionné des poémes où un coeur meurtri a ramassé toutes les magnificences de la nature et de l'histoire pour les faire jaillir en gerbe étincelente et reluire sous le plus ardent soleil de poésie qui fut jamais.

A tant d'éloquence, à tant d'émotion, on eût pu deviner qu'une crise morale était proche, et que la passion cherchait l'auteur de l'Andalouse. Avec quelle soudaineté la crise a éclaté, avec quelle violence impitoyable la passion s'est abattue sur lui, nous venons de le voir. Pendant deux ans il n'écrivit plus, en vers du moins.

Durant ce long silence, le poéte et l'homme s'étaient transformés. L'homme mûri par la douleur n'avait presque plus rien du bel adolescent qui avait séduit et charmé les poètes du Cénacle, de l'apparition juvénile et rayonnante dont Sainte-Beuve avait conservé un si vif et éblouissant souvenir. "Il y a vingt-neuf ans de cela, écrivait Sainte-Beuve en 1857, au lendemain de la mort de Musset; je le vois encore faire son entrée dans le monde littéraire, d'abord dans le cercle intime de Victor Hugo, puis dans celui d'Alfred de Vigny. des frères Deschamps. Quel début! quelle bonne grâce aisée! et dès les premiers vers qu'il récitait, son Andalouse, son Don Paez, et sa Juana, que de surprise et quel ravissement il excitait alentour! C'était le printemps même, tout un printemps de poésie qui éclatait à nos yeux. Il n'avait pas dix-huit ans: le front mâle et fier la joue en fleur et qui gardait encore les roses ne l'enfance, la narine enflée du souffle du désir, il s'avançait le talon sonnant et l'oeil au ciel, comme assuré de sa conquête et tout plein de l'orgueil de la vie. Nul, au premier aspect, ne donnait mieux l'idée du génie adolescent".

Au jeune triomphateur si merveilleusement évoqué par Sainte-Beuve avait succédé un homme froid et hautain, qui ne se livrait qu'à bon escient. L'amie dévouée qu'il appelait sa marraine, Mme Jaubert, lui reprochait en vain ses airs farouches et dangereux. Il en convenait avec empressement, ainsi qu'il faisait toujours de ce qu'on trouvait de mal en lui ou dans ses oeuvres: "Tout le monde, lui répondait-il, est d'accord du désagrément de mon abord dans un salon. Non seulement j'en suis d'accord avec tout le monde, mais ce désagrément m'est plus désagréable qu'à personne. D'ou vient-il? de deux causes premiéres: orguéil, timidité... On ne change pas de nature, il faut donc composer avec elle. Il promettait à la marraine de prendre sur soi d'être poli, mais il se défendait de donner la moindre parcelle de son coeur, fût-ce à l'amitié, fût-ce aux sympathies légères et fugitives qui font d'ordinaire attrait des relations mondaines. Etait-ce sécheresse d'âme? Etait-ce souvenir de ce qu'il en pouvait coûter, et peur instinctive de la souffrance? "Je me suis regardé, poursuit-il, et je me suis demandé si, sous cet extérienr raide, grognon et impertinent, peu sympathique, quoi qu'en dise la belle petite Milanaise, si là-dessous, dis-je, il n'y avait pas primitivement quelque chose de passionné et d'exalté à la manière de Rousseau". Cela n'est point douteux. Il y avait eu du Saint-Preux en lui; il y en eut toujours, sans quoi nous n'aurions pas les Nuits, qui n'ont assurément pas été écrites par Mardoche, ou par l'Octave des Caprices.

Sauf deux pièces d'importance secondaire (Une bonne fortune, Lucie), les premiers vers qu'il écrivit après le voyage d'Italie furent la Nuit de Mai (Revue des Deux-Mondes, 15 juin 1835). Les trois autres Nuits, une page d'arvene barine

la Lettre à Lamartine, les Stances à la Malibran, se succédèrent à brefs intervalles. En 1838, le 15 février, l'Espoir en Dieu vient clore la serie. Le grand poète ne se réveillera plus qu'un jonr, trois ans après, pour écrire son admirable Souvenir (15 février 1841). Les meilleures de ses nouvelles et les chefs-d'oeuvre de son théâtre sont déjà achevés à cette date de 1838. Il avait alors vingt-sept ans. Après les promesses d'un incomparable printemps, après les rapides floraisons d'un trop court été, Alfred de Musset, on le sait, n'eut point d'automne ni d'hiver. Son oeuvre entière tient dans l'espace de dix années, sur lesquelles trois ou quatre ont été consacrées à réfléchir, à hésiter, à aimer à s'en consoler.

Dans les poésies de cette seconde période, Musset n'est plus romantique, si l'on ne considére que la forme. Non content d'abandonner les conquêtes du Cénacle, il se retourne à présent contre ses anciens alliés. Il est agressif, malicieux; il écrit la célèbre lettre de dupuis et Cotonet sur l'abus qu'on fait des adjectifs (Revue des Deux Mondes, 15 sept, 1836), où deux bons bourgeois de la Ferté-sous-Jouarre, ayant entrepris de comprendre ce que c'était que le romantisme, découvrent que c'est une manière d'attrape-nigaud, fabriqué avec du vieux-neuf pris à Shakespeare, à Byron, à Aristophane, aux Evangiles, aux Allemands et aux Esgagnols, le tout si adroitement recollé et redoré, que les badauds baillent aux corbeilles devant l'étalage, sans s'apercevoir que les étiquettes n'ont aucnn sens et que personne n'a jamais su et ne saura jamais ce que bien être l'art social ou l'art humanitaire. Musset refuse aux romantiques jusqu'à l'invention du vers brisé, et il ajoute, l'ingrat: "Le vers brisé, d'ailleurs, est horrible; il faut dire plus, il est impie; c'est un sacrilège envers les dieux, une offense à la Muse". Il leur laisse en tout et pour tout, en fait de découverte et de trouvaille, la gloire de dire stupéfié au lieu de stupéfait ou blandices au lieu de flatteries; encore est-ce de très mauvaise grâce, et visiblement à regret; si Musset avait mieux lu Chateaubriand, où le mot se trouve déjà, il se serait empressé de leur retirer aussi blandices.

Victor Hugo et ses amis furent vengés de Dupuis et Cotonet par Musset lui-même. Il avait pu se dépêtrer des formules de la jeune école: il n'en avait pas moins le romantisme dans les moelles. L'âme des temps nouveaux était en lui, et il ne dépendait pas de sa volonté de la chasser, car le mouvement de 1830 avait apporté autre chose, de bien plus important et plus tenace, qu'une forme littéraire. Ainsi que l'a dit excellemment M. Brunetière, ce qu'il y avait de plus original, de propre et de particulier dans le romantisme, c'était une combinaison de la liberté ou de la souveraineté de l'imagination avec l'expansion de la personnalité poète. En d'autres termes, à s'en tenir à l'essence des choses, le romantisme, c'est le lyrisme, et la définition a l'air d'avoir été inspirée par Musset, tant elle s'applique exactement à lui. Il avait toujours eu le goût de se mettre lui-même, toute sa personne, dans son oeuvre.

Arvède Barine.

LES MARCHES

Blé-autamne	$ 96 à	1.00
" Goose	91 à	92
Avoine	43 à	44
Orge	54 à	59
Seigle	74 à	75
Pois	89 à	90
Sarrasin	54 à	55
Foin et Paille		
Foin	$ 13.00 à	$ 14.00
Trèfle	8.00 à	10.00
Paille-pressée	15.00 à	16.00
" libre	7.00 à	8.00
Produits		
Oeufs-frais	40 à	50
" vieux	28 à	35
Beurre	25 à	28
Volailles		
Poulets-arrangés livre	12 à	15
poules "	10 à	11
Canards "	12 à	13
Dindes "	15 à	12
Oies "	11 à	15
Viandes		
Porc-morts cwt	$ 8.00 à	8.50
Boeuf "	5.00 à	9.00
Mouton "	6.00 à	8.00
Agneau "	9.00 à	10.00
Veau "	6.00 à	10.00
Fruits et Végétaux.		
Patates la poche	$ 70 à	85
Pommes le baril	2.00 à	3.50

L'affaire Steinheil et M. Felix Faure

(Suite de la page 1)

soupir. Quelques journaux du soir n'hésitent pas a parler d'une liaison. Ils disent que Mme Steinheil rencontra M. Felix Faure dans les Alpes, l'année avant sa mort et qu'elle devint folle amoureuse de lui.

Une personne qui a assisté aux funérailles du président Felix Faure, a dit cet après-midi à un correspondant de journaux américains, qu'après la cérémonie, Mme Steinheil tomba à genoux devant la tombe et que tirant de son sein un bouquet de violettes, elle le déposa sur le cercueil. Elle se coucha ensuite sur le sol en embrassant passionnément une photographie du défunt. Le lendemain, M. Steinheil qui était au courant des relations de sa femme avec le président de la république, duquel il avait accepté la croix de la Légion d'honneur, déposa une instance en divorce qu'il retira quinze jours plus tard, sur les instances de sa famille. Certains journaux politiques disent qu'à cette époque, des papiers compromettants se trouvaient entre les mains du peintre qui consentit à les restituer; mais M. Henri Rochefort a plusieurs fois répété que quelques-uns d'entre eux se trouvait encore en sa possession au moment de sa mort.

Après la mort de M. Félix Faure, Mme Steinheil qui a admis, hier soir, qu'elle détestait son mari, noua d'autres relations, dit-on, avec des hommes politiques influents. Elle a encore avoué hier et aujourd'hui, devant le juge d'instruction, qu'au mois de mai dernier, au moment du double meurtre de son mari et de sa belle-mère elle avait un amant. On croit que celui-ci est un homme noble et riche, qui est en ce moment absent de Paris.

La "Liberté" attribue à Mme Steinheil les paroles suivantes. "J'avais un amant. La police qui le savait, me traita si brutalement que nos relations furent rompues. Mon coeur est brisé et ma fille est le seul rien qui me rattache à la vie".

Apres toutes les accusations fantaisistes qu'elle a déjà portées, la police n'ajoute pas beaucoup de foi aux déclarations que Mme Steinheil a faites hier soir, et elle croit que la véritable histoire du crime n'est pas encore connue. Le fait le plus essentiel pour le moment, c'est que la veuve du peintre est allée si loin pour tâcher de se disculper qu'elle s'est prise à son propre piège. La police est convaincue qu'Alexandre Wolff a été faussement accusé, aussi l'a-t-elle remis en liberté.

"L'Intransigeant" décrit cette affaire comme un drame passionnel dans lequel un homme a été tué pour faire place à un autre.

On affirme ce soir que Mme Steinheil est maintenant formellement accusée de complicité dans le meurtre de son mari et de Mme Japy.

Il s'est passé cet après-midi une scène dramatique dans le cabinet du juge d'instruction. Au moment où Mme Steinheil répétait qu'Alexandre Wolff était le véritable assassin, sa fille s'est jetée à ses pieds en s'écriant : "Maman! maman! avoue tout, je t'en conjuge! Mme Steinheil a éclaté en sanglots et a répondu : "Devant ma fille, je jure que je suis innocente".

L'organe anti-sémite la "Libre Parole" accuse Mme Steinheil d'avoir empoisonné le président Félix Faure. Ce journal rappelle que, le jour des funérailles, un de ses rédacteurs. qui avait vu le corps, disait : "Malgré toute leur habileté, les embaumeurs n'ont pu préserver le corps de l'action dissolvante du subtil poison".

Ce journal dit que le chef de la sûreté, M. Hamard, et le juge d'instruction, M. Leydet, savaient très bien que l'arrestation de Mme Steinheil ferait remuer le mystère scandaleux de la mort de M. Felix Faure et qu'ils ont tout fait pour empêcher l'enquête actuelle d'aboutir. Il dit encore que le président de la république fut empoisonné parce qu'il était opposé à la révision du procès Dreyfus.

TRANSPORTE EN CACHETTE

Montréal, 28.—Une dépêche spéciale de Paris à la "Gazette" rapporte toute une histoire sensationnelle de la mort de l'ex-président Faure qui aurait eu lieu à la résidence de M. Steinheil. M. Faure déjà privé de vie aurait été trouvé par sa fille Mlle Faure, sur une chaise à la résidence de Monsieur Steinheil. M. le président selon toute apparences avait succombé à l'anévrisme. Madame Steinheil était près de lui. Le cadavre d'après le correspondant de la "Gazette" aurait été transporté à l'Elysée en cachette.

La suite de l'enquête dans l'affaire Steinheil a été enlevée à M. le juge d'instruction Leydet, et est confié à M. André, juge d'instruction.

Cette affaire fournit aux nationalistes et aux anti-semites l'occasion du scandale et d'une campagne contre le gouvernement et les juifs.

Le comte Darion dont le nom a été mentionné chez qui madame Steinheil s'est retirée après l'assassinat de son mari, déclare que cette dame est honorable et honnête. Il qualifie de basse calomnie l'histoire sur la mort du président Faure et dit qu'il prouvera à l'évidence qu'à cette époque madame Steinheil était malade à sa propre résidence.

Une nouvelle lettre de M. Felix Faure a Mme Steinheil

L'Espérance du Peuple, de Nantes, publie une nouvelle lettre de de M. Félix Faure à Mme Steinheil. Voici le texte de cette lettre, dont notre confrére affirme avoir vu l'original entre les mains, original détenu par une personne qui lui a déjà fourni des renseignement intéressants sur l'affaire Félix Faure :

"Il faut que je vous écrive, cela me fera du bien ; maintes fois déjà je vous ai dit combien j'étais espionné, trahi, même par des gens qui me doivent beaucoup. Ce matin encore, je me suis aperçu de la disparition d'un document important pour moi, vous savez, cette praclamation dont nous avons si longuement parle ensemble,

Je suis las de ces luttes, je sens autour de moi comme une menace perpétuelle de mort, surtout depuis cette malheureuse Affaire Dreyfus !

Vous m'avez demandé, ma petite Meg, pourquoi je ne consentais point à cette (ici un mot illisible), c'est que cela n'est pas possible, mon devoir me commande de m'y opposer et je m'y opposerai de toutes mes forces quoiqu'il puisse arriver

Mais je dois vous ennuyer de ces histoires sérieuses, je ferais mieux de laisser parler mon coeur et de vous dire tout ce qu'il renferme pour vous ; cependant, quand je songe à ces horribles histoires, je me sens envahi d'une grande tristesse.

J'ai vu D...ce matin, je l'ai fort mal reçu, malgré vos conseils, vous me pardonnerez, mais la disparition de ce brouillon m'avait mis dans un état de de surexcitation extrême, je suis las, très las même.

Ah! petite Meg, que ne pouvons-nous vivre tous deux loin de tous ces gens.

Votre mère a encore vu S,.., hier, ne dites pas non, un de mes bon amis, X..., me l'a dit. Je ne sais pas pourquoi, mais je sens que cette fréquentation nous sera fatale à tous deux, je vous l'ai déjà dit bien des fois, S... est l'agent d'un parti qui ne me pardonne pas ma décision(nouveau mot presque illisible), veillez bien sur vous ; s'il allait vous arriver malheur.

J'ai terminé complètement mon projet de réforme, M...l'a vu, je ne sais quelle a été son impression ; que m'importe d'ailleurs, n'est-ce point vous qui me l'avez inspiré ?

Au revoir, petite Meg, demain j'aurai un moment de liberté, j'en profiterai pour aller chez vous. Un baiser."

La lettre n'est pas signée. Notre confrère précise ensuite quelques détails :

Le papier est uu papier simple, mais très beau, l'écriture un peu tremblée; derrière le dernier feuillet se trouve une tache d'encre violette ; le passage suivant : "S... est l'agent d'un parti qui ne me pardonnera pas" est souligné d'un trait d'ongle ; en haut, a l'angle droit, setrouve un petit chiffre 3, croyons-nous ; il est, en effet. un peu effacé.

Il existe encore, parait-il, deux autres lettres qui sont en lieu sùr et qui seront probablement publiées prochainement.

Ch. Demailly.

DANS LE NOUVEL ONTARIO

Les dissensions religieuses entre catholiques de langue française et de langue anglaise sont plus vives que jamais, dans le Nouvel Ontario. Des échos nouveaux nous en viennent tous les jours.

Ainsi, l'on commente beaucoup actuellement un sermon prononcé, ces jours derniers, par Mgr Scollard dans l'église de North Bay. D'aprés la version publiée par le "Despatch and Tribune", de cette dernière ville, et qui serait officielle, l'évêque du Sault Sainte-Marie a blâmé sévèrement les fomentateurs de discorde et a pris à partie nommément certaines personnes qui prêchent la haîne de race et enseignent aux Canadiens-Français que, pour être patriotes, ils doivent haïr tous les prêtres qui ne sont pas de de leur sang.

Mgr Scollard dit que c'est la première fois, depuis douze ans, qu'il fait, dans l'église, la plus légère allusion à la question de race. Il ne veut aucunement insulter les Canadiens-français; il leur signale seulement quelque individus qui les guident de travers.

A la suite de ce discours, un marchand canadien-français aurait intenté à Mgr Scollard, une poursuite en dommages au montant de $25,000.

D'autre part, les dernières dépêches nous apprennent que les difficultés ont été réglées sur des bases acceptables.

LA DIRECTION DE L'OPERA DE PARIS

Le Journal publie une note dont nous détachons l'intéressant passage que voici :

"Il est question, parait-il, d'un projet tout à fait nouveau, qui serait préconisé par un des membres les plus influents du ministère. Ce projet consisterait à faire de l'Opéra une entreprise privée, sans aucune subvention de l'Etat. L'entrepreneur aurait la jouissance gratuite du bâtiment et du matériel existant, et serait simplement tenu d'exploiter l'Opéra pendant cinq mois, au moment de la saison des étrangers, comme à Londres et à New-York, avec la seulé obligation de monter, chaque année, un ouvrage nouveau de composition français. Le directeur ayant la faculté d'augmenter à son gré le prix des places, pourrait engager toutes les grandes étoiles et faire des recettes considérables, qui remplaceraient largement, croit-on, le subside de l'Etat.

Dans les milieux politiques, on serait, dit-on, tout à fait partisan de ce projet, qui apporterait une économie de 800,000 francs par andans le budget.

Le Courrier

VOL. I. No. 41. | WINDSOR, ONT., JEUDI, 7 JANVIER 1909. | PRIX $1.00 PAR ANNÉE

LES CANADIENS-FRANCAIS DANS LA PROVINCE D'ONTARIO

UN PROJET PATRIOTIQUE

Un congrès national des Canadiens-français de la province d'Ontario, voilà l'idée patriotique que nous apporte le vaillant petit "Moniteur" de Hawkesbury. La question est ainsi posée par un de ses collaborateurs qui signe J. B. Ontario :

"Nous sommes dans Ontario 235 mille Canadiens-français, dispersés par groupes aux quatre coins de la province : à l'est, le groupe formé des comtés de Prescott, Russell et de la cité d'Ottawa ; au sud-est, un coutingent fort respectable dans Stormont et Glengarry; au sud-ouest, dans Kent et Essex, nos gens, en maints districts, tiennent le haut du pavé ; au nord, dans le Nouvel Ontario et le long de la rivière Ottawa, les voilà grappés, échelonnés sur une suite de centres industriels et agricoles déjà très prospères. Or, pourquoi ne pas établir, sans tarder, un solide trait-d'union entre ces divers groupements de compatriotes, afin qu'ils puissent plus facilement prendre contact entre eux, avoir conscience de leur nombre, mettre plus d'ensemble, partant de force dans la revendication de leurs droits ? Or, je ne crois pas qu'on puisse obtenir ce résultat si désirable autrement que par une grande convention dans laquelle seraient représentés tous les centres canadiens-français de la province".

Et plus loin : "Pourquoi, oubliant nos luttes et nos divisions, ne tiendrions-nous pas nos assemblées nationales, où, dans une fraternelle communauté d'idées et de sentiments, nous étudierions les conditions sociales des Canadiens-français d'Ontario au point de vue économique. politique et religieux? Pourquoi par la grande voix d'un congrès ne ferions-nous pas entendre à ceux qui nous jalousent ou nous persécutent la liste de nos fières et légitimes revendications ?"

Cette idée de congrès national devrait rallier tous nos compatriotes établis dans la province d'Ontario. L'union fera pour nos frères de la province-soeur ce qu'elle a fait pour les groupes franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. Et il n'est plus nécessaire de rappeler la salutaire influence exercée sur la vie des franco-américains par leurs grands congrès nationaux. Le dernier, celui tenu à Springfield, Mass., en 1901, fut comme le couronnement d'une oeuvre qui, depuis la guerre de Sécession, s'était lentement développée et avait fait plus large la place des franco-américains au soleil de la grande république et, dans bien des cas, moins contesté leur droit à l'estime et à l'impartialité de la hiérarchie irlando-américaine.

On dira que la situation des Canadiens-français d'Ontario ne ressemble pas à celle des Canadiens des Etat-Unis. D'abord, il ne faut pas être trop prompt à affirmer cela. Sous bien des aspects la situation de nos compatriotes d'Ontario y gagnerait à prendre le ton carrément national des grands centres franco-américains de la Nouvelle Angleterre. Pour les deux groupes, les mêmes dangers, j'allais dire les mêmes persécutions mèment fatalement à la même résistance et aux mêmes luttes. Et par malheur, ce n'est pas toujours contre les autorités civiles que, là-bas, nos compatriotes doivent défendre les droits de leur langne maternelle et le respect de leur tradition.

Certains incidents qui sont encore dans toutes les mémoires indiquent suffisamment que la vie nationale des nôtres sur plusieurs points de la province d'Ontario ne sera pas exempte des luttes qni ont signalé l'établissement de tous nos groupes en dehors de la province de Québec. Tout dernièrement encore la Société Saint-Jean-Baptiste se laissait émouvoir par les griefs des Canadiens-français de Nipissing.

Un congrès national de nos frères d'Ontario leur permettrait d'étudier leur situation d'une façon plus précise, d'établir le bien fondé de leurs griefs, d'établir entre tous les groupes une solidarité plus étroite en vue des revendications nécessaires. Ce congrès raviverait chez nos frères le sentiment patriotique qu'une longue inaction finirait par éteindre. Il mettrait en meilleur lumière l'action quotidienne des groupes pour la race et les traditions, il recueillerait les statistiques importantes et préparerait la voie aux futurs historiens de l'Ontario français et catholique.

Du reste, nos compatriotes d'Ontario possède déjà une organisation considérable. Leur presse, maintenue au prix d'incalculables sacrifices, donne chaque jour de plus brillantes promesses. Leur organisation paroissiale est vigoureuse et pleine de sève et ils peuvent, s'ils le veulent, régler à leur avantage une épineuse question scolaire.

Mais le moyen de profiter de tous les avantages qu'ils possèdent, c'est bien encore de se connaitre davantage, de resserrer leurs rangs, d'opposer à toutes les menaces d'absorption un front solide et un organisation parfaite. Les congrès ont fourni à tous les petits groupes nationaux un moyen d'action puissant qui les a menés, en plus d'une occasion, à d'éclatantes victoires.

Que nos frères essaient ce moyen et ils n'auront qu'à s'en féliciter. Ils peuvent, assurément, compter sur d'ardentes sympathies dans la province de Québec, notre province-mère à tous, qui finira peut-être par accorder une attention plus sympathique et plus suivie aux multiples essaims français qu'elle a semés sur tous les points importants de l'Amérique du Nord.

J. L. K. Laflamme.

LE CANADA ET L'ITALIE

De Toronto

En ce moment où tous les peuples volent au secours de l'Italie si profondément affligée, le gouvernement canadien n'a pas voulu que le Canada restât étranger à ce mouvement de sympathie universelle, et, convaincu que le Parlement ratifiera en temps et lieu cet acte de générosité, il a décidé de verser immédiatement aux fonds de secours une somme de $100,000.

En face de ce désastre, le plus grand des temps modernes, le peuple du Canada n'aura sans doute qu'une voix pour approuver l'attitude de son gouvernement.

D'autres corps publics s'apprêtent à suivre l'exemple du gouvernement fédéral. Sur l'avis du Bureau du Contrôle, le conseil de Toronto a voté à l'unanimité une somme de $5,000. De Montréal, pas de nouvelles encore.

UNE EMEUTE EN SORBONNE

Le nouveau mode d'examen mis en vigueur a l'Ecole de Medecine de Paris provoque de graves desordres

Paris, 5.—A la suite de désordres provoqués dans le quartier Latin par le nouveau mode d'examen mis en vigueur à l'Ecole de médecine, cette institution a été fermée par les autorités.

Deux mille étudiants ont parcouru les rues du quartier Latin en poussant des cris hostiles aux autorités scolaires. Toutes les exhortations au calme que leur prodiguait M. Moriot, le commissaire de police du quartier, ayant échoué, ce magistrat s'est vu obligé d'appeler ses hommes pour faire entrer les manifestants dans la cour de la Sorbonne. Ces derniers en profitèrent pour briser toutes les vitres et lancer des pierres sur les agents de police, 'ont plusieurs furent blessés. Ne pouvant rétablir l'ordre, M. Mariot ordonna alors à ses agents de faire évacuer la cour, mais leur intervention ne fit qu'augmenter la fureur des étudiants qui résistèrent avec la dernière énergie, Finalement plusieurs d'entre eux furent mis en état d'arrestation.

Les autres se précipitèrent ensuite dans la rue des Ecoles où pendant un instant la circulation devint impossible. Au moment où les désordres touchaient à leur apogée, un détachement de gardes municipaux à cheval arrivait et chargeait les manifestants. Aux cris de "A bas Lépine", ces derniers bombardèrent la police à coups de pierres, d'oeufs et de pommes de terre et saisirent à la bride les chevaux des gardes municipaux, pour les empêcher d'avancer.

Quelques instants plus tard les étudiants étaient refoulés sur la place Danton, dont toutes les issues étaient occupées par la police et les gardes à cheval. Ils continuèrent à lancer toutes sortes de projectiles en criant : "Conspuez Bouchard". Après une dernière charge, ils furent de nouveau dispersés. Un étudiant grièvement blessé dans la mêlée, fut transporté dans une pharmaiec voisine. Ses collègues ayant voulu pénétrer dans le bureau de postes de la place Danton, ils en furent expulsés par la police.

M. Lépine, le préfet de police, concentra alors ses forces sur la place de l'Ecole de médecine, où elles empêchèrent les étudiants d'entrer dans le Musée Dupuytren. Six cents de ces derniers réussirent cependant à pénétrer dans la cour du palais du Luxembourg, poursuivis par la police Avant d'en être expulsés ils réussirent à briser les vitres du palais et à blesser un des employés.

La cour de Médicis a été la scène d'une lutte violente entre la police et les étudiants dont une vingtaine furent arrêtés. Quand la manifestation a pris fin, on a annoncé que l'Ecole de médecine était fermée par ordre du ministre de l'instruction publique.

Dans la soirée, une délégation d'étudiants, accompagnée de M. Viviani, a rendu visite à M. Clemenceau, le président du conseil. Celui-ci leur a assuré que des mesures seraient prises pour faire cesser la cause des désordres.

Trois cents étudiants ont été arrêtés. Le nombre des blessés s'élève à quatre-vingt-quinze dont quarante du côté des manifestants.

Paris, 27.—En raison des manifestations qui ont eu lieu dans le quartier Latin, le conseil supérieur de l'université a décidé que les cours de première et de deuxième année de l'Ecole de médecine, seraient suspendus pendant trois mois.

HUIT CENTS CAS DE TYPHOIDE

Montreal est la proie d'une epidemie bien caracterisee, dont la cause generale est encore inconnue.

On estime à huit cents le nombre de nouveaux cas de fièvre typhoïde découverts à Montréal, depuis le jour de Noel. C'est une épidemie bien caractérisée et les hôpitaux ne peuvent plus suffire aux demandes. Les autorités de ces institutions se plaignent et déclarent que cet épidémie est due à une cause générale qu'il appartient aux autorités médicales provinciales ou municipales de découvrir.

La situation est sérieuse et commande une prompte action de la part des autorités.

Le caractère particulier de l'épidémie c'est qu'elle a commencé le lendemain du jour de Noel, alors que les hôpitaux ont commencé à se remplir de jour en jour, jusqu'au point d'être encombrés. On refuse aujourd'hui des patients dans chacune des institutions. A l'hôpital Victoria, l'on a refusé 17 cas mercredi ; à l'hôpital Général, l'on a rapporté 28 cas, hier ; à l'hôpital Notre-Dame le nombre des typhoïdes est de 25.

Les médecins des hôpitaux sont unanimes à déclarer qu'à cette saison la typhoïde est plutôt une quantité négligeable, dans le traitement des maladies contagieuses.

Le Dr. Laberge, du Bureau de Santé, admet que la cause de cette épidémie est générale et que tout sera fait pour la découvrir cette cause. En attendant, il recommande au public d'éviter de boire de l'eau pure, sans la faire bouillir au préalable.

L'ENQUETE SUR LA MARINE

—Les renseignements suivants sont donnés par le secrétaire de la commission d'enquête sur la Marine. La preuve couvre 2,500 pages, au dactylographe; la commission a entendu 275 témoins; enregistré 505 exhibits et franchi 4,200 milles. On ne croit pas que M. le juge Cassels puisse faire son rapport avant le commencement de février.

A Travers les Journaux de France.

LA MONARCHIE FRANCAISE

M. Jules Lemaître poursuit dans l'Action française, avec son éloquente maîtrise, la série d'articles où, sous le titre de "Lettres à un ami", il fait justice des accusations portées contre la monarchie française. Il traite aujourd'hui des caractères de cette royauté, et nulle démonstration ne saurait être plus logique et plus irréfutable.

L'éminent académicien remonte aux sources et prouve, aidé de sa profonde érudition, que "jamais le roi de France n'a été un despote, un autocrate". Il cite ce mot de Machiavel parlant de la France qu'il connaissait bien: "Ce royaume qui est le plus tempéré par les lois", et cet autre: "Le royaume de France est heureux et tranquille, parce que le Roi est soumis à une infinité de lois qui font la sûreté du peuple." M. Jules Lemaitre poursuit :

Si la royauté revenait, ce ne serait pas pour la France quelque chose de nouveau, d'inconnu ni d'étrange, puisque ce serait le simple retour du régime qui a été, pendant quatorze siècles, son régime naturel. Je ne chèrche pas aujourd'hui quelle constitution écrite la royauté donnerait à la France : mais, à coup sûr, la royauté serait tempérée, paternelle dans son esprit, nationale, populaire, comme elle l'a toujours été,—et simple de façons et d'appareil, comme elle le fut longtemps et comme elle l'était redevenue.—Le comte de Chambord a dit aux Français ce mot admirable : "Ensemble, et quand vous voudrez, nous reprendrons le grand mouvement de 89", que la Révolution a fait totalement dévier. Le roi d'aujourd'hui concevrait sa fonction et son utilité publique plus nettement peut-être que n'ont fait ses ancêtres, même les meilleurs. Ce que nous avons vu et souffert depuis l'exil de la royauté nous a mieux fait comprendre, à nous aussi, ce qu'elle était véritablement et quel service elle nous rendait.

Et même "la personne du Roi fut-elle peu aimable", son rôle reste nécessairement bienfaisant, son intérêt personnel se confondant avec celui du pays :

Le roi n'a pas à faire fortune ; il n'a pas à tromper et à mentir pour durer ; il n'a pas à entretenir et à acheter continuellement une majorité avilie ; il peut se dévouer à tous sans arrière-pensée, je dirai même sans effort. "Tout ce qui est national est royal". Les libertés ne sauraient lui porter ombrage, et les longs desseins extérieurs lui sont permis ; car lui mort, ils seront continués. Il assure au pays d'inestimables avantages par cela seul qu'il est le roi, et quand même il n'aurait qu'une intelligence ou une bonté médiocre.

Aussi, depuis soixante ans, conclut M. Jules Lemaître, "quel qu'il eût été, le Roi aurait eu une politique extérieure suivie, aurait eu de bonnes finances, aurait maintenu l'armée et la flotte et utilisé tous les talents, et tout cela, nécessairement, parce que c'eût été son intérêt et sa fonction".

POUR L'ANTIPATRIOTISME

De M. G. Bonnefons, dans la République française :

Pendant que les mauvais instituteurs continuent à nous préparer de nouveaux contingents d'insoumis et de déserteurs éventuels, l'Etat les prend sous sa protection.

Il leur prépare une situation spéciale. Il les met au-dessus et en dehors des lois.

Chaque citoyen, vous, moi, tout être humain, est dans tout pays considéré comme responsable de ses actes et de leurs conséquences.

Désormais, en France, le mauvais instituteur, seul, pourra tout se permettre, tout dire, tout enseigner, même l'antipatriotisme même l'immoralité sans avoir à répondre du caractère dommageable de ses actes.

LE FLOT QUI MONTE

De M. Jaurès, dans l'Humanité :

Le budget de l'Etat de 1908 révèle un déficit de 100 millions ; ce déficit pourra être accru les années suivantes par la crise économique. Et cela avant que les projets de loi sur les retraites ouvrières et paysannes aient abouti. La Ville de Paris a de la peine à suffire à ses dépenses sans des taxes nouvelles.

Or, pendant que, s'aggravent ainsi les difficultés financières, le gouvernement français prépare et annonce à demi, un vaste acroissement des dépenses militaires. Grand programme naval, renforcement de notre artillerie et par le procédé le plus onéreux, voilà encore les millions qui vont couler à flots.

Il faudra bien pourtant que cela finisse — ou c'est l'Europe qui finira.

INEFFICACITE

De M. Jaurès, dans l'Humanité :

L'autre jour, c'est devant quelques députés seulement, "spécialistes" des questions militaires ou simples curieux comme moi, que s'est ouvert le débat si important sur l'accroissement de l'artillerie. Ce sera une grosse dépense, tout un système de routine et de faste empêchant l'organisation solide et sincère de la défense nationale. Dans la question de méthode ainsi posée, tout l'avenir du pays est engagé en quelque façon ; et il semble, à l'attitude de l'assemblée, que le débat n'intéresse que quelques professionnels. Les députes sont débordés par des besognes multiples, par des intérêts et des intrigues d'arrondissement. Les partis ne sont pas organisés ; dans le désarroi général le contrôle national s'affaiblit, et M. Clemenceau fleur d'anarchie, flotte triomphalement sur la décomposition universelle.

LE PARLEMENT TURC

De la Lanterne :

Comment ne souhaiterions-nous pas longue vie et prospérité au régime nouveau qui remplace en Turquie les formes abolies de gouvernement alors que ce sont nos idées qui triomphent, alors surtout que la révolution turque apporte à l'équilibre du monde, à la paix de l'Europe un élément nouveau et peut-être décisif ?

Salut donc à la liberté qui se lève ! Salut au Parlement ottoman, dépositaire et gardien de la Constitution ! Si les voeux de tous les républicains, de la France républicaine tout entière se réalisent, la Turquie régénérée par la liberté deviendra une grande et puissante nation.

De la Petite République :

Le déclin de la toute-puissance d'Abd-ul-Hamid avait marqué celui de l'influence allemande. Une guerre, qui risquait d'être malheureuse contre la Bulgarie, aurait peut-être, en renversant les Jeunes-Turcs, remis les choses au point en rejetant la Turquie dans l'absolutisme. Les dirigeants du mouvement de rénovation ont eu la sagesse de l'éviter.

Aujourd'hui, leur succès ne fait plus doute. La victoire est à eux. L'empire ottoman sort définitivement de l'ornière. La France tout entière salue avec joie cet événement.

EN BELGIQUE

De M. Edouard Drumont, dans la Libre Parole :

Grâce au mouvement catholique, la Belgique est incontestablement l'un des pays les plus tranquilles, l'un des plus riches et des plus heureux qui soient au monde. Seule, la Suisse pourrait peut-être rivaliser avec elle, et encore !

Les Belges paient peu d'impôts, jouissent d'une liberté admirable, voient augmenter, d'année en année dans des proportions inouïes, la prospérité de leur industrie et de leur commerce. Au point de vue social, ils jouissent, depuis longtemps, d'une foule d'institutions et de fondations dont on parle, chez nous aussi, depuis vingt-cinq ou trente ans, mais qui sont restées et qui resteront bien longtemps encore, à l'état de promesses menteuses et de bluff électoral éhonté.

LE MALAISE FRANCAIS

De M. L. Desmoulins, dans le Gaulois : Monsieur le comte de Paris l'a dit avant nous, le mal dont nous souffrons doit-être imputé aux institutions et non pas aux hommes qui les appliquent.

UNE BRILLANTE VICTOIRE

Par plus de 12,000 voix de majorité sur son plus dangereux adversaire, M. Thos. Davis, le maire Oliver a été réélu ces jours derniers C'est un succès sans précédent dans les annales de la mairie de Toronto.

Le règlement pour la réduction du nombre des licences de 150 à 110, a été adopté par une majorité de plus de 600 voix.

Le règlement qui permet au conseil municipal de diviser $200,000 à quatre de nos hôpitaux a aussi été adoptée.

En outre de M. Oliver, les membres du conseil sont : Controleurs : M.M. Geary et Hocken et Ward et Spence.

Les échevins sont M.M. Chisholm, McMillan, Hilton, Church, O'Neil, Foster, Bredin, Maguire, Bengough, McMurrich, Vangham, Welch, Dunn, Graham, Kealer, McGill, Adams et J. Grahan. Les "réductionnistes" sont en majorité au conseil.

LE COURRIER

Journal hebdomadaire de Détroit et de Windsor, politique, littéraire et essentiellement français, publié par

W. T. Jacques et Fils

Abonnements

Canada,		Etats-Unis.	
Un an	$1.00	Un an	$1.50
Six mois	.50c.	Six mois	.75c

Paul Caty Redacteur. W. T. Jacques, Gerant.

Bureau:—Edifice Thompson, Rue Pitt. Téléphone 68.

7 Janvier, 1909.

A Propos du Congres National

Nous publions dans une autre colonne, un article de M. J. L. K Laflamme, intitulé. "Un projet patriotique" M. Laflamme a vécu de longues années à Woonsocket, et il connait la situation des Canadiens-français en pays étrangers. Il est vrai que ceux-ci sont chez eux dans la province d'Ontario, mais surement, comme chaque province du Dominion a ses lois et ses coutumes, le Canadien-français a à s'assuré et défendre les privilèges qui lui sont dus d'après la constitution de 1867.

Avons-nous, dans cette province la jouissance de tous les droits qui nous sont garantis par la constitution?—Certes non! Et comment aurons-nous cette jouissance?—Ce n'est qu'en s'unissant, c'est en travaillant tous d'accord que nous aurons ce qui nous est dû. Le projet lancé par le "Moniteur" de Hawkesbury" est non seulement bon, mais il est encore une nécessité. Il faudrait que tous les Canadiens-français de la province s'unissent et s'entendent pour travailler ensemble au triomphe de nos droits.

Toronto ne nous donnera raison que lorsque nous serons unis. Le "Moniteur" parle de cette résolution qu'on proposait d'envoyer à Mgr Scollard au sujet de l'insulte gratuite qu'il fit aux Canadiens-français a propos des dissidences de race de ces derniers. Et, ici à Windsor qu'est devenu notre pétition demandant au gouvernement les écoles bilingues?—Inutile de répondre, car cela nous chagrinerait trop de constater publiquement qu'elle n'a rien valu: Et pourquoi cela? Parce que nous étions en trop petit nombre.

Si nous avions été unis d'un bout à l'autre de la province, on nous aurait certainement écouter. Et c'est pourquoi nous approuvons de tout coeur le projet d'un congrès national dans lequel nous pourrrions étudier notre situation d'une façon plus précise et d'établir, comme dit notre confrere. le bien-fondé de nos griefs.

Nous n'aurons ce que nous réclamons, qu'en nous unissant, car c'est par l'union qu'on obtient la force et de nos jours, comme du temps de Pascal, la force est la reine du monde.

Nous croyons qu'un congrès national est de tous les moyens d'union, l'un des plus efficace et c'est pourquoi nous soutenons l'idée du confrère de Hawkesbury.

Que nous tous, Canadiens-français, nous nous unissions dans un congrès national pour étudier notre position sociale et donner une direction forte et sage à tous les efforts tentés pour améliorer notre sort, et nous aurons fait notre devoir.

Que le "Moniteur" continue la propagande de cette idée et nous-mêmes nous ferons notre possible pour aider notre confrère dans sa tâche toute patriotique.

Feminisme Municipal

La ville d'Alderburg, en Angleterre, a la rare distinction de posséder pour premier magistrat, depuis quelques jours, une femme.

Nous ignorons malheureusement presque tout de la nouvelle mairesse. Nous ne savons pas si elle est jeune ou vieille, ou mûre seulement; nous ne savons pas si c'est à sa beauté ou à sa vertu qu'elle doit d'avoir été élevé à ce poste d'honneur par l'hommage du sexe fort. Quoiqu'il en soit, nous pouvons toujours conclure, de son premier acte public, qu'elle est une femme de grand sens et que, tout en étant féministe évitablement, puisqu'elle est maire et médecin, elle n'a assurément rien d'une suffragette.

A son premier banquet officiel, ces jours derniers, la doctoresse Garrett Anderson avait donc à prendre la parole comme "maire" d'Alderburg. Très simplement, elle a déclaré à ses administrés qu'elle entendait diriger sa ville "d'une façon en quelque sorte maternelle, comme une bonne ménagère à soin de sa maison."

Dieu nous garde de sourire de ce naif programme. A bien réfléchir, il n'en est pas de plus beau ni de plus sensé. Si nos édilles nouveaux, à Windsor, par exemple, pouvaient administrer nos affaires municipales comme nos braves mères de familles canadiennes savent administrer leur maison, en ménagères économes et industrieuses, qu'elle différence!

Il y aurait toujours du pain dans la huche, et nous aurions à Windsor un quai libre et des écoles bilingues.

Nous espérons que les échevins élus d'hier, auront les vertus de la ménagère, et que M. Wigle aura des entrailles de "maire" pour les Canadiens-français et tous ceux qui ont voté, pour lui.

Nous avons supporter sa candidature et nous sommes certains qu'il nous donnera un quai libre et qu'il travaillera à nous donner des écoles bilingues.

Diplomatio Republicaine

M. Taft s'apprête, dit-on, à accomplir une grande réforme. Il a décidé que, sous sa présidence, la richesse ne serait plus une qualification nécessaire pour le service diplomatique.

Depuis longtemps, on n'avait dû confier les grandes ambassades de Londres, de Paris, de Berlin qu'à des gens de grande fortune, seuls capables de fournir les frais de représentation et de rivaliser en luxe au nom de la République Américaine, avec les ambassadeurs des autres pays. M. Taft va changer tout cela. Il veut ramener les Américains à l'esprit démocratique d'autrefois, celui du temps ou Benjamin Franklin représentait les Etats Unis auprès de la France, avec autant de simplicité que de talent.

On reproche aux Américains, malgré qu'ils soient en république, d'avoir un faible pour la caste nobiliaire, pour les décorations et les titres. Les mariages des filles de millardaires avec les ducs et les marquis ruinés de l'Europe ont établi solidement cette impression. Mais un grand nombre voudrait réagir contre cette tendance, ce snobisme.

On en a saisi une première occasion lorsque M. Whitelaw Reid a paru pour la première fois à la cour de Saint-James en culotte courte et en habit de cour. Plusieurs journaux ont reclamé, soutenant que la simplicité de l'habit noir convenait mieux au représentant d'une république.

La réforme de M. Taft, en réduisant à sa plus simple expression la pompe et la splendeur des ambassades. aura surtout le le bon effet d'utiliser dans le service diplomatique les services de gens qui ne sont peut-être pas très riches, mais qui n'en sont pas pour cela moins habiles.

Le Bazar De La Pointe aux Roches

Le Bazar de la Pointe-aux Roches est commencé de lundi. Jusqu'ici le succès a été considérable et le Rév. Père St Cyr est satisfait. Il oublie les fatigues qu'il s'est données en voyant la manière empressée avec laquelle on répond à ses invitations. C'est surtout le soir que la salle du bazar prend un aspect de gaieté et de vivacité. On s'amuse, on chante, on fait de la musique, on rencontre des amis de Belle-Rivière et de Windsor; de Tilbury et de Chatham, de Détroit même et d'un peu partout. Il faut que l'affluence continue. N'oublions pas que tout en s'amusant on fait une oeuvre vraiment belle puisque l'on contribue à payer la demeure de Dieu lui-même.

Au dernier moment on recoit la liste des dons qui ont été offerts au Rév. Père St Cyr. Nous nous ferons, la semaine prochaine, un plaisir de publier cette liste.

Le Carnaval a Montreal. Les theatres ouvrent quand meme. Statistiques

POUR LES SINISTRES

Montréal, 6—De notre correspondant.

Dans toutes les églises du diocèse, hier, on a annoncé que la quête de dimanche prochain serait au profit des sinistrés de Sicile et de Calabre.

LE CARNAVAL

Le comité d'organisation du Carnaval vient de décider de mettre de côté la construction du palais de glace à condition que les compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique versent entre les mains des organisateurs la somme de $5,000 à titre de souscription.

LA COUR D'APPEL ET LES THEATRES

Malgré le jugement rendu en cour d'appel contre M. Ouimet, jeudi dernier, le Ouimet toscope et tous les théâtres de vues animées étaient ouverst hier plus que jamais. La police n'a pas intervenu. Les autorités préfèrent recevoir un ordre du Procureur Général à ce sujet.

TOUT LE MONDE Y PASSE

Au cours de l'année 1908, la police a répondu à 5,860 appels et opère 3,930 arrestations.

Sur les 5,122 individus qui ont fait de la prison l'année dernière, 941 ne savaient ni lire ni écrire, 2,985 étaient célibataires, Sur le total 1,992 étaient des journaliers. Il y a eu aussi 2 avocats, 4 journalistes, 34 barbiers, 45 bouchers, 1 collecteur, 310 charretiers, 107 chauffeurs, 129 cordonniers, 64 cuisiniers, 4 constables, 1 dentiste, 1 détective, 2 étudiants en droit, 46 commis d'hôtel ou de restaurant, 113 peintres, 1 pharmacien, 4 stenographes, 12 opérateurs de télégraphe, 27 teneurs de livres, 2 photographes et 24 agents. Sur le total des femmes, 226 étaient des servantes, 30 des modistes, etc.

UNE AGRESSION

John Garaghty qui a été ramassé sur la voie des tramways près de la place Royale, le premier de l'an, vient de succomber à l'hôpital à une fracture du crâne,

La police croit que le défunt a été la victime d'une agression.

TORONTO SE GRISE LE JOUR DE NOEL

La fermeture des buvettes, le jour de Noel, cette année, a-t-elle eu le résultat attendu!

La statistique de la cour des recorders nous montre que l'an dernier, il y eut six arrestations pour ivresse. Cette année, quand les buvettes ont été pour la première fois fermées toute la journée de Noel, le chiffre des arrestations pour la même offense, a été de sept, soit une de plus que l'an dernier. Voilà pour Montréal.

A Toronto, les arrestations pour ivresse, le jour de Noel, se sont élevées à 130.

Petites Nouvelles

Melles Ida et Délosa Desjarlais ont passé quelques jours à la Pointe aux Roches, la semaine dernière.

L'ouverture du bazar de la Pointe aux Roches a eu lieu lundi dernier. Une foule considérable y assistait.

Dimanche dernier, chez Mme Victor Letourneau, de Walkerville, il y a eu une réunion intime d'amis. Parmis les personnes présentes, nous avons remarqué M. et Mme Adolphe Branchaud; Mr. et Mme Alex. Desjarlais, de Windsor; Melles Rose Rranchaud et Rose Lajoie, M. Hervé Renaud et M. Honorius Garneau.

M. Archambault de la rue Marentette, Windsor, était en visite, mardi dernier, chez M. Girard, marchand de chaussures à Técumseh.

Le maire Wigle a été réélu à Windsor par 89 voix de majorité.

M. Euclide Jacques a été élu conseillé de la ville de Windsor par 894 voix et M. Jos. Martin par 306 voix.

Le docteur Martin fait parti du bureau d'éducation de Windsor. Il a été élu par 395 voix de majorité.

M. N.A. Bartlet, élu conseiller de Windsor a eu la plus forte majorité. Il a eu 1078 voix de majorité.

L'élection du maire, à Sandwich, a été très vive. Cependant M. E H. Donnelly l'a emporté par 95 voix de majorité. Son adversaire était Mr. Wm. B. Haggart.

Mr. Eugène Breault qui se présentait comme reeve a été défait par Mr. Robert Maisey par 24 voix seulement.

M. Leboeuf a été élu conseiller à Sandwich.

Dans Sandwich Est M. Parent a été élu par 22 voix de majorité. Le député reeve est Mr. P. Ducharme qui a eu 137 voix de majorité sur son opposant Mr. Victor Montreuil.

Sandwich Est a su élire un maire canadien-français, Mr. Parent, et un reeve canadien-français, Mr. Ducharme. Voilà qui est bien.

De même pour Sandwich ouest: maire: Mr. Lafferty; reeve, Mr. C.C. Chauvin.

Melle Laura Ducharme a visité, cette semaine ses parents de Belle Rivière.

Mess. Alf. et H. St Onge de Windsor, ont fêté le jour de l'an chez leur père à St Joachim.

M. J.B. Gagnon a passé une semaine à Détroit.

M. et Mme Chs. Laporte et M. Mme Alf. Mailloux visitent actuellement leur parents à Windsor.

Mr. et Mme Alb. Beaulieu sont actuellement à Amhersburg.

Mr. Dolphis Drouillard de Détroit, a vendu son hôtel de la Rivière aux Canards à Mr. Laurent Bondy, pour $1,800.

L'élection annuelle des officiers de l'Autel St Alphonse a eu lieu dimanche, et les officiers suivants ont été élus. Présidente: Mme A. P. E. Panet; vice présidente: Mme Geo. Baby; deuxième vice-présidente: Mme V. E. Marentette; secrétaire: Melle Hickey; trésorière: Mme Fenech.

Les recettes pour l'année ont été de $381,93 et les dépenses de $252,25. Ce qui donne à l'actif une balance de $128,68.

Mercredi soir dans le soubassement de l'église de Notre Dame du Lac, de Walkerville, les Soeurs de l'Ecole St Edouard ont donné un concert aux bénéfices de l'église. Le succès a été considérable et le concert sera répété dimanche.

On annonce le mariage prochain de Melle Rosanna Ducharme de la Pointe aux Roches et de M. Henrie Moison, de Belle Rivière.

M. Hormidas Grenier, de la Pointe aux Roches doit partir ces jours-ci pour New York Mills où demeurent ses soeurs Mme Olivier Ouimet et Melles Gorgina et Anna Grenier.

On annonce le mariage de Melle Elizabeth Lefèvre de la Pointe aux Roches, avec M. Béchard, de Montréal.

M. Ovila Gervais de la Pointe aux Roches est en promenade à Walkerville.

Remarqués à la Pointe aux Roches, la semaine dernière, Melles Agnès et Mélina Deschenes, M. M. Alcide Desjarlais, Honorius Garneau, Edmond Desjarlais, Albert Letonturier, de Détroit. Melle Ida Parent, de Détroit, Melle Oliva Grenier, Melle Mabel Riberdy, Melles Maria et Rosanna Desjarlais.

Il y a eu, mercredi soir, une réunion de parents et amis chez Mons. Deschênes de Walkerville.

ASSEMBLEE

Mardi soir, le 12 courant, à la salle de l'école paroissiale de Ste Anne, Détroit, il y aura assemblée de l'Union des Sociétés Canadiennes-françaises. On fera l'installation des officiers pour l'année 1909. Tous les membres et amis sont invités.

Louis S. Chapoton,
Secrétaire.

TECUMSEH

De notre correspondant

Les élections municipales ont été assez vives dans notre municipalité. M. Parent a été élu reeve et M. Ducharme maire. Les conseillers élus sont M. M. D. Langlois. E. Charrette, et J. Hébert. Certains jeunes gens ont été désappointés, car l'adversaire du reeve actuel avait promis un souper d'huitres s'il était élu.

M. Alexandre Christie, de Detroit, a visité, cette semaine, son beau-frère M. John Dugal.

Dimanche dernier il y a eu une grande réunion de parents et d'amis, chez M. Victor Robinet. On remarquait les demoiselles Lemire, M. V. Baillargeon, M. A. Baillargeon, M. et M. D. Baillargeon, M. M. Hébert et Rocheleau.

M. Cléophas Parent a réuni le jour de l'an toute sa famille. Le diner a été joyeux et gai.

M. Médéric Breault a loué sa propriété à M. Isaie Campeau.

La semaine dernière M. M. D. et V. Baillargeon étaient à bûché dans le bois de M. Xavier Baillargeon, lorsqu'ils virent à deux cents pieds d'eux une femme vêtue en noir et qui marchait à pas très lent. L'un des jeunes gens qui accompagnaient ces messieurs s'approcha pour reconnaître la personne. Il ne put rien voir. La femme avait la tête enveloppée dans un châle noir. Quand ces hommes se furent approchés d'avantage, la femme disparue comme par enchantement. Etait-ce une folle ou un fantôme. Les commentaires vont leur train à ce sujet.

Echos de Partout

—L'inauguration du club Lanctôt du conté de Richelieu, vient d'avoir lieu à la salle du club, à Sorel.

—On dit à Toronto que la session de la législature provincial s'ouvrira vers le commencement de février.

—L'hon. M. Dubuc, juge en chef du Manitoba, est nommé administrateur de cette province, en l'absence du lieutenant-gouverneur.

—L'adresse en réponse au discours du Trône, aux Communes, sera proposé par M. W. F. Told, député de Charlotte, N. B. et secondée par M. Jos Turcotte, député de Québec-Comté.

—Le général Lake, inspecteur général de la Milice canadienne, a été réengagé pour deux ans. Il sera l'aviseur du ministre de la Milice et aura un siège dans le conseil de la Milice.

—Le juge Carroll a été nommé membre de la Cour d'Appel. Depuis cinq ans qu'il administre la justice, le juge Carroll s'est fait une réputation de jurisconsulte éclairé. Il est l'honneur de la magistrature.

—Les voyageurs qui ont eu l'occasion de constater l'excellence des diners servis à bord de l'Intercolonial seront probablement les moins surpris d'apprendre que cette partie du service accusera, cette année, un déficit de $20,000.

—L'administration des postes, durant le dernier exercice, accuse un surplus de plus d'un million. Le nombre des lettres transportées durant l'année, s'est élevé à 396,011,000, soit une augmentation de 1,914, 000 sur les douze mois de l'exercice antérieur.

—Pour célébrer sa première année d'existence, L'Action Sociale a publié un monumental "numéro de Noel", composé de 43 pages; il s'y trouve aussi une "table des matières" de l'année. Nous offrons à notre confrère nos félicitations et nos voeux à l'occasion de ce premier anniversaire.

—L'ordre en conseil nommant M. Siméon Tourigny, C. R., de Trois-Rivières, juge de la Cour Supérieure du district de Rimouski, a été passé à une récente réunion du cabinet. M. Tourigny, qui faisait partie de la raison sociale Bureau et Tourigny, succède ainsi à l'honorable juge Carroll, qui vient d'être nommé pour remplacer M. le juge Blanchet à la Cour d'Appel.

—L'hon. M. Pugsley, à St Jean, N. B., a déclaré que les dépenses du département des Travaux Publics seront diminuées cette année, en raison de l'abaissement des revenus. Au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, un certain nombre de travaux devront attendre une autre année mais il n'y aura pas de retard pour les travaux pour lesquels on a demandé des soumissions.

—On annonce que la fameuse chambre 6 dans la bâtisse principale du Parlement d'Ottawa, sera transformée en un bureau spacieux, pour l'usage de M. R. L. Borden, chef de l'opposition, Les habitués du Parlement auront sans doute de la peine à s'habituer au changement, car il y a déjà plus de 30 ans que la chambre 6 sert de lieu de ralliement à l'opposition de toutes couleurs. Sir Charles Tupper, Sir Wilfrid Laurier, Sir John Macdonald, M. Blake et M. Mackenzie y ont tour à tour présidé les caucus conservateurs ou libéraux. La nouvelle chambre de l'opposition sera placée dans l'aile nouvelle de l'édifice parlementaire.

—L'hon. Rodolphe Lemieux, Maitre Général des Postes, a déclaré que l'opinion en Angleterre était grandement en faveur de l'établissement d'un câblogramme à deux sous et qu'il ne fallait pas désespérer d'obtenir ce résultat dans un avenir assez rapproché. Il fait un éloge très flatteur de Lord Strathcona et Sir Charles Tupper, ajoutant que ces deux hommes éminents travaillent avec la plus grande vigueur dans les intérêts du Dominion. Il a été agréablement surpris de constater que dans les cercles financier d'Angleterre, les grandes entreprises canadiennes soient si avantageusement connues et si hautement appréciées. Les valeurs des compagnies de chemin de fer canadiennes sont surtout appréciées

LES BOUTS RIMES

Le soir du 29 septembre 1887, plusieurs personnes étaient réunies dans un château des Carpathes. Ce château était Castel Pelesh; les personnes assemblées en l'un des salons de cette demeure royale étaient: Sa Majesté la Reine de Roumanie, en littérature Carmen Sylva; son secrétaire, M. S...; ses demoiselles d'honneur, dont Mlle Vacaresco, et un jeune lieutenant de vaisseau français.

Pour égayer la soirée, on proposa un petit jeu: composer en moins de "cinq" minutes une courte histoire avec "cinq" mots fournis au hasard. La proposition fut acceptée et le jeune lieutenant de vaisseau mis sur la sellette.

Sa Majesté écrivit, sur un papier, ces mots: "Musique, ours, montagne, science, enfant."

Au bout des cinq minutes convenues, l'officier lut la petite histoire suivante:

"M. S...., qui fait de la musique avec un réel talent, et qui, de temps en temps, aime faire danser les "ours" au son de son violon, s'est rendu un jour dans la "montagne" où tous les ours du pays avaient été conviés par ses soins.

"Mais M. S... se trouva tout à coup intimidé par son auditoire, sa "science" musicale lui fit défaut. Le chef des ours le chassa honteusement d'un coup de pied et lui dit avec noblesse: "N'y revenez plus; mais je vous épargne pour cette fois parce que vous êtes un "enfant"."

—Lieutenant! s'écria Carmen Sylva en riant après la lecture, c'est parfait! Je vous prédis que vous serez un jour de l'Académie française.

La prédiction s'est réalisée. M. Pierre Loti entrait en effet parmi l'illustre compagnie quelques années plus tard, en 1891.

LE MARCHE DE WINDSOR

Samedi, le marcher de Windsor ne présentait pas grand animation. Les prix étaient les mêmes que la semaine précédante. Les provisions pour les fêtes étaient faites en grande parti ce qui explique cette indolance inaccoutumée. On dit que samedi prochain on s'attene à une grande animation et que les ventes seront plus nombreuses et plus considérables.

GREEN

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches,
Et puis, voici mon coeur qui ne bat que pour vous.
Ne le déchirez pas avec vos deux mains blanches,
Et qu'à vos yeux si beaux, l'humble présent soit doux.

J'arrive tout couvert encore de rosée,
Que le vent du matin vient glacer à mon front;
Souffrez que ma fatigue, à vos pieds reposée,
Rêve des chers instants qui la délasseront.

Sur votre jeune sein, laissez rouler ma tête
Toute sonore encore de vos derniers baisers;
Laissez-la s'apaiser de la bonne tempête
Et que je dorme un peu, puisque vous reposez!

Paul Verlaine.

LA MENTEUSE

CONTE, PAR ALPHONSE DAUDET

Je n'ai aimé qu'une femme dans ma vie, nous disait un jour le peintre D. J'ai passé avec elle cinq ans de parfait bonheur, de joies tranquilles et fécondes. Je peux dire que je lui dois ma célébrité d'aujourd'hui, tellement à ses côtés le travail m'était facile, l'inspiration naturelle. Dès que je l'eus rencontrée, il me sembla qu'elle était mienne depuis toujours. Sa beauté, son caractère répondaient à tous mes rêves. Cette femme ne m'a jamais quittée; elle est morte chez moi, dans mes bras, en m'aimant.. Eh bien, quand je pense à elle, c'est avec colère. Si je cherche à me la représenter telle que je l'ai vue pendant cinq ans, dans tout le rayonnement de l'amour, avec sa grande taille pliante, sa pâleur dorée, ses traits de juive d'Orient, réguliers et fins dans la bouffissure légère du visage, son parler lent, velouté comme son regard, si je cherche à donner un corps à cette vision délicieuse, c'est pour mieux lui dire: Je te hais!..

Elle s'appelait Clotilde. Dans la maison amie où nous nous étions rencontrés, on la connaissait sous le nom de Mme Deloche, et on la disait veuve d'un capitaine au long cours. En effet, elle paraissait avoir beaucoup voyagé. En causant, il lui arrivait de dire tout à coup: Quand j'étais à Tampico.. ou bien: une fois dans la rade de Valparaiso.. A part cela, rien dans son allure, dans son langage, ne sentait la vie nomade, rien ne trahissait le désordre, la précipitation des prompts départs et des brusques arrivées. Elle était Parisienne, s'habillait avec un goût parfait sans aucuns de ces burnous de ces sarapés excentriques qui font reconnaître les femmes d'officiers et de marins perpétuellement en tenue de voyage.

Quand je sus que je l'aimais ma première, ma seule idée fut de la demander en mariage. Quelqu'un lui parla pour moi. Elle répondit simplement qu'elle ne se remarierait jamais. J'évitai dès lors de la revoir; et comme ma pensée était trop atteinte, trop occupée pour me permettre le moindre travail, je résolus de voyager. Je faisais mes préparatifs de départ lorsque, un matin, dans mon appartement même, parmi l'encombrement des meubles ouverts et des malles éparses, je vis à ma grande stupeur entrer Mme Deloche.

Pourquoi partez-vous? me dit-elle doucement...Parce que vous m'aimez? Moi aussi, je vous aime...Seulement (ici sa voix trembla un peu) seulement je suis mariée. Et elle me raconta son histoire.

Tout un roman d'amour et d'abandon. Son mari buvait, la frappait. Ils s'étaient séparés au bout de trois ans. Sa famille, dont elle semblait fière, occupait une haute situation à Paris, mais depuis son mariage on ne voulait plus la recevoir. Elle était nièce du grand-rabbin. Sa soeur, veuve d'un officier supérieur, avait épousé en secondes noces le garde général de la forêt de Saint-Germain. Quand à elle, ruinée par son mari, elle avait heureusement gardé d'une éducation première complète et très soignée des talents dont elle se faisait une ressource. Elle donnait des leçons de piano dans des maisons riches, Chaussée-d'Antin, faubourg Saint-Honoré, et gagnait largement sa vie.

L'histoire était touchante, mais un peu longue, pleine de ces jolies redites, de ces incidents interminables qui embroussaillent les discours féminins. Aussi mit-elle plusieurs jours à me la raconter. J'avais loué, avenue de l'Impératrice, entre des rues silencieuses et des pelouses tranquilles, une petite maison pour nous deux. J'aurais passé là un an à l'écouter, à la regarder, sans songer au travail. Ce fut elle la première qui me renvoya à mon atelier, et je ne pus pas l'empêcher de reprendre ses leçons. Cette dignité de sa vie, dont elle avait souci, me touchait beaucoup. J'admirais cette âme fière, tout en me sentant un peu humilié devant sa volonté formelle de ne rien devoir qu'à son travail. Toute la journée nous étions donc séparés, et réunis seulement le soir à la petite maison.

Avec quel bonheur je rentrait chez nous, si impatient lorsqu'elle tardait à venir et si joyeux quand je la trouvais là avant moi! De ses courses dans Paris elle me rapportait des bouquets, des fleurs rares. Souvent je la forçais d'accepter quelque cadeau, mais elle se disait en riant plus riche que moi, et le fait est que ses leçons devaient produire beaucoup, car elle s'habillait toujours avec une élégance chère, et le noir, dont elle se couvrait par une coquetterie de teint et de beauté, avait des mats de velours, des luisants de satin et de jais.

Du reste son métier n'avait rien de pénible, disait-elle. Toutes ses élèves, des filles de banquiers, d'agent de change, l'adoraient, la respectaient; et plus d'une fois elle me montra un bracelet, une bague qu'on lui donnait en reconnaissance de ses soins.

Seulement, le dimanche elle partait pour Saint-Germain voir sa soeur, la femme du garde général, avec qui, depuis quelque temps, elle avait fait sa paix. Je l'accompagnais à la gare. Elle revenait le soir même, et souvent, dans les longs jours, nous nous donnions rendez-vous à une station du parcours, au bord de l'eau où dans les bois. Elle me racontait sa visite, la bonne mine des enfants, l'air heureux du ménage. Cela me navrait pour elle, privée à jamais d'une vraie famille, et je redoublais de tendresse, afin de lui faire oublier cette position fausse, qui devait éprouver cruellement une âme de sa valeur.

Quel temps heureux de travail et de confiance! Je ne soupçonnais rien. Tout ce qu'elle disait avait l'air si vrai si naturel. Je ne lui reprochais qu'une chose. Quelquefois en me parlant des maisons où elle allait, des familles de ses élèves, il lui venait une abondance de détails supposés, d'intrigues imaginaires qu'elle inventait en dépit de tout. Moi qui aurais voulu m'éloigner du reste du monde pour vivre enfermé auprès d'elle, je la trouvais trop occupée de choses indifférentes.

Mais je pouvais bien pardonner ce travers à une femme jeune et malheureuse, dont la vie avait été jusque-là un roman triste sans dénoûement probable.

Une seule fois, j'eus un soupçon, ou plutôt un pressentiment. Un dimanche soir elle ne rentra pas coucher. J'étais au désespoir. Que faire? Aller à Saint-Germain? Je pouvais la compromettre. Pourtant, après une nuit affreuse, j'étais décidé à partir lorsqu'elle arriva toute pâle, toute troublée. Sa soeur était malade; elle avait dû rester pour la soigner. Je crus ce qu'elle me disait, sans me méfier de ce flux de paroles débordant à la moindre question, noyant toujours l'idée principale sous une foule de détails inutiles, l'heure de l'arrivée, un employé très impoli, un retard du train. Deux ou trois fois dans la même semaine, elle retourna coucher à à Saint-Germain; ensuite, la maladie finie, elle reprit sa vie régulière et tranquille.

Malheureusement, quelque temps aprés, ce fut son tour de tomber malade. Un jour, elle revint de ses leçons, tremblante mouillée, fiévreuse. Une fluxion de poitrine se déclara, grave tout de suite, et bientôt me dit le médecin irrémédiable. J'eus une douleur folle, immense. Puis je ne songeai plus qu'à lui rendre ses dernières heures plus douces. Cette famille qu'elle aimait tant, dont elle était si glorieuse, je la ramènerais à ce lit de mourante. Sans lui rien dire, j'écrivis d'abord à sa soeur, à Saint-Germain, et moi-même je courus chez son oncle, le grand rabbin. Je ne sais à quelle heure indue j'arrivai. Les grandes catastrophes bouleversent la vie jusqu'au fond, l'agitent dans ses moindres détails.. Je crois que le brave rabbin était en train de dîner. Il vint tout effaré, me reçut dans l'antichambre.

Monsieur, lui dis-je, il y a des moments où toutes les haines doivent se taire...

Sa figure respectable se tournait vers moi très étonnée.

Je repris: Votre nièce va mourir.

—Ma niece!..Mais je n'ai pas de nièce; vous vous trompez.

—Oh! je vous en prie, monsieur, oubliez ces sottes rancunes de famille.. Je vous parle de Mme Deloche, la femme du capitaine...

—Je ne connais pas de Mme Deloche...Vous confondez mon enfant, je vous assure.

Et doucement, il me poussait vers la porte, me prenant pour un mystificateur ou pour un fou. Je devais avoir l'air bien étrange, en effet. Ce que j'apprenais était si inattendu, si terrible...Elle m'avait donc menti..Pourquoi?.. Tout à coup une idée me vint. Je me fis conduire à l'adresse d'une de ses élève dont elle me parlait toujours, la fille d'un banquier très connu.

Je demande au domestique: Mme Deloche?

—Ce n'est pas ici.

—Oui, je sais bien..C'est une dame qui donne des leçons de piano à vos demoiselles.

—Nous n'avons pas de demoiselles chez nous, pas même de piano. Je ne sais pas ce que vous voulez dire. Et il me ferma la porte au nez avec humeur.

Je n'allai pas plus loin dans mes recherches. J'étais sûr de trouver partout la même réponse et le même désapointement. En rentrant à notre pauvre petite maison, on me remit une lettre timbrée de Saint-Germain. Je l'ouvris, sachant d'avance ce qu'elle renfermait. Le garde général lui non plus ne connaissait pas Mme Deleche. Il n'avait d'ailleurs ni femme ni enfant.

Ce fut le dernier coup. Ainsi pendant cinq ans chacune de ses paroles avait été un mensonge...Mille idées de jalousie me saisirent à la fois; et follement, sans savoir ce que je faisais, j'entrai dans la chambre où elle était en train de mourir. Toutes les questions qui me tourmentaient tombèrent ensembre sur ce lit de douleur:

(Qu'alliez-vous faire à Saint-Germain le dimanche?..Chez qui passiez-vous vos journées? Où avez-vous couché cette nuit-là!..Allons, répondez-moi.) Et je cherchais tout au fond de ses yeux encore fiers et beaux les réponses que j'attendais a ce angoisse; mais elle resta muette, impassible.

Je repris en tremblant de rage: (Vous ne donniez pas de leçons. J'ai été partout. Personne ne vous connait... Alors, d'ou venaient cet argent, ces dentelles, ces bijoux?) Elle me jeta un regard d'une tristesse horrible, et ce fut tout. Vraiment, j'aurais dû l'épargner, la laisser mourir en repos, Mais je l'avais trop aimée. La jalousie était plus forte que la pitié. Je continuai:

(Tu m'as trompé pendant cinq ans. Tu m'as menti tous les jours, à toutes les heures.. Tu connaissais toute ma vie, et moi je ne savais rien de la tienne. Rien, pas même ton nom. Car il n'est pas à toi, n'est-ce pas? ce nom que tu portais.. Oh! la menteuse, la menteuse! Dire qu'elle va mourir, et que je ne sais pas de quel nom l'appeler.... Voyons, qui es-tu? D'où viens-tu? Qu'est-ce que tu es venue faire dans ma vie? Mais parle moi donc! Dis-moi quelque chose.)

Efforts perdus! Au lieu de me répondre, elle tournait péniblement la tête vers la muraille, comme si elle avait craint que son dernier regard ne livrât son secret...Et c'est ainsi qu'elle est morte, la malheureuse! Morte en se dérobant, menteuse jusqu'au bout.

Alphonse Daudet.

LA VIE LITTERAIRE

"La route dn bonheur" par Mme Yvonne Sarcey.

Mme Yvonne Sarcey ne prétend pas que chacun ici bas puisse être heureux au sens banal où on l'entend d'ordinaire. Elle croit fermement que nous sommes les artisans de notre fortune ou de notre détresse,—et, qu'en tout cas, il est aisé d'y remédier. C'est donc bien la route du bonheur qu'elle indique a qui veut la suivre. Personne n'est plus qualifié qne Mme Yvonne Sarcey pour en parler en connaissance de cause. Elle est elle-même, en-effet, son meilleur élève. Je veux dire, qu'ayant mis, dès longtemps, en pratique les conseils qu'elle donne aux autres, elle est devenue l'une des femmes qui représentent le mieux le type idéal de la Française, secourable à qui souffre, vaillante dans les revers, et envelloppant d'une chaude atmosphère le foyer de famille.

Mme Yvonne Sarcey, que les lecteurs des Annales et les élèves de l'Université des Annales ont baptisée cousine Yvonne,—marquant par là son influence si particulière—dépense en tout temps une activité qui ne connait point la lassitude. Si jamais quelqu'un a tenu bon, suivant la volonté neitzchéenne, c'est bien la femme éminente qui a découvert en soi-même, les éléments constitutifs de la route du bonheur. Elle a pris, de bonne heure, le goût du labeur constant et elle a su y ajouter le goût du labeur utile, mais surtout utile à autruit. Chacun de ses articles est un acte de foi dans la vertu souveraine du travail. Il n'est pas une ligne d'elle qui ne s'adresse à des sentiments élévés ou qui ne s'ingénie à les susciter. Ainsi elle accomplit une tâche très haute, j'allais écrire une mission.

Et pourquoi pas, au surplus ? Qui de nous ne s'est rendu compte, à une heure déterminée, qu'il n'est une parole inconsidérément prononcée ? Nous portions tous, nous qui nous adressons au public, écrivain ou orateur, à quelque dégré que nous soyons placés, la plus lourde responsabilité qui pèse sur les épaules des. hommes. C'est pour l'avoir très justement senti que cousine Yvonne,—toute femme qu'elle est, et elle est très femme,—Dieu merci—ne parle qu'à bon escient et n'écrit qu'avec cette pensée toujours présente que le grain germe partout, mais qu'il s'agit, avant tout, de le semer en bonne terre. C'est à former une bonne terre, c'est à préparez un sol propice, C'est enfin à créer de souples et fortes intelligences prêtes à regarder la vie bien en face, et à recevoir ses rudes leçons, qu s'emploie Mme Yvonne Sarcey, prêchant d'exemple par l'enseignement direct de sa propre destinée, prêchant encore d'exemple par ce foyer rayonnant de l'Université des Annales, qui est son oeuvre personnelle, et pouvant fièrement montrer à tous, très près d'elle, la fleur même de ce que peut produire de grâce spontanée, le prosélytisme le mieux entendu.

Ainsi, Mme Yvonne Sarcey réalise admirablement son programme : Qu'importe que ma prose soit bonne ou mauvaise, si elle suffit à remettre une créature faible, désemparée ou inconsciente, sur la route du bonheur, qui est aussi celle du devoir et de la bonté ! N'apporterait-elle de réconfort qu'à une seule de ces créatures, ma tâche ne serait point vaine et vaudrait encore d'être accomplie.

A celles-là qui se demandent où est le bonheur, cousine Yvonne répond qu'elles le trouveront dans le travail ; qu'elles le trouveront aussi dans la bonté, née d'un sage esprit de tolérance, dans un parfait équilibre des idées morales et sociales, bien plus que dans la recherche quand même d'une invidualité excessive,— et encore dans la discipline qu'on s'imposera volontairement,—bien plus que dans on ne sait quel esprit de fausse indépendance, vers quoi tendent surtout les femmes irréfléchies, victimes du féminisme à rebours.

Les jeunes filles d'aujourd'hui sont souvent intéressées. On les abandonne trop à elles-mêmes. On leur laisse trop entendre que la vie est un fête perpétuelle, et, suivant l'expression de Mme Yvonne Sarcey, que Dieu les marqua pour être l'objet de l'adoration des hommes, de l'admiration des femmes, et elles en demeurent persuadées. On leur enseigne qu'il faut cogner à droite, pousser à gauche, pour s'arroger la meilleure place et cela ne suscite dans leur esprit aucune doute : enfin, on leur répète, sans se lasser, que la fortune est la base la plus solide, la plus honorable du mariage et du bonheur. Et lorsqu'on les a démoralisées jusqu'aux larmes, jusqu'aux moelles, jusqu'au sang, on s'étonne qu'elles ne sachent pas construire des foyers heureux, ni donner le bonheur, ni le retenir entre leurs mains maladroites, ni même le distinguer, et qu'elles désertent une route qu'elles ne connaissent pas et qui leur fait peur...la route un peu montante, un peu caillouteuse. mais si lumineuse et belles du bonheur.

Qu'on leur ouvre les yeux sur la vie. Qu'on leur montre, sans faiblesse, que demain est lourd d'imprévu, et qu'il est possible d'y parer par l'effort persistant d'une volonté réfléchie : on aura rempli une partie de son devoir envers celles qui seront bientôt des épouses et des mères, et sur qui repose, après tout, le meilleur espoir de la patrie. Vous voyez bien que Mme Yvonne Sarcey est dans la verité et qu'on ne saurait trop— l'ayant bien lue,— la remercier de sa vaillance, de son courage et de son ferme bon sens.

LE CARNAVAL DE MONTREAL

Montreal veut avoir ce qu'on appelle chez nous un "carnaval d'hiver."

Il s'est formé une organisation pour mener à bonne fin cette démonstration, qui a déjà eu des précédents.

De ceux-ci les uns ont été des entreprises payantes, et les autres, point.

Il se présente, cette fois-ci, bien des obstacles à l'accomplissement de ce projet.

Les compagnies de chemin de fer, qui ont naguère encouragé des entreprises de ce genre, et les ont annoncées par toute l'Amérique, y sont hostiles, cette année.

Non seulement elles ont refusé de s'inscrire sur la liste des souscripteurs à ce carnaval elles ont même manifesté leur intention bien définie de ne pas accorder de tarifs spéciaux à ceux qui voudraient aller à Montréal assister aux fêtes qui y auront lieu à cette occasion.

Les autorités fédérales qui s'occupent d'immigration au Canada ont aussi protesté contre le projet d'élever à Montréal des palais de glace gigantesques.

Chemins de fer et agents d'immigration affirment,— et avec raison, semble t-il,—qne de tels projets, s'ils prennent corps, feront tort aux intérêts bien entendus du Canada.

Ils seraient cause que s'affermirait à l'étranger, surtout en Europe, le préjugé que le Canada est un pays très froid, dont les habitants ne peuvent vaquer à leurs affaires sans être recouverts d'épaisses fourrures, et où les maisons et les palais de glace sont nombreux.

Un tel préjugé a longtemps nui au Canada, notre gouvernement à eu peine à le faire disparaître ; un nouveau carnaval d'hiver à Montréal détruirait la propagande faite en Europe en faveur du Canada comme pays convenable à l'immigration.

Un certain commerce bénéficierait de ce carnaval, et à Montréal seulement.

Les hôteliers, leurs fournisseurs, les marchands de fourrures et d'articles de sport et les cochers de place en profiteraient seuls.

Peut-être même leurs bénéfices seraient-ils moindres que par le passé, puisque les compagnies de chemin de fer ont annoncé leur décision de n'encourager en aucune façon le public voyageur à venir assister au carnaval de Montréal.

Ainsi que le fait remarquer, en terme narquois, le rédacteur du "Collier's" "Montreal a raison de croire qu'elle paraît plus à son avantage, sous la couverture de neige qui empêche qu'on ne voie ses rues sales et les trous dans ses pavés, mais elle a tort de s'imaginer qu'il lui sera permis de faire un éclat aux dépens du Canada."

C'est vrai : le Canada, et plus spécialement la province de Québec, dont Montréal est la métropole commerciale, paierait la note du carnaval, puisque celui-ci fera croire à l'étranger qne notre patrie est bien la "Notre-Dame des Neiges" dont a parlé Rudyard Kipling dans ses oeuvres .

Souhaitons que tous les commerçants et les industriels de Montréal comprennent mieux les intérêts du pays et qu'ils ne lâchent pas la proie pour l'ombre, comme fit naguère un sot personnage des Fables de La Fontaine.

Georges Pelletier.

